# Pierrefitte

-sur-Sauldre à travers les siècles

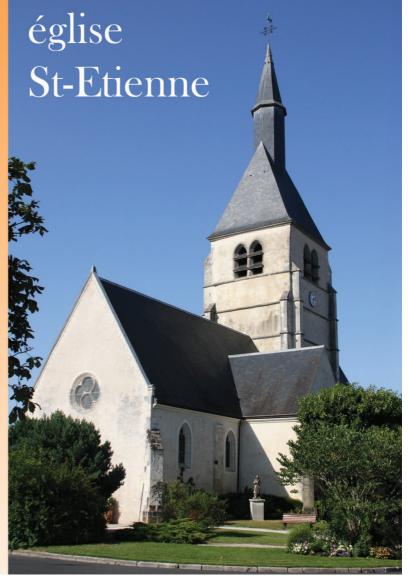
2501 de l'Histoire

par Nicolas Huron historien conférencier

origines

Moyen Age
roman gothique
Renaissance
Grand Siècle
trésor de la fabrique
Révolution française
XIXe - XXe siècles

aujourd'hui



# Trésor de l'Histoire

L'église
Saint-Etienne
de
Pierrefitte
-sur-Sauldre
(Loir-et-Cher)
à travers les siècles

Conception et réalisation : Nicolas HURON Vendredi 18 septembre 2015



#### **Remerciements:**

- Aux membres du Conseil municipal, et plus spécialement à monsieur Jacques Laure, maire, et à madame Pirkko Turunen, adjointe pour leur accueil, leur soutien et leur aide.
- Au personnel communal pour son accueil et son aide, et plus spécialement à mesdames Gérard et Chapart, secrétaires de mairie.
- A madame Pascale Chesné pour son aide.
- Au personnel des Archives départementales pour son accueil et sa coopération.

## Les origines

#### Saint Etienne

Juif helléniste converti au christianisme après la Pentecôte, saint Etienne fut un des premiers diacres choisis et consacrés par les Apôtres pour les assister entre 31 et 36 après Jésus Christ. Accusé d'avoir blasphémé contre Dieu, Moïse, la Loi et contre le Temple de Jérusalem, il fut traduit devant le Sanhédrin, se défendit habilement, mais critiqua violemment les membres de ce tribunal qui le lapidèrent faisant de lui le premier martyr de la chrétienté. Lors de son exécution, il proclama les yeux au ciel : « Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de la majesté de Dieu ». On le célèbre le 26 décembre en Occident et le 27 décembre en Orient. Il est habituellement représenté dans sa dalmatique de diacre, portant le livre des Evangiles et une pierre de sa lapidation.



Statue en plâtre peint représentant saint Etienne et placé sur une console du mur sud de la nef.

Vitrail de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle représentant le jugement de saint Etienne devant le Sanhédrin



#### Le culte de saint Etienne

Son culte remonte aux origines du christianisme en Gaule. La première cathédrale de France, à Sens, porte son nom. Au moins seize autres cathédrales lui sont dédiées : Agde, Agen, Auxerre, Besançon, Bourges, Cahors, Châlons-en-Champagne, Limoges, Lyon (Saint-Jean-Baptiste et St-Etienne), Meaux, Metz, Paris (ancienne cathédrale), Périgueux (ancienne cathédrale St-Etienne-de-la-Cité), Saint-Brieuc, Toul, Toulouse, Vienne.

Près de 70 communes de France portent son nom, dont Saint-Etienne-de-Chigny (Indre-et-Loire) et Saint-Etienne-des-Guérets (Loir-et-Cher). En Région Centre, c'est plus de 70 églises paroissiales qui portent son patronage.



En examinant la carte des églises dédiées à saint Etienne dans notre région, nous remarquons qu'elles sont relativement nombreuses et qu'elles sont souvent situées non loin des limites des anciens diocèses ou le long d'anciennes voies romaines. Ces églises sont parfois regroupées par deux ou trois ou même plus à certains endroits. Ces constatations nous indiquent que le culte de ce saint est très ancien et remonterait à l'implantation du christianisme dans les campagnes de notre région, c'est-à-dire, entre la fin du IV<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup> siècle, à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Age.

Aux alentours de Pierrefitte, nous remarquons que les églises Saint-Etienne sont situées approximativement sur la limite entre le diocèse de Bourges et le diocèse d'Orléans. Il faut certainement voir dans l'implantation de ces églises la volonté des premiers évêques de ces deux diocèses. On peut le constater très nettement dans le diocèse d'Orléans où la plupart des églises concernées se trouvent en limite de cette ancienne circonscription.

On peut émettre ici l'hypothèse que la présence d'une pierre dressée, menhir ou borne, qui donna à Pierrefitte son nom, a pu attirer en ce lieu le culte de saint Etienne, qui par sa mise à mort, la lapidation, évoque les pierres. C'est sans doute l'importance d'une pierre à Pierrefitte qui décida les autorités ecclésiastiques à choisir le patronage de ce saint en ce lieu. La christianisation d'un lieu remplaça presque toujours une évocation ou une pratique cultuelle païenne plus ancienne. Ce phénomène nous indique une volonté de remplacement d'une autorité par une autre, le remplacement de l'autorité romaine par l'autorité chrétienne.

## Les premières églises de Pierrefitte

Placée au milieu du bourg, l'église Saint-Etienne est donc de fondation ancienne. Cette position centrale, au carrefour des voies de communication, nous indique que la fondation de la première église a été faite à un moment où l'habitat n'était pas totalement fixé ou bien cela nous indique que l'église a été construite sur une place qui avait une autre fonction que l'habitat et qui servait peut-être de lieu de culte païen. Il est possible que le premier édifice de culte chrétien ait été construit sur un lieu de culte païen préexistant et qui pouvait peut-être porter une pierre sacrée, dolmen ou borne. Il est encore remarquable que l'enclos de l'église se trouve surélevé par rapport au reste du bourg. L'église est construite sur un monticule de terre qui semble artificiel.

La forme de l'enclos qui ne semble pas avoir été conditionnée par les voies de communication, confirme aussi cette ancienneté. Il nous est impossible de dater précisément la construction de la première église, mais on peut avancer l'hypothèse que cette fondation ait été réalisée entre la fin du IV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

Si des fouilles archéologiques étaient entreprises dans l'église et autour de celle-ci, il est probable que nous seraient en partie révélées les traces des fondations des murs des églises qui se sont succédé à Pierrefitte à partir de cette époque reculée, mais certainement aussi les vestiges d'une occupation plus ancienne. Il nous est difficile de donner plus de précisions, mais il est certain que l'examen approfondi du sol de l'ancien enclos de l'église aurait bien des choses à nous apprendre.

## Des pierres de récupération ?

Une étude d'une pierre de la base du contrefort sud-ouest de la nef qui porte des rainures ou incisions gravées profondément verticalement et sur l'angle droit, attribuerait cette pierre à un polissoir néolithique qui se trouverait sur l'emplacement de l'église avant sa construction. Nous pensons que cette hypothèse est un peu farfelue et qu'il faut voir dans ces pierres de grès ferrugineux de Vailly-sur-Sauldre un choix des restaurateurs de la nef vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle pour obtenir une base étanche et solide. Les rainures sont sans doute le fait de grattages.

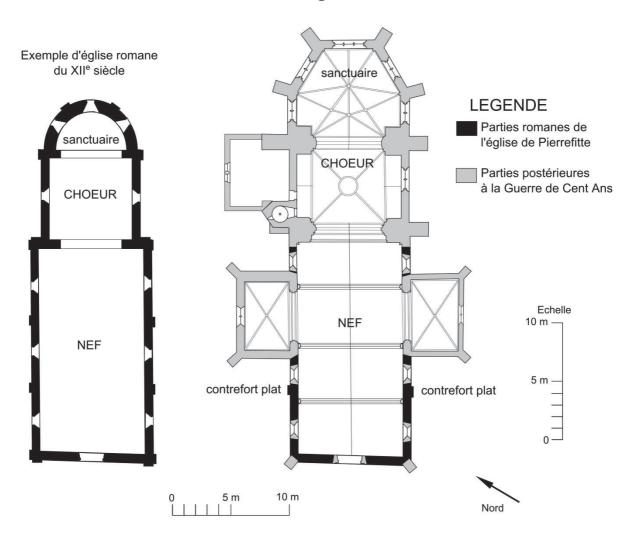


## Les traces d'une église romane du XII<sup>e</sup> siècle

#### Une église à contreforts plats

L'église de Pierrefitte conserve encore, sur sa partie ouest, deux contreforts plats placés symétriquement de chaque côté de la nef. Les églises possédant ce type de contreforts sont en général de la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Nous donnons à titre d'exemple le plan d'une église construite dans cette période.

#### Les traces d'une église romane



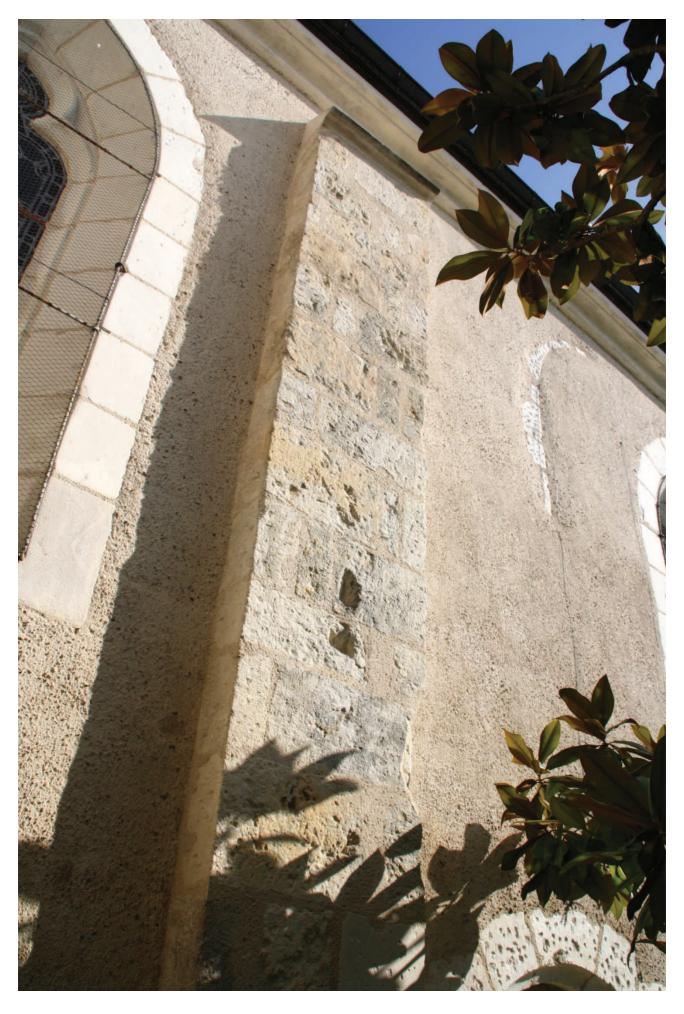
Ces contreforts nous indiquent que les murs de la nef sont les vestiges d'une église de la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou du début du XII<sup>e</sup> siècle. Les pierres de ces contreforts sont assez disparates, nous trouvons des calcaires de différentes origines et même des pierres en grès rouge provenant du nord-est du département du Cher. Certaines de ces pierres de taille sont très plates et évoquent des morceaux de réemploi de sarcophages mérovingiens. Il était très fréquent à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle de casser les sarcophages en pierre trouvés lors du creusement des fondations de l'édifice et de réemployer ces pierres déjà taillées dans les contreforts plats de renfort des murs de l'église nouvelle.



Le contrefort plat roman du mur sud de la nef



Le contrefort plat roman du mur nord de la nef, la baie murée et les deux baies de 1875



Le contrefort plat roman du mur nord de la nef

Ces deux contreforts nous apprennent que les murs latéraux de la nef ont été rabaissés faisant disparaître les anciennes baies romanes en plein-cintre situées autrefois dans le haut des murs.



#### Exemple d'église romane

Outre ces deux contreforts, on remarque, à côté de chaque contrefort, un montant d'une petite fenêtre haute, en calcaire tendre, qui semble dater de la même campagne de travaux. Cependant, ces deux baies sont trop basses pour être des baies romanes. Il s'agit de baies de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Leurs montants sont trop fins pour être romans et elles sont à dater postérieurement à la guerre de Cent Ans.

Le grand portail roman ouest, très remanié, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et, presqu'entièrement refait au XIX<sup>e</sup> siècle, a perdu son aspect originel. Il subsiste un arc en pleincintre au-dessus de ce portail qui semble trop haut pour être un vestige de l'époque romane.



Les deux contreforts qui renforcent le mur-pignon ont été ajoutés lors de la réfection de la nef à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

# Une dépendance du chapitre de Jargeau

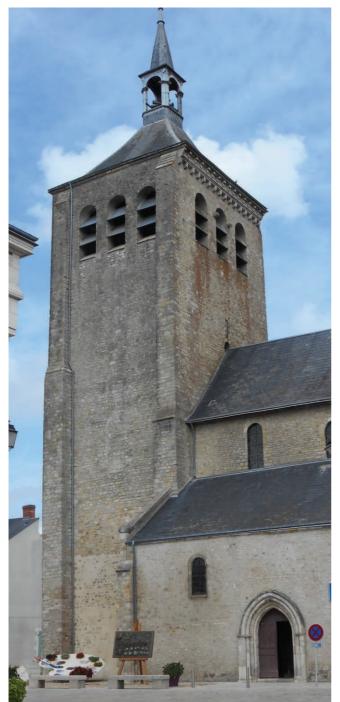
## L'église de la Très Sainte Croix de Jargeau

L'ecclesia sanctissimae Crucis Gergogiliensis a peut-être été fondée, comme le prétend de Monvel (Etude historique sur la ville de Jargeau, 1875), par saint Martin au IV<sup>e</sup> siècle, probablement peu après que la mère de l'empereur Constantin I<sup>er</sup>, sainte Hélène, ait découvert la vraie Croix lors d'un voyage en terre sainte le 3 mai 326. La fondation présumée par saint Martin serait confirmée par le fait qu'un acte de Carloman, daté de 768 (Gallia Christiana, t. VIII, p. 1426), comprend Jargeau dans les possessions de biens ruraux que l'abbé Odon avait accordées aux moines de Saint-Martin de Tours. Jargeau a été dévasté par les Normands en 843.

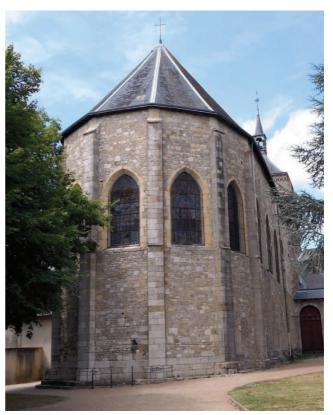
#### Reconstruction et fondation du chapitre

C'est dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle que les reliques de saint Vrain ont été déposées dans l'église de la Sainte-Croix de Jargeau. L'église a été complètement reconstruite au XII<sup>e</sup> siècle par Manassès de Seignelay, évêque d'Orléans, fondateur du chapitre de Jargeau. La reconstruction s'est achevée en 1154. Manassès a conféré également au chapitre la nomination à diverses cures et chapelles des environs.





#### Nef et clocher de l'ancienne collégiale Saint-Vrain de Jargeau



Son chœur très modifié

Alors que le chapitre était dédié à saint Vrain, la paroisse de cette même église était dédiée à saint Etienne.

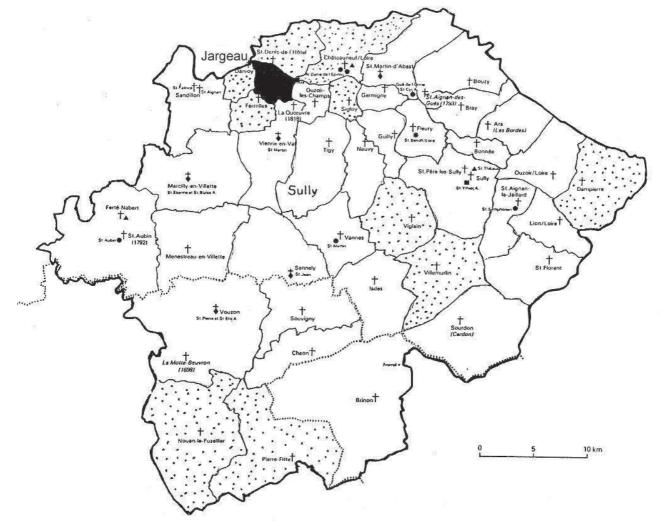
En 1285, l'évêque d'Orléans, imposa la liturgie d'Orléans au chapitre de l'église de la Très Sainte Croix de Jargeau, *ecclesiae sanctissimae Crucis Gergogiliensis*, qui était restée aux rites de Saint

Martin. C'est probablement pendant cette période que l'église devint la collégiale Saint-Vrain qui subsista jusqu'à la Révolution. Le chapitre de cette collégiale était composé de trois dignitaires et d'une dizaine de chanoines.

# La collégiale Saint-Vrain de Jargeau, patron de l'église de Pierrefitte et seigneur sur la paroisse

Une dizaine d'églises étaient sous le patronage du chapitre de Jargeau : Saint-Denis de Saint-Denis de l'Hôtel, Saint-Cyr de Saint-Cyr-en-Val, Saint-André de Darvoy, Saint-Pierre de Villemurlin, Saint-Pierre de Dampierre, Saint-André de Férolles, Saint-Martin de Sigloy, Saint-André de Viglain, Saint-Martin de Nouan-le-Fuzelier et Saint-Etienne de Pierrefitte-sur-Sauldre, et pour partie celle de Marcilly-en-Villette. Ces dépendances furent sans doute concédées par l'évêque d'Orléans.

Profitant de ce patronage sur l'église, le chapitre devint seigneur de la paroisse.



Paroisses dépendantes de la collégiale de Jargeau dans l'archidiaconé de Sully

L'incendie des Archives départementales du Loiret en 1940 a fait disparaître pratiquement tout le fonds ancien concernant le chapitre de Jargeau. Il est impossible de savoir précisément quand l'église de Pierrefitte-sur-Sauldre entra dans la dépendance du chapitre. Mais ce fut probablement au XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle que l'évêque d'Orléans fit cette réforme dans son diocèse. Auparavant, l'église de Pierrefitte devait dépendre directement de l'évêché.

M. de Basonnière, dans un texte écrit avant 1868 et publié dans le *Mensuel Chrétien du Loir-et-Cher* (n° 261, mai 1989), prétendait que l'église de Pierrefitte était un chapitre d'un doyen et de quatre chanoines, dont les prébendes furent rattachées au chapitre de Jargeau après les guerres de religion. Nous ne pouvons accorder crédit à cette affirmation. Deux actes du XV<sup>e</sup> siècle attestent de l'implantation du chapitre de Jargeau à cette époque dans la paroisse de Pierrefitte. Tout d'abord un échange entre le chapitre et Jean de Sury, écuyer demeurant à Pierrefitte, acte daté de 1438 (Archives départementales de Loir-et-Cher : F 1128), puis une vente faite par le chapitre d'une parcelle de terrain situé près des halles dont il était propriétaire, acte daté du 30 août 1494 (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896).

#### Première mention écrite de Pierrefitte : 1215

Seul apparaît dans les Archives départementales du Cher, dans le cartulaire de l'archevêché de Bourges, un jugement daté de décembre 1215 et rendu par le doyen et le trésorier du chapitre de Nevers, portant qu'à l'encontre des prétentions de Guidon, chapelain de Pierrefitte (*Guidonem capellanum de Petra ficta*), la Grande Sauldre et Courcentanche appartiendront à la paroisse de Souesmes. Cet acte est la première mention écrite de la paroisse de Pierrefitte venue à notre connaissance (Archives départementales du Cher : 2 Mi 129 ou G 1, page 415).

#### Les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles

Deux siècles obscurs pour l'histoire et l'architecture de l'église de Pierrefitte-sur-Sauldre, puisqu'aucun détail architectural ne semble dater de cette période (sauf peut-être l'oculus de la façade ouest qui pourrait dater primitivement du XIII<sup>e</sup> siècle) et que nous ne possédons presque aucune source écrite sur cette époque.

## Les troubles des XIVe et XVe siècles

La Peste Noire de 1348 qui extermina près d'un tiers de la population européenne entama une période de crise accentuée par la guerre franco-anglaise de Cent Ans.



Ainsi la période de 1348 à 1450 n'est illustrée que par très peu de sources écrites.

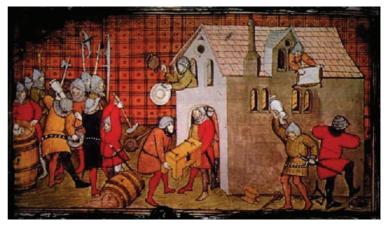
Ces troubles sont mentionnés et illustrés dans un fait divers conservé dans les actes de justice des rois de France, dans le Trésor des Chartes aux Archives Nationales:

En revenant de guerre, où il avait servi le roi "à l'encontre de nos anciens ennemis et adversaires les Anglois", "tant à lever le siège

dernièrement tenu par nosdits ennemis devant la ville et cité d'Orléans, à la bataille de Patay que ailleurs", Pierre Naudaut, laboureur de la paroisse de "Pierrefuite en Saulougne", âgé de quarantecinq ans ou environ, chargé de femme et de cinq enfants, se retira à Pierrefitte avec sa famille. Mais au bout d'un an, vers 1430, il tomba en grande pauvreté et n'avait plus de quoi soutenir les vies de lui et de sa femme, à cause notamment des "pilleries et roberies" que faisaient alors les gens d'armes du roi à travers le pays de "Sauloigne" (Sologne) et ailleurs. Il ne pouvait bonnement labourer, ni gagner les vies de lui et sa femme. Alors, "tenté de l'ennemi", le diable, Pierre Naudaut, alla de nuit dans la terre et châtellenie royale de "Mehun sur Evre" (Mehun-sur-Yèvre), où il vola deux bœufs qu'il trouva aux champs, deux vaches et deux veaux qui étaient dans une étable ou "tet" (toit) dans la paroisse de Quincy. Il mena secrètement ces bovins à Pierrefitte pour en faire son plaisir, comme de sa propre chose. Deux ou trois jours après, ceux qui avaient été volés, cherchèrent leur bétail jusqu'à Pierrefitte, et le trouvèrent. Pierre Nadaut fut obligé de restituer les animaux et fut pris et appréhendé par la justice du lieu et enfermé dans les prisons de Pierrefitte-sur-Sauldre. Peu de temps après, il fut élargi sur caution, mais resta encore en procès devant la justice. Et craignant pour ces forfaits être puni corporellement ou condamné à de grosses peines d'amendes, il fit appel à la justice du roi. Le roi Charles VII, le Victorieux, lui accorda des lettres de rémission écrites à Rouen, en décembre 1449. Ces lettres furent expédiées aux baillis de Montargis, de Berry, de Chartres, etc. (Archives Nationales JJ 180, folio 8 verso, N° 20).

La Praguerie de 1440, révolte des grands seigneurs contre le roi, fut particulièrement dévastatrice en Sologne. Les bandes d'écorcheurs et de routiers pillaient et rançonnaient le pays.

Ces troubles sont mentionnés dans un acte du fonds de l'église de Pierrefitte datant de 1458 indiquant qu'une terre était restée inculte par suite de « la guerre et division qui a esté en ce réaume » (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).



# L'église de Pierrefitte à la fin du Moyen Age

#### Les reliques et le culte de saint Eutrope

Saint Eutrope fut le premier évêque de la ville de Saintes (Charente-Maritime) et a sans doute vécu vers le III<sup>e</sup> siècle ou le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Sa vie est peu connue. Grégoire de Tours (539-594) le cite dans la liste des évêques arrivés en Gaule sous l'empereur Dèce (249-251) et raconte qu'Eutrope fut martyrisé, frappé à la tête à la hache. Les nombreuses légendes de la vie de ce saint n'ont aucun fondement historique.

La plus ancienne est tirée du *Codex Calixtinus*, un manuscrit de 1140, guide pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, écrit par Aimery Picaud, un moine poitevin. Cette légende raconte qu'Eutrope, d'origine perse (l'actuel Iran) fut le fils du roi Xerxès. Attiré en Palestine par la réputation de Jésus, il y rencontra Martial qui devint le premier évêque de Limoges puis son saint patron. Cette légende en fait en outre le treizième apôtre et affirme qu'il assista à la multiplication des pains et des poissons, puis à l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem, qu'on célèbre le jour des Rameaux. Apprenant que le Christ fut arrêté, Eutrope retourna en Perse pour y lever une armée qui aurait pu secourir le Christ. Cependant, Jésus mourut sur le Croix avant qu'Eutrope ait pu regrouper ses soldats. Il ordonna alors le massacre des juifs de son pays et rejoignit ensuite les apôtres et les premiers disciples, puis il partit évangéliser l'Europe. Saint Pierre l'envoya alors à Saintes, grande ville romaine de Gaule.

D'après d'autres légendes, il arriva en Europe dans la barque qui déposa Marthe et Marie-Madeleine aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Pour d'autres encore, il fit le voyage avec saint Denis, qui évangélisa Paris ou avec saint Martial, ou saint Pierre. Dès son arrivée à Saintes, on raconte qu'il s'installa dans les quartiers pauvres et qu'il convertit alors de nombreuses personnes, dont la princesse Eustelle ou Estelle, fille d'un gouverneur romain, baptisée à treize ans. Le père renia sa fille qui vécut ensuite près de l'évêque. Or, ce gouverneur, ne supportant pas l'idée que sa fille servît un chrétien, offrit 150 livres à des bandits pour qu'ils supprimassent le fauteur de troubles. Ces hommes provoquèrent alors une émeute de 2 000 personnes et firent lapider l'évêque. Un homme frappa à coups de hache la tête de l'évangéliste, qui s'ouvrit alors. Eustelle et les disciples du saint recueillirent son corps la nuit suivante et l'enterrèrent dans le jardin d'Eustelle. Ce tombeau devint un lieu de vénération et, dit-on, de miracles. Eustelle fut décapitée sur ordre de son père, et fut enterrée auprès d'Eutrope.

Quelques siècles après la mort d'Eutrope, sous l'épiscopat de Palladius (573-596), les restes de saint Eutrope furent retrouvés grâce à un songe, et l'on put vérifier que le crâne retrouvé était bien celui d'Eutrope, par la trace du coup de hâche dans l'os. Selon ce que raconte Palladius, Eutrope confirma lui-même cette découverte en apparaissant en songe à nouveau et en disant : « Cette cicatrice que vous avez vue sur mon crâne est celle qui m'a fait martyr. »

C'est en 1842 que l'on retrouva dans la crypte de la basilique Saint-Eutrope de Saintes, un sarcophage, marqué du nom d'EUTROPIUS, et contenant les os de plusieurs personnes, attribués à Eutrope et Eustelle. Le crâne d'Eutrope, lui, avait toujours été conservé ailleurs et avait même longuement voyagé, entre Bordeaux et Saintes. Ce chef fut caché pendant la Révolution française et fut rendu au prieur de Saint-Eutrope de Saintes en 1805. Le curé de Saint-Eutrope commanda alors à Isaac Goguet, un orfèvre protestant, un buste reliquaire en argent destiné à recueillir le crâne de saint Eutrope. Ce buste n'est visible qu'à de rares occasions à Saintes : fête de Saint-Eutrope, journées du Patrimoine.

Le culte de ce saint se répandit surtout dans le centre-ouest et le sud-ouest de la France, en Poitou, Limousin, Aunis, Saintonge, Angoumois, Périgord, mais aussi en Bretagne.

Ce saint a la réputation de soigner l'hydropisie (œdèmes). On le fête habituellement le 30 avril.

#### Le culte de saint Eutrope à Pierrefitte

La date de l'implantation du culte de saint Eutrope à Pierrefitte est impossible à définir, mais compte tenu qu'une fontaine porte son nom : la fontaine Saint-Eutrope, on doit considérer que son culte est particulièrement ancien à Pierrefitte.

**Fontaine Saint-Eutrope** de Pierrefitte



Ce culte était lié à l'existence de reliques de la tête de ce saint dans l'église Saint-Etienne. En effet, l'inventaire des objets mobiliers de l'église de Saint-Etienne de Pierrefitte réalisé pendant la Révolution, le 20 novembre 1792, nous apprend qu'il y existait « un chef contenant une relique de St Eutrope » en cuivre argenté.

L'existence de la boîte de saint Eutrope, ce que l'on appelle actuellement une urne, apparaît dans les comptes de 1459 à 1462. Le « chef de saint Eutrope » est mentionné dans les comptes de la fabrique de 1532 (le bras de saint Etienne, aussi mentionné, était peut-être également une relique). Nous constatons également dans les sources écrites des XVe et XVIe siècles, que des habitants de Pierrefitte-sur-Sauldre portaient le prénom d'Eutrope, qui est, dans la région, un nom plutôt rare pour cette période de l'Histoire. Quand les reliques de saint Eutrope arrivèrent-elles à

Pierrefitte? Cela est impossible à savoir, mais nous savons que ces reliques existaient déjà au milieu du XV<sup>e</sup> siècle dans l'église de la paroisse. Leur présence à Pierrefitte remonte sans doute au moins au XIIe ou au XIII<sup>e</sup> siècle, voire peut-être aux invasions normandes, période qui vit la translation d'un très grand nombre de reliques.

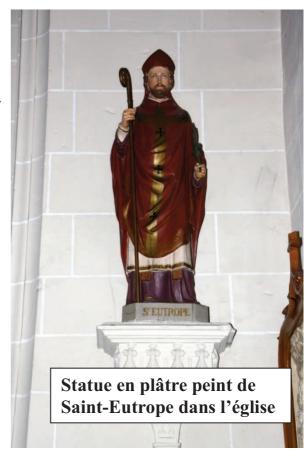
## La chapelle St-Eutrope

Avant d'être dédiée au XIX<sup>e</sup> siècle à Notre-Dame, la chapelle nord était dédiée avant la Révolution française à saint Eutrope. C'est la disparition du chef reliquaire de saint Eutrope pendant la Révolution qui amena le changement de patronage de cette chapelle. Cette chapelle était datée par les historiens du XVI<sup>e</sup> siècle ou du XVII<sup>e</sup> siècle. Ceci est une erreur provoquée par la datation de l'autel de cette chapelle qui a été reconstruit en 1632.

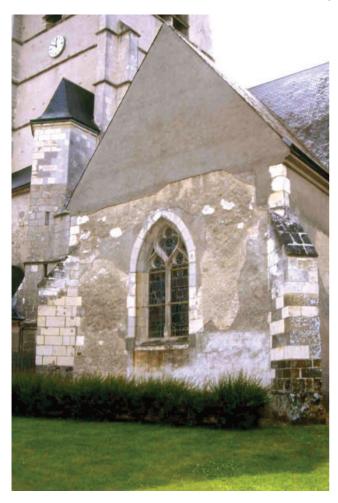
Les comptes de la fabrique mentionnent la restauration de la toiture, de deux terrasses, de la chapelle Saint-Eutrope en 1587. Cette chapelle ne peut donc pas dater du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle ne peut être qu'antérieure à 1587.

De plus la présence de la boîte de saint Eutrope, et des reliques, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle dans l'église ne fait aucun doute.

Nous pensons donc que la chapelle nord de la nef, dédiée autrefois à saint Eutrope, est antérieure au milieu du XVe siècle et date sans doute de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.



En effet, bien que le remplage flamboyant gothique finissant de la baie qui éclaire cette chapelle ait sans doute été considérablement restauré en 1875, son style atteste du XV<sup>e</sup> siècle.





Les sculptures des quatre angelots porteurs d'écusson des culots des nervures des voûtes, ont une petite tête assez disproportionnée. Les doigts sont très fins. Leur style semble bien appartenir également au  $XV^e$  siècle, de même que les moulures des arcs.

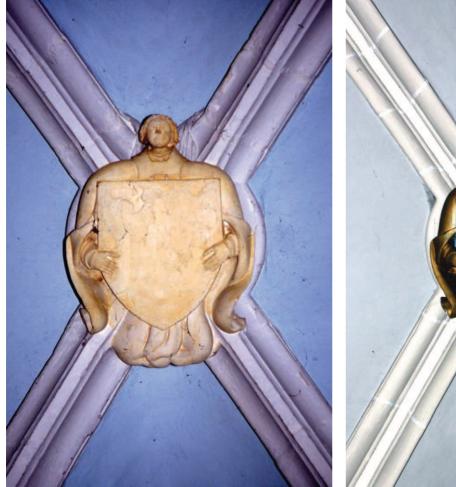








L'ange porteur d'un écusson décoré de trois fleurs de lys, armoiries des rois de France rajoutées très récemment (d'après l'analyse de Brise Moulinier en 1994), de la clef de la voûte de la chapelle, porte une houppelande, un grand manteau à manche large et tombante à la mode dans les années 1380 à 1425. Pour conclure, nous pensons que cette chapelle fut construite au début du XV<sup>e</sup> siècle.





Clef de la voûte de la chapelle Saint-Eutrope en 1990 et en 2015



La piscine de desserte de la chapelle, située dans son angle sud-est, avec son arc en tiers-point, ses motifs trilobés et à quatre feuilles accuse également le début du XV<sup>e</sup> siècle.

La base de l'arc d'entrée de la chapelle est également d'un style propre à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.



La chapelle était peinte. L'abbé Bouchasson, curé de la paroisse au XIX<sup>e</sup> siècle a écrit : « *Une chapelle latérale bâtie sous le vocable de saint Eutrope, à la fin du XVI*<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle (datation erronée), présentait une peinture murale digne de curiosité ; elle figurait une procession nombreuse défilant sur les parois de la voûte, en costume du temps. Cette peinture a disparu sous plusieurs couches de badigeon. » Cette procession représentait certainement les pèlerins défilant avec ou devant les reliques de saint Eutrope.

Ces fresques étaient sans doute antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle, voire au XVIII<sup>e</sup> siècle. A partir de la Contre-Réforme, les églises ne furent plus peintes mais blanchies. Il est peut-être possible qu'il subsiste, sous les plâtres et la peinture actuelle de la chapelle, des restes de ces fresques. A voir...

Cette chapelle est associée à la nef, c'est-à-dire qu'elle fut une construction financée et réalisée par les paroissiens, par la fabrique de l'église, ou par un riche notable privé. Considérant qu'on ne trouve pas aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles des sépultures d'une famille particulière dans cette chapelle, nous pensons qu'elle ne fut pas, comme c'est le cas la plupart du temps dans les autres églises, une chapelle privée. Ce sont sans doute les pèlerins et leurs dons dans la boîte du saint, qui en assurèrent la nécessité et le financement. Chaque année, toutes les paroisses alentours faisaient une procession à Pierrefitte le jour de la saint Eutrope. Cette coutume est attestée dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Cette chapelle rectangulaire a les coins nord renforcés par des contreforts d'angle dont les bases ont été construites en grès ferrugineux de Vailly afin d'en assurer la pérennité. Il semblerait qu'elle ait été, comme la nef et la galerie, couverte en tuiles jusqu'en 1875.



Une chapelle Saint-Eutrope pleine de mystères... (photo 1990)

#### Le délabrement pendant la guerre de Cent Ans

Plus que les dévastations des gens de guerre, c'est le manque d'entretien des églises dans cette période de crise qui fut à l'origine du délabrement des édifices religieux. L'église de Pierrefitte n'a pas dû échapper à cette règle. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avec la prospérité retrouvée, une grande campagne de travaux pouvait commencer.

## Qui fit quoi?

Dans une église paroissiale, la restauration du chœur et éventuellement sa reconstruction était à la charge du patron de la paroisse et des gros décimateurs de cette paroisse, c'est-à-dire de ceux qui percevaient la dîme. Cet impôt, à l'origine exclusivement ecclésiastique était également perçu par des nobles après la période troublée des invasions normandes et cela jusqu'à la Révolution. Un gros décimateur pouvait bien sûr, en tant que bienfaiteur, prendre à son compte la reconstruction complète du chœur. Dans ce cas, s'il s'agissait d'un noble, le donateur et sa famille étaient généralement enterrés dans le chœur ou dans un caveau funéraire situé sous le chœur de l'église. Le curé pouvait être également gros décimateur, c'était le cas pour Pierrefitte (Archives départementales de Loir-et-Cher: G 2699 à 2703). Le chapitre Saint-Vrain de Jargeau était seigneur et décimateur sur la paroisse. La fabrique de l'église était également chargée de l'entretien du chœur et des ornements. L'entretien, la restauration de la nef et du clocher, lorsque celui-ci ne se situait pas au-dessus du chœur ou de l'avant-chœur, était à la charge de la fabrique avec les fonds des revenus de l'église, mais aussi à la charge des paroissiens. Des bienfaiteurs de la paroisse, lorsqu'ils faisaient des fondations, pouvaient demander à être enterrés dans la nef ou dans une chapelle.

#### La fabrique

La fabrique était un conseil de paroissiens élus et chargés de gérer les biens de l'église. On appelait ces représentants de la population les gagiers, les gagers, les marguilliers, les fabriciers, ou les fabriciens, voire les églisiers. Chacun des membres de ce conseil pouvait agir en tant que procureur des autres. C'est ce conseil qui s'occupa notamment de la réalisation des restaurations à faire à l'église. A Pierrefitte-sur-Sauldre, les revenus de la fabrique étaient gérés conjointement avec les revenus de la cure car beaucoup de leurs biens-fonds respectifs étaient liés.

Cette petite explication va nous permettre d'éclaircir les choses en ce qui concerne l'église de Pierrefitte-sur-Sauldre.

## Restauration complète de la nef de l'église

Les comptes de la fabrique nous révèlent qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au XVI<sup>e</sup> siècle, la paroisse était assez riche pour faire face à de grosses dépenses de réparation ou à l'achat de mobilier, et pour faire face aussi aux frais d'installation et d'entretien d'une horloge, ce qui à l'époque était extrêmement cher. Nous pensons que ces travaux ont été faits vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, avant que ne commencent les comptes de la fabrique, qui entre 1459 et 1462, ne mentionnent que des travaux de restauration de la toiture des galeries. Ce qui prouve que le reste de l'église était en assez bon état, et avait été restauré relativement récemment. Nous pensons que ces travaux sont à dater avant 1459.

Les fabriciens de l'église restaurèrent complètement la nef de l'église. Ces travaux sont antérieurs à la reconstruction du chœur et du clocher et ont pu être exécutés en même temps que la construction de la chapelle Saint-Eutrope, voire quelques décennies plus tard.

Il fallut alors à l'époque entièrement reconstruire la charpente. Cependant, comme les fermes des charpentes construites à la fin du Moyen Age étaient plus fines que celles employées au XII° siècle, les chevrons étaient plus pentus. Les toitures romanes étaient à 45° alors que les toitures de la fin du Moyen Age étaient généralement inclinées à 70°. Pour éviter une toiture trop haute, les murs latéraux romans de la nef ont été arasés, faisant disparaître les anciennes baies romanes du haut des murs.

Il est possible que ces travaux qui rabaissèrent les murs de la nef, aient déjà été faits au XIII<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons aucun indice pour les dater précisément. Indiquons simplement que ce type de réfection se fit dans la plupart des églises rurales au XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

D'autres baies ont été alors ouvertes. Elles étaient dépareillées et appartenaient donc à différentes époques. Il reste des traces de ces baies dans la travée ouest de la nef, auprès des deux baies de 1875 faites, semble-t-il, sur le modèle des baies anciennes qui, elles, furent murées par la présence des colonnes engagées supportant les voûtes en briques construites en 1875.





Côté nord Côté sud Traces des anciennes baies gothiques auprès des baies de 1875

Le mur-pignon ouest a également été restauré à la même époque. Il fut renforcé dans chaque angle par un contrefort dont la base et le sommet furent constitués de pierres taillées en grès ferrugineux de Vailly, une pierre dure.

Une belle rosace, très restaurée à plusieurs reprises, au remplage de même style que les baies, fut aménagée dans ce mur pour éclairer la nef. Son origine remonte peut-être au XIII<sup>e</sup> siècle.



Le portail en plein-cintre roman fut totalement refait dans un style gothique finissant. Seules les bases très altérées des montants de ce portail nous montrent le style de cette restauration. Les moulures des montants et de l'arc ont été refaites sur le modèle des anciens.

La charpente de la nef était à entraits et poinçons apparents. Les chevrons et la toiture étaient masqués par une voûte en lambris. L'abbé Bouchasson, curé de la paroisse au XIX<sup>e</sup> siècle, nous a fait une description de la nef de l'église avant les grandes restaurations de 1875 : « A



l'intérieur, au lieu de la belle voûte en briques qu'on y voit maintenant, il y avait un très mauvais lambris en planches plus ou moins égales qui n'empêchait ni le froid ni la neige de pénétrer dans l'église. Aussi l'église qui était très froide en hiver devenait une fournaise en été. Au-dessous de cet

affreux lambris on voyait quatre énormes poutres qui reposaient sur les murs. Une autre pièce de bois qu'on pouvait appeler une aiguille (poinçon) partait du haut de la voûte pour venir se reposer sur le milieu de la poutre transversale. De telle sorte que la nef, avec ses murs sales, tordus, son lambris à moitié pourri et ses poutres plus ou moins bien travaillées, ressemblait plutôt à une grange qu'à une église. Il n'est pas nécessaire de parler des fenêtres qui laissaient plus à désirer que tout le reste. Il n'y en avait pas deux de la même forme ni de la même grandeur. »



Exemple de charpente à entraits et poinçons apparents et de voûte en lambris (Vesdun 18)

## La galerie

Mentionnée dans les comptes de la fabrique de 1459-1462, elle est donc antérieure au milieu du XV siècle. Démolie en 1875, elle enserrait la nef de l'église, à partir de la chapelle Saint-Eutrope au nord, jusqu'à la limite du chœur au sud. Nous n'avons pas de détails particuliers en ce qui concerne son aspect, mais la nef de l'église de Pierrefitte devait ressembler à celle de Brinon ou à celle de Souvigny-en-Sologne.



Eglise de Brinon-sur-Sauldre



Eglise de Souvigny-en-Sologne

#### Les premiers comptes de la fabrique.

Les comptes de fabrique sont des pièces comptables très précieuses et assez rares. Ceux de Pierrefitte ont été en partie conservés et sont actuellement aux Archives départementales de Loir-et-Cher (G 2699 à G 2703). Il semble que ces comptes, étant donné l'état dans lequel nous les avons trouvés en 1990, n'aient jamais été dépouillés.

Les premiers comptes sont ceux des années 1459 à 1462 (Archives départementales de Loir-et-Cher G 2699). Ils ne nous apprennent rien sur les travaux de construction du chœur et du clocher.

Ces comptes nous indiquent que la boîte de Saint-Eutrope dans laquelle les fidèles laissaient leurs dons, existait en 1459. Les fidèles laissaient également leurs dons dans la main de saint Etienne, soit la main d'une statue, soit un reliquaire.

Les frais de restauration de la toiture des galeries extérieures, situées à l'ouest de l'église, sont aussi mentionnés : 33 sols 10 deniers pour l'achat de 1500 tuiles, et 3 sols 10 deniers pour leur transport et les dépenses faites pour la passation du marché avec le couvreur dans l'auberge de Michelette.

#### Transcription des comptes de 1459-1462 :

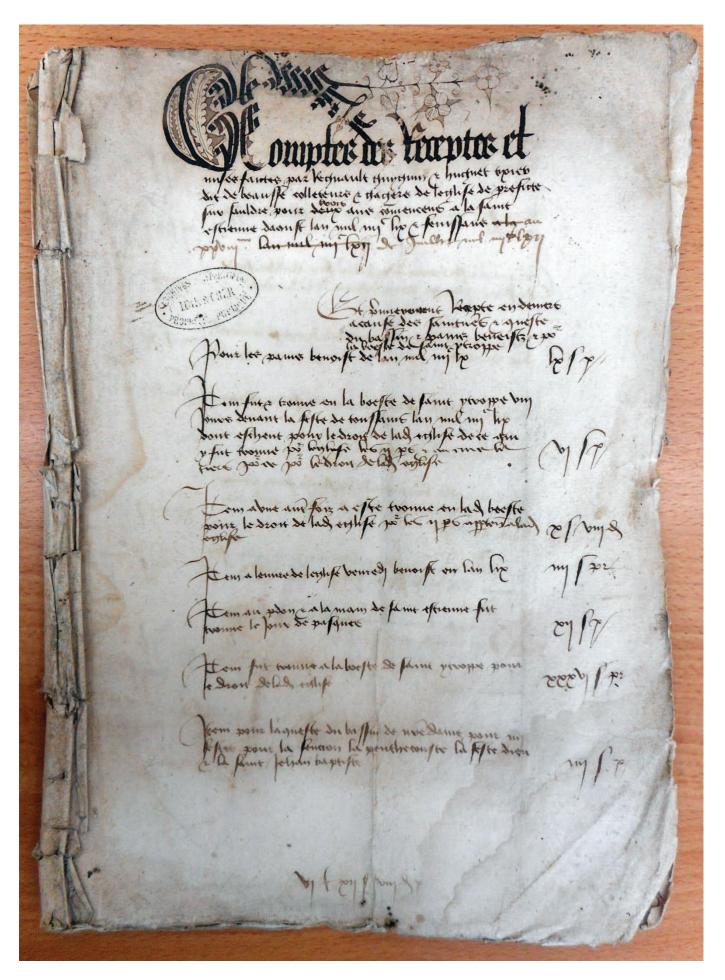
« Comptes des receptes et mises faictes par Regnault Guyguin et Huguet Tixier dit de Beausse, colleteurs et gagers de l'église de Pierreficte sur Sauldre pour trois ans commencens à la saint estienne d'aoust lan 1459, et fenissant au  $28^{\grave{e}^{me}}$  de juillet 1462.

Et premièrement recepte en deniers à cause des saintures et questes du bassin et pains benoists et pour la boeste de saint Ytroppe

- Pour les pains benoist de l'an 1460 : 60 sols
- Item fut et trouvé en la boeste de saint Ytroppe un jours devant la feste de toussains l'an 1459 dont escheut pour le droit de ladite église de ce qui y fut trouvé pour l'église les 2 pars et aucuns le tiers pour ce pour le droit de ladite église : 6 sols.
- Item à une autre foiz a esté trouvé en ladite boeste pour le droit de la dite église pour les 2 pars appartenant à ladite église : 10 sols 8 deniers.
- Item à leuvre de l'église venredi benoist en lan 59 : 4 sols parisis.
- Item au pardon et à la main de saint Estienne fut trouvé le jour de pasques : 12 sols
- Item fut trouvé à la boeste de saint Ytroppe pour le droit de ladite église : 36 sols pr.
- Item pour la queste du bassin de notre dame pour 4 festes, pour la sencion, la penthecouste, la feste dieu, et la saint Jehan baptiste : 4 sols.
- Item a esté trouvé à la boeste de saint Ytroppe pour le droit de ladite église : 16 sols.
- Item fut trouvé à leuvre de ladite église à une feste de noel : 3 sols 4 d.
- Item a este trouvé à une autre foiz à ladite boeste de saint Ytroppe pour le droit de ladite église : 12 sols.
- Item a esté trouvé à leuvre de ladite église le mercredi des ténèbres : 3 sols.
- Item au bassin pardon et à la main de saint Estienne : 16 sols.
- Item à leuvre de ladite église : 16 sols.
- Item a este trouvé à la boeste de saint Ytroppe le 4<sup>ème</sup> jour de may l'an 1461, et pour le droit de ladite église : 24 sols.
- Item pour la main de saint Ytroppe et au pardon fut trouvé ledit jour de saint Ytroppe l'an dessusdit : 12 sols.
- Item a este trouvé à leuvre de l'église le jour de toussaint audit an 1461 : 6 sols.
- Item pour les saintures de saint Estienne pour le bassin ... et pardon : 13 sols 6 d.
- Item à la boeste saint Ytroppe qui fut de partie le vendredi des tenebres pour le droit de l'église : 8 sols.
- Item à leuvre de l'église la veille de pasques audit an fut trouvé : 12 d.

Autre recepte à cause de vente de laine et cyre pour ledit temps de ces présens comptes et pour les testamens. Et premièrement :

- Pour vente de cyre : 22 sols.
- *Item pour vente de laine : 10 sols.*
- Item pour autre vente de layne appartenans à ladite église : 6 sols 8 d.
- Item pour la vente de 3 livres de cyre : 8 sols.
- Item pour autre vente de cyre : 24 sols.
- *Item pour autre vente de layne : 5 sols.*
- Item pour autre vente de cyre : 5 livres pr.
- Item pour la vente du casble (?) de ladite église : 16 sols.
- Item pour le testament de feu Jaquet Gaultier a esté receu par la main de Netant : 3 sols 8 d.



Comptes de la fabrique, chapitre des recettes : 1459-1462 (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 2699)

- Item dudit Netant à cause de son filz et sa bruz : 5 sols.
- Item de Pierre Joly pour le testament de sa feu dame : 2 sols 6 d.
- Item a esté receu pour le don que fit la feu Ripée à ladite église : 2 sols.
- Item de Guillaume de Vignoulx pour les testamens de ses feux gens : 6 sols.
- Item pour le testament de la femme feu Macé Daubet et pour celluy dudit Macé : 2 sols 6 d.
- Item de Jehan Regnart pour le testament de son feu père : 3 sols 2 d.
- Item de la femme Jehan Bedung de don qu'elle a fait à ladite église : 8 deniers.
- Item pour la queste du bassin le jour de pasques : 2 sols.
- Item pour la boeste et saintures le jour de saint Ytroppe en l'an 62 : 18 sols.
- Item pour les saintures de saint Estienne et pour le pardon ledit jour de saint Ytroppe audit an : 8 sols.
- Item pour leuvre de l'église ledit jour et an : 6 sols.
- Item pour la vente de 26 livres de cyre vendue le jour de la foire du bois chacune livre 2 sols 8 d. pour ce : 4 livres 16 sols.
- Item pour la vente de 9 livres de cyre vendue à Orléans, chacune livre 2 sols 8 deniers, pour ce : 26 sols 8 deniers.
- Item pour la vente de toisons des brebiz qui sont chez Joly : 22 sols.
- Item pour la vente des toisons des brebiz qui sont à Sergy : 23 sols.
- Item pour le testament de feu Huguet de Beausse pour don fait par luy à ladite église : 24 sols.
- Item pour la vente de 5 sextiers de blé des rentes de ladite église : 26 sols 8 d.

Autre recepte en deniers à cause de dons faiz des paroisses qui ont amenées leurs processions en ladite église de Pierreficte le jour de saint Ytroppe et autres jours. Et premièrement en l'an 60 :

- De la procession de Sallebrix le jour de saint Ytroppe l'an 60 : 22 sols.
- De celle de Soesmes cedit jour : 17 sols 8 d.
- De celle de Noan ledit jour et an : 11 sols 8 d.
- De celle de Menestreol : 4 sols.
- De celle de Saincte Montene : 4 sols 8 d.
- De celle de Vouson : 8 sols.
- De celle de Chaon : 8 sols.

#### Pour les processions de l'an 1461 :

- De la paroisse de Menetreol en Villete : 3 sols 8 d.
- De celle de Menetreol sur Sauldre : 3 sols 4 d.
- De celle de Saincte Montaine : 4 sols.
- De celle de Nançay : 6 sols.
- De celle de Soesme : 16 sols.
- De celle de Sallebris : 16 sols.
- De celle de Noan : 5 sols 4 d.

#### Pour l'an 62 :

- Pour la procession de Noan qui fut amenée ledit jour de saint Ytroppe de don fait par eulx : 8 sols.

Autre recepte à cause des rentes et loages de préz desquelles rentes et loages ladite église... Et premièrement :

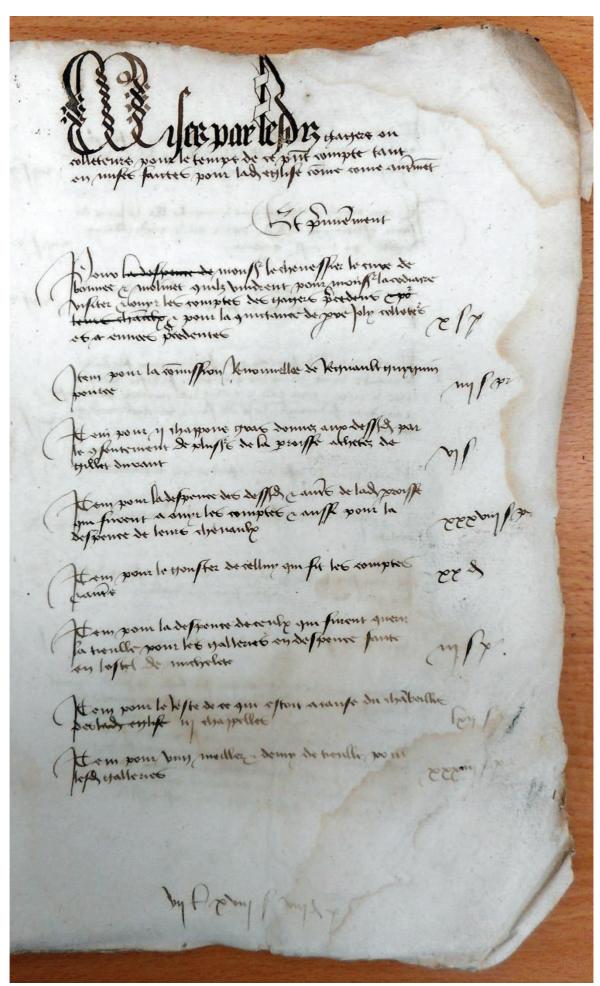
- De la Dunayse pour la rente de 2 années de sa maison reupceut le jour de saint Laurent 1459 pour le droit de l'église : 16 deniers.
- Item de Jehan Borderio pour la rente qu'il doit à ladite église sur ung pré assis derrière le molin d'avau sur la rivière de Sauldre : 18 d.
- Item de Jehan Lambert de rente qu'il doit à ladite église appellée la Noe Blanche : 4 d.
- Item de Naudin Ruppe pour le pastureau de Champevau : 3 sols.
- Item de Regnault Guyguin de rente qu'il doit à ladite église sur sa maison de Pierreficte : 4 d.
- Item de Jehannete de Longaste sur ce 3 sols 4 d. pour qu'elle doit chacun an à ladite église sur ce receu sur sa métairie de Longaste : 18 d.
- Item de Estienne Borderio pour le droit de l'église à cause du loage de la Noe Blanche : 4 d.
- Item de Pierre Bailli pour le pré de Lisle : 6 sols.
- Item de Pierre Brules pour le pré de Saint Estienne pour 2 années : 8 sols.
- Item de Jehan Regnart pour le pré du Pont : 3 sols 4 d.
- Item dudit Regnart pour le pré de la Rive Botet : 22 d.
- Item de Naudin Ruppe pour le pré et pastureau de Champenau : 3 sols.
- Item de Jehan de Levys de la rente de l'osche Berry : 8 d.
- Item de Jehan Lambert pour rente qui doit à ladite église pour ladite Noe Blanche : 6 d.

- Item de Polart pour les Noes Blanches : 4 d.
- Item pour Lille clore qui est derrière la maison carré : 4 d.
- Item de Masse Deffe de Sasse de rente qu'il doit à ladite église sur le clos Brisées : 8 sols 8 d.
- Item de pour la place de feu Boucher pour rente qu'elle doit : 2 d.
- Item de Pierre Gillet pour la place de la fontaine de Pissaron : 6 sols.
- Item des houers de feu Belin de rente qu'ilz doivent à ladite église sur les osche assise en la ville de Pierreficte sur le chemin d'Orléans : 8 d.
- Item de Estienne Carré pour rente deue à ladite église sur tous ses héritages : 9 d.
- Item Pierre Bailli de rente deue à ladite église sur ses héritages de Noiers : 9 d.
- Item de Jehan Rodon pour ung pré qui tient de ladite église : 14 d.
- Item de Jehan de Levie pour la rente qui doit à ladite église pour l'an 1461 pour l'osche Berry : 8 d.
- Item de Varineau pour rente qui doit à ladite église : 4 d.
- Item de Estienne de Grant Marches pour les Noes Blanches qu'il a faulchées : 4 d.
- Item de Carré pour la rente qu'il doit à ladite église à cause de sa taille assise derrière sa maison : 4
   d.
- Item de Regnault Guygain pour la rente de sa maison deue à ladite église : 4 d.
- Item de Jehan Borderiou pour ung pré qui tient de ladite église : 18 d.
- Item de Pierre Bailli pour le pré de Lisle pour 2 années : 12 sols.
- Item monsieur de la Mote pour le pré du gué de la Levrete : 4 sols.
- Item de Jehan Boutet pour le pré de la Roe et pour la Noe des Monterez : 2 sols 4 d.
- Item pour le testament de la femme Jehan Brules : 5 sols.
- Item de Pierre Gillet pour la rente qu'il doit à ladite église pour ceste année de la Noe des Passarous : 6 sols.
- Item de Jehannete de Longaste pour la rente qu'elle doit à l'église sur ses héritages : 20 d.
- Item de Naudin Ruyppe de rente qu'il doit à ladite église pour le pré de Champenau : 3 sols.

Somme toute de recepte 47 livres 16 sols 8 deniers.

Mises par lesdiz gagers ou colleteurs pour le temps de ce présent compte tant en mises faictes pour ladite église comme autrement. Et premièrement :

- Pour <del>la dépense de</del> Monsieur le chenessier, le curé de Bonnes et Molinet, qu'ilz vindrent pour monsieur l'acediacre visiter et ouyr les comptes des gagers précédens et pour la quittance de Pierre Joly colletés es années précédentes : 10 sols.
- Item pour la commission renouvellée de Regnault Guyguin pour ce : 4 sols pr.
- Item pour 2 chappons gras donnez aux dessusdits par le consentement de plusieurs de la paroisse achetéz de Gillet Durant : 6 sols.
- Item pour la despense des dessusdits et autres de la paroisse qui furent à ouyr les comptes et aussi pour la despense de leurs chevaulx : 38 sols.
- Item pour le gouster de celluy qui fit les comptes et autres : 20 d.
- Item pour la despense de ceulx qui firent quérir la tieulle pour les galleries en despense faicte en l'ostel de Michelete : 3 sols.
- Item pour le reste de ce qui estoit à cause du chambrillier des <del>ladite église</del> 3 chappelles : 62 sols.
- Item pour ung meillez et demy de tieulle pour lesdites galleries : 33 sols.
- Item pour la despense du curé son clerc et son cheval qui menèrent la procession le jour de saint Jehan Baptiste à Soesme en l'an 1459.
- Item pour 2 oysons que le curé bailla le jour de saint Estienne audit an pour ceulx qui vindrent visiter pour monsieur l'acediacre : 4 sols.
- Item pour la despense de mondit sieur l'acediacre le samedi des 4 temps en septembre audit an : 17 sols 4 d.
- Item pour la despense que fit Guenin filz dudit Regnault tant pour luy que pour sa beste pour ce que le curé avoit fait appeler les gagers de l'église à oir une sommation le jour de saint Michel audit an pour ce : 7 sols.
- Item pour la despense à fondre les moucherons : 2 sols.
- Item pour ceulx qui firent lever les rentes de ladite église : 10 d.
- Item fut baillé au chambrilleur deux sextiers de blé au prix de ... chacun sextier qui vallent
- Item pour faire les sierges de toussains : 3 sols.
- Item pour la despense qui fut faicte le jeudi devant la toussains pour aller à Orléans tant contre le cure comme pour chevir à Julien Dalier qui avoit fait citer et aussi 4 sols p. qui furent baillez audit Julien pour avanser le procés que ladite paroisse avoit audit curé tant pour la despense de bouche que pour le cheval et pour le loage dudit cheval pour toutes les choses dessusdites : 18 sols 4 d.



Comptes de la fabrique, chapitre des dépenses : 1459-1462 (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 2699)

- Item pour la despense de Huguet de Beausse qui fut à Orléans pour passer une procuration comme collecteur pour la despense dudit Huguet tant pour luy que pour son cheval : 8 sols.
- Item pour le procés de monsieur le curé qui avoit mis à sus aux colleteurs qu'ilz avoient baillez les vestements à messieurs Martin pour ce couvrir, pour ce baillé à Julien Dalier : 8 sols.
- Item pour une citacion contre ledit curé : 4 d.
- Item pour la porter et une procuration que passa ledit Huguet comme colleteur : 2 sols.
- Item pour la despense que fit ledit Huguet au voiage qu'il fit audit Orléans contre ledit curé le samedi devant les 4 temps de Noel tant pour sa despense que pour son cheval : 6 sols.
- Item pour le vin à admenistrer à Noel en l'an 59 : 4 d.
- Item pour farine à faire le pain admenistrer audit jour prise en l'ostel de Gillet Durant : 4 d.
- Item pour autre farine prise en l'ostel de Michelete : 4 d.
- Item pour la despense desdits gagers et Gillet Durant qui furent audit Orléans contre ledit curé le samedi après la Thyphanie à cause du service de l'église et pour les escriptures que fit maistre Jehan Ruper pour bailler ce que lesdits colleteurs demendoient audit curé lesquelx manquèrent 3 jours pour les choses dessusdites : 24 sols.
- Item pour fondre les chandelles et faires les sierges de Noel : 2 sols.
- Item pour la despense de Gillet Durant qui fut à Orléans pour le fait de l'église le jour de notre Dame de mars : 6 sols.
- Item pour la despense de Huguet et sa beste qui fut à Orléans pour le fait de ladite église avecques ledit Gillet Durant : 8 sols.
- Item pour 2 mesures d'uille prises à Soesme à la foire du Grynon : 5 sols 4 d.
- Item pour la façon et farine à faire le pain admenistré à Pasques : 2 sols 4 d.
- Item pour le vin administrer et louer les aultiers à Pasques : 3 sols 4 d.
- Item pour encens: 8 d.
- Item pour la despense du curé et son clerc quant on mena la procession à Chaon le lendemain de Pasques : 3 sols 2 d.
- Item pour la despense à faire les sierges de Pasques : 2 sols.
- Item pour despense à fondre les chandelles : 20 d.
- Item pour le vin qui fut donné et convoier les processions le jour de saint Ytroppe l'an 60.
- Item pour la despense à mener ladite procession le jour de saint George : 4 sols 4 d.
- Item pour la fonte des chandelles de saint Ytroppe : 2 sols 6 d.
- Item pour la despense qui fut faicte au voiage d'Orléans par Gillet Durant et Huguet de Beausse contre le curé le 12<sup>ème</sup> jour de may tant pour eulx que pour leurs chevaulx : 19 sols 4 d.
- Item audit voiage pour le conseil : 17 sols.
- Item pour l'aumonnière à porter nostre Seigneur aux villages : 11 sols.
- Item pour 36 livres de plont à faire le benoistier et pour adoubez la coppe : 22 sols.
- Item pour celluy qui amena ledit plont : 16 d.
- Item pour despense à faire les sierges de Panthecouste : 2 sols.
- *Item pour plomber ledit benoistier : 4 sols.*
- Item pour la despense du curé, son clerc et son cheval, quant on mena la procession à Sallebris : 3 s.
- Item pour la despense des visiteurs qui visitèrent en l'an 1460.
- Item pour les Baudriers des saint : 4 sols 8 d.
- Item pour la moitié d'ung aignau de deisine (?) : 2 sols 6 d.
- Item pour encens: 8 d.
- Item pour la façon du brief pour ladite église : 48 sols.
- Item pour la façon des fers à faire le pain à chanter : 32 sols.
- Item pour ung livre auquel est le service de saincte Anne tant pour achept que pour despense : 16 s.
- *Item pour la fonte des chandelles de la toussains : 2 sols.*
- Item la façon des sierges de ladite feste : 3 sols.
- Item a esté baillé pour lays de quoy on fait les sierges : 2 sols.
- Item pour le pain et vin admenistrer le jour de Noel : 2 sols.
- Item pour la fonte des chandelles et façon des sierges de Noel : 4 sols.
- Item pour 2 mesures d'uille prises à Soesme : 8 sols.
- Item pour le pain et vin admenistrés le jour de Pasques et pour laver les aultiers : 5 sols 4 d.
- Item pour la façon des cierges et fonte des chandelles desdits Pasques : 6 sols 4.
- Item pour la despense de la procession qui fut menée le jour de saint George à Sallebris pour le chappellin et son clerc : 2 sols.
- Item pour le vin que on donna au moment des processions qui vindrent le jour de saint Ytroppe en l'an 61.

- Item pour la façon de ces présens comptes et pour la despense du clerc qui les a faiz lequel est venu d'Aubigny pour la despense desdits gagers qui ont esté présens à faire lesdits comptes et la fonte des chandelles de saint Ytroppe : 16 sols.
- Item pour la despense de ceulx qui gouvernoient l'église le jour de saint Ytroppe : 6 sols.
- Item pour six aulnes de toille pour faire une aube et deux amits : 16 sols.
- Item pour la façon desdits amitz et aube : 2 sols 6 d.
- Item pour la façon des sierges de Noel l'an 61 et pour fondre les chandelles : 2 sols.
- Item pour le pain et vin admenistrer ledit jour de Noel et pour la façon dudit pain : 2 sols.
- Item pour une mesure d'uille prise à la saint Symon à la foire de Salbris : 3 sols.
- Item pour despense à fondre les chandelles de la Toussains : 2 sols.
- Item pour faire les cierges de ladite feste : 3 sols.
- Item pour 2 mesures et demye d'uille prises à Soesme à la foire du Grignon pour ce 8 sols 4 d.
- Item pour la farine et façon du pain admnistrer le jour de Pasques et pour le vin à alver administrer ledit jour : 8 sols.
- Item pour la fonte des chandelles et pour faire les sierges de ladite feste : 4 sols 2 d.
- Idem pour l'achept de deux brebiz achectées de Pierre Joly 10 sols pour ce : 20 sols.
- Item pour 2 paintes de vin données à la procession de Noan le jour de saint Ytroppe l'an 62, valleur...
- Item pour la journée du clerc qui est venu d'Aubigny faire ces présens comptes le 11<sup>eme</sup> de may 1462 : 4 sols.
- Item pour la despense dudit clerc et Regnault Guygain gager : 3 sols.
- Item pour ung calice qui a esté achapté pour ladite église : 9 livres 18 sols.
- Item pour 4 sintures : 2 sols.
- Item pour la despense de ceulx qui ont porté ... les vestemens pour eulx et leurs chevaulx : 13 sols.
- Item pour l'adoubage de la croix qui estoit rompue : 8 d.
- Item pour la despense du chappellin qui mena la procession à Jargueau et pour le charron qui mena ledit chappellin : 8 sols.
- Item pour la façon de deux aubes et de 3 amitz : 6 sols.
- Item pour l'achept de 60 chefz de brebiz acheptées de Jehan de Sergy et de son gendre : 16 livres 16 sols 4 d
- Item pour l'achepte de 2 aulnes de toille acheptées de Pierre Gillet : 6 sols.
- Item le jour ... qui est venu pour accomplir ces présens comptes : 4 sols.

Somme toute des mises 62 livres 12 sols 10 d. Somme de recepte 47 livres 16 sols 8 d.

Doit ladite église ausdits colleteurs pour plus avoir mis que receu 14 livres 16 sols 4 deniers.

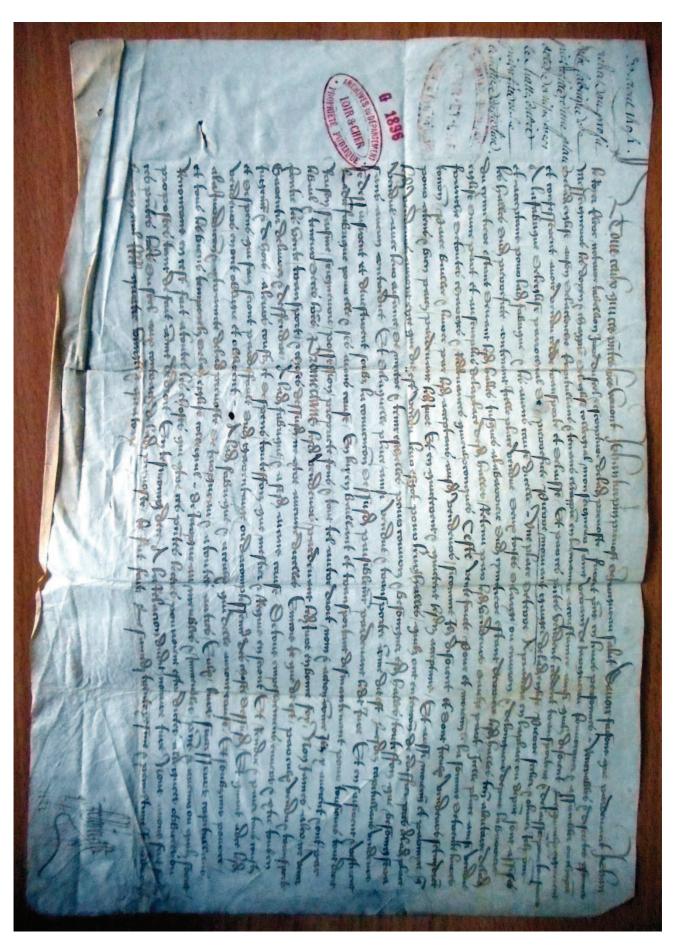
L'an 1462, le mercredi 28<sup>ème</sup> jour du mois de juillet furent ouis ses présens comptes... »

## Les halles des abords de l'église au XV<sup>e</sup> siècle

Jean II le Bon, roi de France, octroya, en août 1362, au doyen et au chapitre de Saint-Vrain de Jargeau, diocèse d'Orléans, la création d'une marché hebdomadaire, le mardi, et de deux foires annuelles, les deux jours des fêtes de deux saint Etienne, le 26 décembre et le 3 août, dans la ville de Pierrefitte-sur-Sauldre ("*Petraficta super Saldriam*"), après enquête faite par Gérard Thilley, prévôt de Sologne, et Jean Chevalier, substitut du procureur aux exemptions du duché d'Orléans (Archives Nationales JJ 91, folio 199 verso, N° 382, acte en latin).

A la suite de cette fondation, le chapitre de Jargeau construisit une halle près de l'église et du cimetière de Pierrefitte. Cette halle est mentionnée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle dans l'acte suivant.

Le 30 août 1494, Jehan Turpin, prévôt de Jargeau, établit, devant Jehan Le Royer, clerc, notaire, tabellion juré du sceau et écriture de la prévôté, l'acquisition auprès du doyen et du chapitre de la collégiale Saint-Vrain de Jargeau, et au profit de la fabrique, représentée par Pierre Morvant, gaiger de l'église, Pierre Scelier et Olivier Joly, habitants de Pierrefitte, d' « une place de terre à prendre en la place où de présent sont assises les halles dudit Pierrefitte, contenant icelle place vendue deux toises de large ou environ et de longueur depuis la barrière du cymetière estant devant lesdites halles jusques à la barrière du cymetière estant derrière lesdites halles tenant à l'éritaige de ladite église d'une part et au surplus de la place desdites halle retenu par ledits vendeurs d'autre part ». Les habitants firent cette acquisition pour la somme de 30 livres tournois, « pour leurs halles qu'ilz ont entencion de édiffier près de la dite place vendue avec leur aisance de mectre et tenir eschelles pour couvriz et besoingner esdites halles ». Les habitants acquirent donc cette place pour construire une halle qui appartiendrait à la fabrique et non au doyen et au chapitre de Jargeau.



Acquisition le 30 août 1494, par la fabrique d'un terrain près des halles de Pierrefitte dans l'intention de construire d'autres halles (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896)

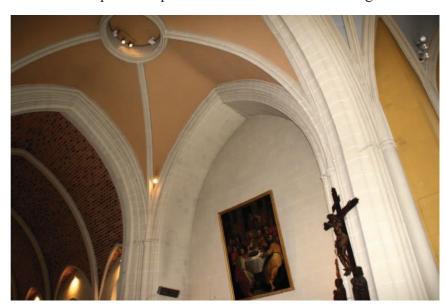
#### Reconstruction du chœur et du clocher

La construction de cet imposant clocher, de plus de 50 mètres de hauteur, a certainement été réalisée par la fabrique de l'église pendant la construction du chœur puisque les piliers des colonnes engagées qui le supportent sont les mêmes que ceux de l'arc triomphal du chœur. Les deux ouvrages, le chœur et le clocher ont donc été construits en même temps. Le style de cet agrandissement et de cet embellissement de l'église est celui de la basilique Notre-Dame de Cléry-Saint-André, rebâtie sur ordre du roi Louis XI entre 1449 et 1485. Nous pensons que le clocher et le chœur de l'église Saint-

Etienne de Pierrefitte ont été réalisés postérieurement au chantier de Cléry-Saint-André, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Le clocher a un plan carré, sa base est une extension de la nef. Il repose sur quatre forts piliers renforcés par des contreforts d'angles perpendiculaires qui supportent quatre arcs brisés portant eux-mêmes une voûte d'ogives en pierres.

L'oculus qui permet la montée des cloches a été percé en 1938. Il n'y avait à l'origine qu'une clef de voûte au sommet de cette voûte.







Les moulures des piliers et les colonnes engagées sont marquées à leur sommet par des bandeaux sculptés de feuillages. Certains bandeaux ne sont pas sculptés ou ne sont sculptés que partiellement. Les bases des piliers et des colonnes sont buticulaires et le tout est de style gothique flamboyant.







On accède aux étages du clocher par une petite porte à linteau droit simplement mouluré, donnant dans une tourelle pentagonale à escalier à vis qui à l'origine était en pierres de taille. L'escalier en pierres a été détruit par plusieurs coups de foudre et finalement par l'incendie de 1937.

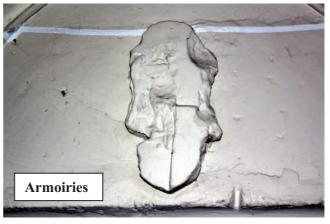






Une petite porte donne aujourd'hui accès à la sacristie. Elle donnait autrefois à l'extérieur de l'église. Le linteau est surmonté d'une accolade décorée de crochets de feuillages, et de deux pinacles de style gothique flamboyant, décorés de deux culots sculptés, l'un d'un dragon et l'autre d'un ange, sculptures sans doute très restaurées au XIX<sup>e</sup> siècle en 1875.

Au-dessus du linteau de cette petite porte qui était sans doute l'accès à l'église de la famille seigneuriale du château de la Mothe Pierrefitte, on distingue des armoiries très dégradées sur



lesquelles on perçoit vaguement un demi-oiseau à gauche et deux quartiers à droite, armes présentes aussi sur une clef de voûte du chœur.



Le chœur est composé de deux travées, l'une rectangulaire, la seconde, le sanctuaire, à trois pans. Les angles sont renforcés de contreforts.



La tour du clocher comporte plusieurs étages. Le dernier étage, celui du beffroi, est ouvert sur chaque face de deux baies jumelles en tiers point. La tour est surmontée d'une toiture en bâtière surmontée d'une flèche octogonale portant la hauteur de l'ensemble à près de 55 mètres. Le clocher et le chœur, à la différence de la nef, étaient, dès l'origine, couverts en ardoises.













Les cinq baies du chœur, et la baie sud du clocher sont toutes de style gothique finissant, ou flamboyant. Celle du chevet porte deux meneaux.

Les murs du chœur et les contreforts portent une voûte en éventail. Les nervures des voûtes autrefois peintes s'arrêtent sur des colonnes engagées.

















Les clefs de la voûte du chœur : une fleur et des armoiries.





Il existe deux médaillons en terre cuite de style Louis XII insérés dans le pan nord-est du chevet. Représentations d'influence italienne, il s'agit d'un couple de seigneurs, sans doute de généreux donateurs lors de la reconstruction du chœur et du clocher. Nous pensons qu'il ne peut s'agir que de la famille habitant la Mothe Pierrefitte à la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et dont les armoiries figurent sans doute sur la clef de voûte du chœur et sur la petite porte d'accès à la base du clocher. Ces deux médaillons se tournaient autrefois le dos. Ils ont été inversés lors de la réfection de l'intérieur de l'église en 1994.

### Qui a reconstruit le clocher et le chœur?

La chose est certainement complexe. Le clocher qui fait partie de la nef de l'église et non du chœur, a dû être à la charge des paroissiens représentés par la fabrique de l'église. Cette partie a pu recevoir les dons de généreux donateurs.

On prétend que la reconstruction du chœur fut l'œuvre de l'illustre maison de Montmorency. M. de Basonnière prétendait lui que cette reconstruction était l'œuvre de la famille Chabot, car les armes de cette famille se trouvaient sur un ancien vitrail peint, aujourd'hui disparu. Nous pensons que les Chabot ont pu simplement financer ce vitrail ou une partie des travaux de reconstruction. Peu de personnes ayant dépouillé les sources historiques de la paroisse de Pierrefitte, il était difficile de fonder une hypothèse sur de si minces présomptions.

Pourtant le dépouillement des registres paroissiaux nous apprend que les membres de la famille de la Chapelle étaient enterrés dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle dans le chœur de l'église :

- 22 mai 1674 : fut « inhumé dans le chœur de cette église de Pierrefitte sur Sauldre, le corps de noble Gabriel de la Chapelle, vivant escuier, seigneur de la Lande » (63 ans).
- 24 juin 1676 : fut « inhumé dans le chœur de cette église Charles de la Chapelle, escuyer, sieur de Bourgneuf, décédé au lieu de la Motte de cette paroisse » (38 ans).
- 26 février 1687 : « a esté enterré dans le chœur de cette église par moi curé soubsigné, Damoiselle Catherine de Passat, veuve de deffunct Louis de la Chapelle, vivant, escuyer, sieur de Rucilly, âgée d'environ 66 ans ».

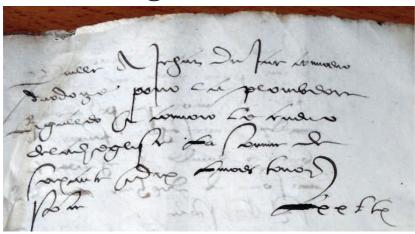


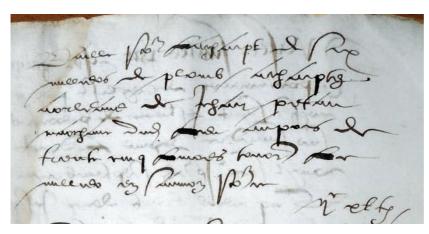
Notons que Gabriel et Louis de la Chapelle étaient les descendants de noble homme François de la Chapelle, écuyer, seigneur de la Motte-Pierrefitte (1574-1586) (Archives départementales de l'Yonne : 3 E 15-82). Ils étaient les descendants du principal mécène de la reconstruction du chœur de l'église, dont nous ne connaissons actuellement pas le prénom, et l'identité exacte, mais une piste a été ouverte. Ce fondateur et sa femme sont certainement aussi enterrés dans le chœur. En souvenir de leur fondation, ils firent encastrer dans les murs du chœur leur portrait. Notons que les armes de la famille de la Chapelle de Beaujeu et de Pierrefitte étaient « d'argent à une bande de sable fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or brochant sur le tout ». Ce ne sont pas les armes que l'on peut voir sur la clef de voûte du chœur. De plus, nous devons signaler que cette famille n'était pas seigneur de la paroisse. Les chanoines de Jargeau l'étaient. La famille de la Chapelle a dû probablement imposer un arrangement aux chanoines de Jargeau pour pouvoir se faire enterrer dans le chœur de l'église, droit réservé aux seigneurs ou aux curés de la paroisse.

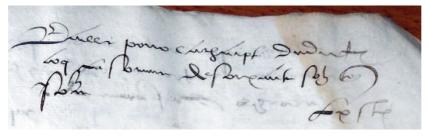
Nous trouvons dans les comptes de la fabrique de 1532-1534 un « monsieur de la Mothe » et nous n'avons pas son nom, mais nous pensons qu'il s'agit du seigneur en question.

En conclusion, nous devons indiquer que les revenus de la cure et de la fabrique étaient liés et que le clocher et le chœur furent sans doute construits aux frais de la fabrique, c'est certain, de la cure, fort probablement, des gros décimateurs, comme le curé ou le chapitre de Jargeau, et de généreux donateurs, comme le seigneur de la Motte.

### La fin des grands travaux de construction







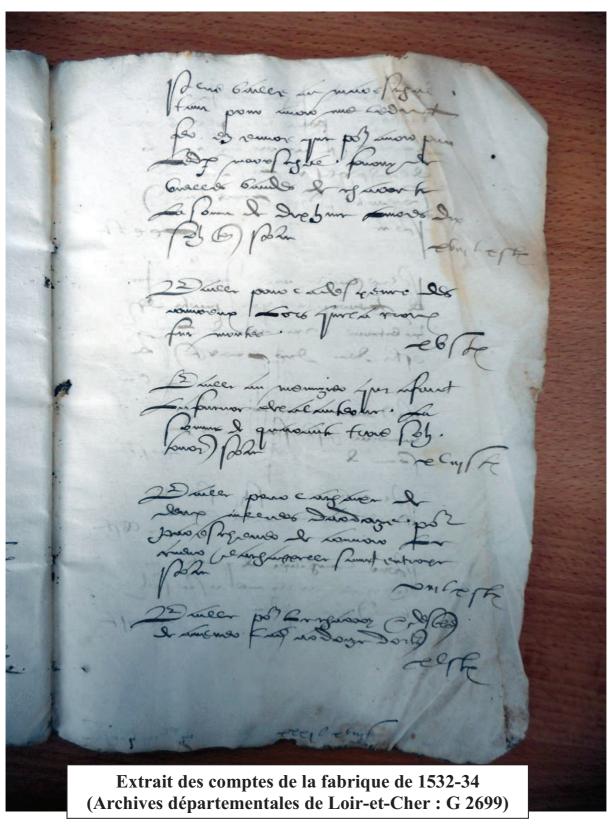
Nous connaissons la date de pose du coq de ce nouveau clocher grâce aux comptes de la fabrique de l'église des années 1532 à 1534 (Archives départementales de Loir-et-Cher: G 2699). Ces comptes font apparaître les travaux de toiture du clocher et du chœur.

Ce fut Jean Dujar, couvreur, qui travailla à la toiture du chœur, pour la somme de 70 livres tournois, sans compter toutes les dépenses annexes pour son fils et ses serviteurs, pour le transport de ses outils, etc.

Ces comptes aussi comportent de gros achats de plomb et d'ardoises, ce qui nous indique qu'il s'agissait bien d'une toiture neuve. Ce plomb coûta 210 livres, soit 2 écus 10 livres, et le coq 60 sols, sans compter les dépenses annexes de transport pour aller le chercher à Orléans, etc.

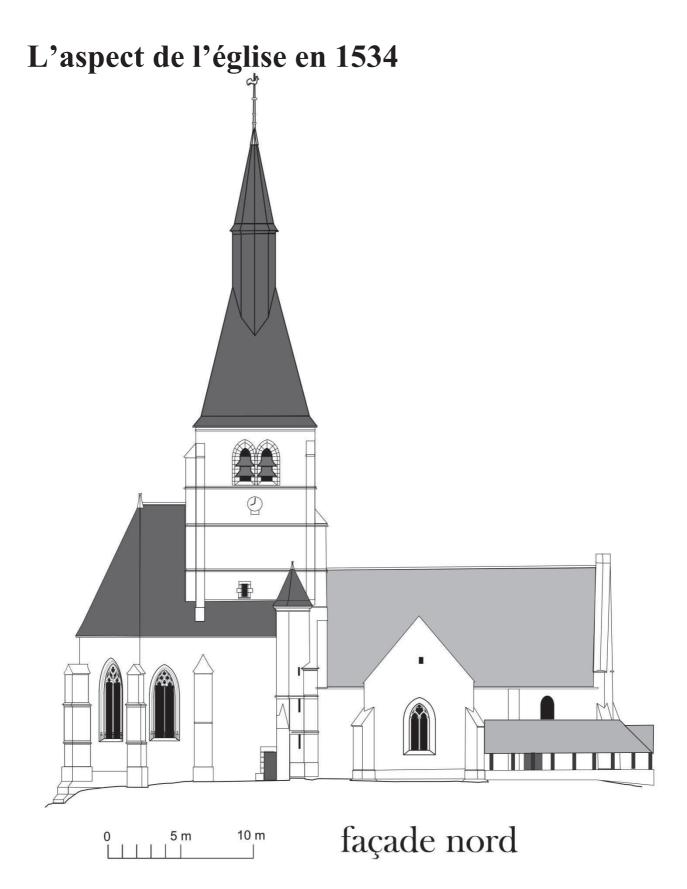
La fabrique acheta aussi de l'or en feuille, de grande quantité de plomb en plaque et de l'azur à la maison Jacques Fleury, marchand d'Orléans, pour la somme de 58 livres 3 sols 6 deniers, pour la finition et la dorure du clocher.

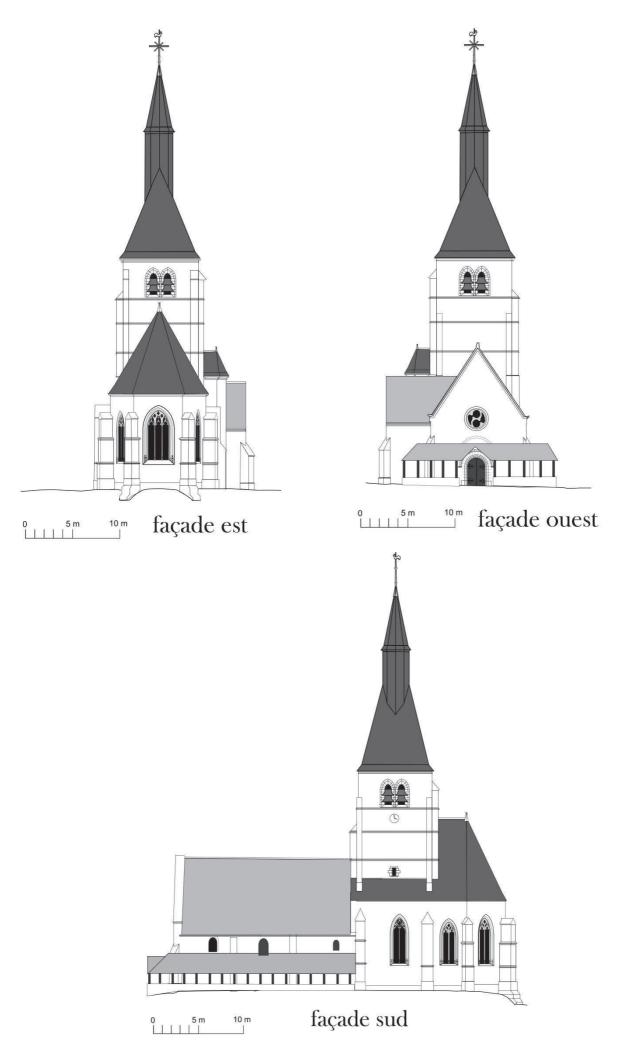
Elle acheta pour 15 livres 6 sols du fer pour le clocher à Estienne Banet et Jacques Durant, marchands à Aubigny, du charbon pour le maréchal, etc. Il existe aussi une mention du montage de la croix en haut du clocher. Une somme de 43 sols fut payée à un menuisier pour le fourreau de la lanterne. Il semble donc que la flèche était ajourée et disposait d'une lanterne. On peut encore mentionner l'achat de cordes pour servir à sonner les cloches (30 sols), l'achat de onze livres d'étain à François Desclouz (25 sols), et de 3 livres et demie à Gilles Mahon, pour l'usage du couvreur (9 sols), la fabrication d'une petite clef pour mettre à la petite porte, etc. Signalons également qu'une somme de 15 sols fut dépensée pour relever la cloche qui était tombée sur le plancher, qu'une somme de 2 sols avait été payée à un maçon qui avait réparé l'église où elle était décarrelée (sans doute à la suite d'une sépulture), qu'une somme de 7 livres avait été payée pour faire repeindre toutes les images (statues) de l'église.



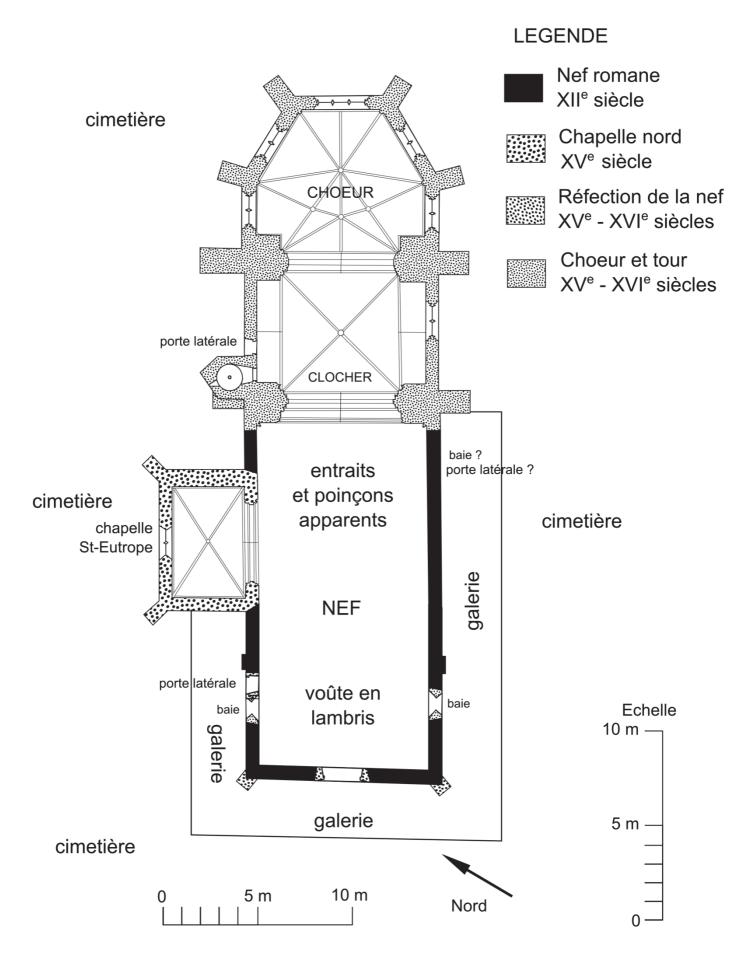
La somme des recettes de ces comptes se montaient à 410 livres 17 sols 8 deniers, et la somme des dépenses à 435 livres 6 sols et 4 deniers. La différence devait être payée aux gagers de l'église, Eutroppe Margat et Gillet P...

Après 1534, il existe une lacune d'une cinquantaine d'années dans les comptes conservés, cependant, ces précieux feuillets de 1532-1534, nous ont révélé la date de fin des travaux de construction du chœur et du clocher, à moins que le clocher ait été touché par la foudre et qu'il eut besoin de réparation et d'un nouveau coq en 1532-34, ce qui reste très improbable.





### L'église au début du XVI<sup>e</sup> siècle



# Vie du monument XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles



L'église au XVI<sup>e</sup> siècle : tentative de reconstitution Aquarelle de Julian Jouravleva sur un croquis préparatoire de Nicolas Huron

### Le lieu de réunion des marguilliers

Le lieu de réunion habituel des marguilliers était aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les galeries de l'église, que l'on appelle aujourd'hui caquetoire, et qui ont été démolies en 1875. Elles se situaient sur la partie ouest de l'église. Ces réunions sont attestées dans la plupart des sources écrites qui concernent la gestion des biens de l'église paroissiale, comme dans cet extrait d'une reconnaissance faite par Silvain Gilbert le 23 février 1698, d'une rente de trois livres qu'il devait à la fabrique : « fait et passé sous les gallerye de la dite église, lieu accoutumé à tenir les assemblées et traittés de l'affaire dicelle (église), issue de la messe ditte en la ditte église ».

Pour la clôture des comptes de la fabrique et la passation des marchés avec les artisans, les personnes concernées se réunissaient à l'auberge, pendant longtemps à l'hôtel de la Dame de la Croix Blanche.

### Les comptes de la fabrique

Documents rares et précieux, les comptes de la fabrique nous donnent beaucoup d'informations sur la vie de la paroisse à l'Epoque Moderne, du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce qui nous intéresse particulièrement dans ces comptes, ce sont les mises, c'est-à-dire les dépenses. Les sommes annotées sont celles effectuées pour l'achat de cierges, d'huile de noix pour le luminaire, de

chandelles, mais également la rémunération des prédicateurs, l'entretien des bâtiments appartenant à la cure, les frais de visite de l'archidiacre, et bien des choses encore qu'il serait fastidieux d'énumérer ici.

Nous présentons dans ce chapitre les principaux faits notables relevés dans ces comptes conservés aux Archives départementales de Loir-et-Cher (G 2699 à G 2703).

### Les dégâts des gens de guerre

Il y a parfois mention dans les comptes de la fabrique des dégâts faits dans l'église par les gens de guerre.

#### **Exemples:**

- En 1587, la serrure de l'église a été endommagée par des gendarmes (gens d'armes).
- En 1592, lorsque les armées du roi étaient à Pierrefitte, des soldats endommagèrent des outils appartenant à la fabrique.

### Les restaurations des toitures

La toiture est la partie la plus fragile de l'édifice. Les comptes de la fabrique sont remplis de dépenses faites à son sujet, soit pour une restauration complète, soit pour de petites réparations.

#### **Exemples:**

- En 1587, la couverture du chœur et celle de la chapelle Saint-Eutrope furent complètement restaurées par Raymon Servat, couvreur d'ardoises, que la fabrique a payé 2 écus 40 sols. Elle acheta pour 40 sols de clous d'ardoises, eut 15 sols de frais pour passer le marché de ce travail, et 7 sols 6 deniers pour la copie du marché conclu.
- En 1588, la restauration de la couverture du chœur est reprise par Etienne Mily, couvreur d'ardoises (3 écus 35 sols) qui utilisa 1000 ardoises (4 écus soit 40 livres tournois), 2000 clous d'ardoises, 500 clous à lattes et un quarteron de grand clou pour les chevrons dont certains étaient pourris. La fabrique paya aussi 30 sols pour le transport des ardoises achetées à un marchand d'Orléans, Benoît le Beau.
- En 1590, le même couvreur d'Aubigny, Etienne Mily, restaura la couverture de la tour.

La couverture et la charpente de l'église, c'est-à-dire de la nef, ont été restaurées en 1598, en même temps que la reconstruction complète des galeries. Pour cela la fabrique acheta 5000 tuiles en deux fois, du bois de charpente et de la chaux. Ce fut Roger Caillat et Jehan de Chaulme, charpentier de Selles-Saint-Denis, Léonard et Antoine les Miblée, maçons, qui firent les travaux.

Les fournisseurs en tuiles et en carreaux de brique ont pendant longtemps été la briqueterie de la Thomelle, ou à la briquerie de Moléon.

Dans le courant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les travaux d'entretien furent assurés par des couvreurs qui passeront un contrat avec la fabrique, une sorte d'abonnement en général de deux ans.

En 1708, de grands travaux de restauration furent entrepris, par maître Drugeon, couvreur à Aubigny, suite aux dégâts « causés par le feu du ciel et la grêle ». La toiture de la nef et le lambris furent restaurés les années suivantes. Le 3 novembre 1709, la fabrique acheta pour 95 livres 9 sols, 10 600 tuiles au sieur de Moléon « pour réparer la dicte églize endommager par la grelle ». 32 bottes de lattes furent achetées pour 19 livres 4 sols. 56 livres de clous à lattes et à ardoises furent achetées pour 14 livres 7 sols au sieur Benoist, d'Orléans. La charpente de la galerie fut réparée par Léonard Audinet pour 54 sols. Maître Bourdeau, couvreur s'occupa de la réparation de la toiture de la chapelle Saint-Eutrope et de celle de la galerie.

En 1735, la couverture fut restaurée par Le Lion et Girard, couvreurs d'ardoises, pour 24 livres, à la suite « *du dommage fait par les vents du jour de St-Nicolas de l'année 1735* ».

En 1748-51, c'est un vent fort qui endommagea la toiture, et le clocher dut être réparé suite à l'action de la foudre. La charpente de la tour et sa couverture firent l'objet de grosses réparations à la suite de ces dégâts.

Le lambris de la voûte de la nef de l'église causait également énormément de frais de réparation.

### Les frais de recarrelage de l'église

Le sol de l'église a été régulièrement restauré, et on rencontre dans les comptes un nombre impressionnant de mentions d'achat de carreaux et de frais de recarrelage.

#### **Exemples:**

- En 1598, 1 écu 18 sols ont été dépensés pour l'achat de 600 carreaux de brique, et 1 écu et 1 sol ont été donnés à un maçon pour les travaux de recarrelage.
- Entre août 1602 et août 1604, Michel Charron, maçon, a refait le carrelage pour 7 sols, sur la fosse de Suzanne Baudre, alors récemment enterrée dans l'église.

### Une horloge à grands frais

Le clocher de Pierrefitte avait au XVI<sup>e</sup> siècle une horloge mécanique, de haute technologie pour l'époque. Son entretien coûtait relativement cher comme le prouve les comptes de la fabrique.

#### **Exemples:**

- La fabrique dépensa pour le « *gouvernement* » de l'horloge pendant deux années, 5 écus 20 sols pour 1586 et 1587 et 5 écus 40 sols pour 1588 et 1589, c'est-à-dire plus du double de ce qui avait été donné au couvreur, Raymon Servat, pour la réfection de la toiture du chœur et de celle de la chapelle Saint-Eutrope.
- En 1592, Pierre Laurant, serrurier d'Aubigny, répara l'horloge pour 29 sols 6 deniers.
- En 1613, ce fut Ythier Luissier, maréchal horloger à Sully, qui fit les réparations à l'horloge pour 7 livres 12 sols.
- En 1624, les réparations furent faites par Noël Marchant, maître horloger, pour 14 livres.
- Un nouveau cadran fut acheté dans les années 1721-1723.

### Grands frais de cordes pour les cloches

Les cordes des cloches s'usaient très rapidement et elles étaient changées régulièrement. De plus, par leur longueur due à la hauteur du clocher, ces cordes coûtaient au XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle assez cher, comme nous allons le voir dans ces quelques exemples :

- En 1588, la fabrique dépensa 37 sols pour 18 toises et demie de corde pour le clocher.
- En 1598, un cordier de la ville d'Aubigny, vendit à la paroisse pour 1 écu 48 sols, 20 toises de corde pesant 22 livres, pour la grosse cloche, et quatorze toises pour une des petites cloches. La petite cloche, située dans le lanternon fut descendue la même année pour être placée avec les autres, par Etienne Benetrier et Antoine Poision, charpentiers, certainement pour réduire la longueur de la corde et faire ainsi une certaine économie.

### Les cloches

Il y avait quatre cloches dans le clocher de l'église aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La grosse cloche s'appelait Sainte-Anne. Cette cloche a été refondue en 1656 pour 164 livres 5 sols, par Simon Bezot, maître fondeur à Orléans. Cette grosse cloche fut à nouveau refondue en 1717-1721 pour la somme de 266 livres tournois.

Deux autres cloches furent refondues en 1699-1700, par le sieur Bidou, fondeur. Les moules de ces cloches furent achetés à un certain Maudin.

### Referrer les cloches et restaurer les hures

Outre les cordes de l'église, la réparation de la mécanique des cloches représentait également une grosse charge pour la paroisse. On trouve un grand nombre de mentions de réparation des hures, c'est-à-dire des têtes des cloches, autrement dit leur joug.

#### **Exemples:**

- Louis Deserre, charpentier de Pierrefitte, reçut le 20 avril 1593, 1 écu 40 sols tournois, pour la réparation de la hure de la grosse cloche. Immédiatement après, Silvain Lambert, maréchal à Pierrefitte, reçut 1 écu et 15 sols pour avoir referré cette hure. Jean Hibays toucha 31 sols pour avoir fait les montants de la hure de cette grosse cloche.
- Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est avant tout, Jehan de Chaulme, maréchal, Jean Lissier, charpentier, qui furent chargés de ce genre de travail.

### Les statues

En 1598, Thenenye dit Challens, maître imagier, vendit pour 3 écus à la fabrique deux images « quy sont à costé du crucifix ». Ces deux statues furent peintes par Jean Gaucher, peintre d'Orléans, la même année, pour 5 écus 3 sols. Au même moment un clou fut acheté à un serrurier d'Orléans pour attacher le crucifix. Le fer et le bois de la belle croix de l'église furent refaits en 1650 par François Brigot, maître sculpteur Souesmes.

Les deux statues mentionnées ne sont probablement pas les statues de la Vierge et de saint Jean que l'on trouve actuellement dans l'église de part d'autre du grand crucifix, bien que ces deux statues semblent dater également du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles ont été apportées dans l'église après la seconde guerre mondiale.

Quant au grand crucifix actuellement conservé dans l'église, il est probable que ce soit celui mentionné en 1598 et dont le bois et le fer furent refaits en 1650. L'existence des armoiries inconnues sous celui-ci reste une



énigme. S'agirait-il du doyen du chapitre de Jargeau de l'époque, ou du donateur ?

### Les chapelles St-Hilaire et St-Sébastien

Nous ne connaissons pas dans l'emplacement dans l'église de ces deux chapelles, mentionnées dans les comptes de la fabrique, dont les autels ont été restaurés en 1598. Elles étaient probablement de part et d'autre de l'entrée du chœur, ou à droite et à gauche dans la nef auprès du clocher.

### La chapelle de Notre-Dame

La chapelle Notre-Dame, pour sa part, est mentionnée pour la première fois en 1611-1613. Elle était probablement située à l'entrée du chœur, ou dans un des coins Est de la nef.

### L'autel de la chapelle St-Eutrope

D'après les comptes de la fabrique, cet autel fut reblanchi en 1603-1604 par Michel Charron, en même temps que le grand autel et que les deux petits autels de saint Hilaire et saint Sébastien. Par ailleurs, le testament de Guillaume Nezot, daté du 20 février 1632, nous apprend que l'autel de Saint-Eutrope était en cours de construction cette année-là. Guillaume « veult et ordonne aussy estre donné pour la façon de l'hostel sainct Eutroppe, entrepris à faire en la dite chapelle, la somme de huit livres tournois » (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897). Ce testament nous donne donc la date de confection de l'autel de cette chapelle.



### Le grand autel du XVIIIe ou XVIIIe siècle

D'après les comptes de la fabrique, il a été construit en 1624-1625, par Jehan Besnier, maître tailleur de pierre. Il fut payé pour cet ouvrage 30 livres. 8 sols furent également dépensés pour les bouts des portes. Le tabernacle a été réalisé en 1630, par Louis Brecher, menuisier à Vouzon, pour la somme de 274 livres. On lui donna également 30 livres pour les figures du tabernacle. L'enrichissement et la dorure du tabernacle furent réalisés par Pierre le Beau, maître peintre, pour la somme de 67 livres. Jehan de Chaulme, maréchal de Pierrefitte, réalisa les verges de fer pour cet autel. Le parement du grand autel fut réalisé par un brodeur d'Orléans pour 5 livres.

Pour certains, le maître autel date plutôt du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous ne partageons pas cet avis.





Le grand autel du sanctuaire correspond au grand courant culturel catholique de la Contre-Réforme qui consista à décorer richement les autels pour ramener les croyants à la foi catholique et les éloigner de l'austère Réforme protestante. Les baies du chevet de l'église ont alors été partiellement murées de briques pour faire place à un décor somptueux placé derrière le tabernacle. Il s'agissait probablement d'un tableau, sans doute celui de la Cène.

### Le grand tableau de la Cène : XVII<sup>e</sup> siècle

Ce grand tableau représentant la Cène provient probablement de l'ancien retable du maître autel. C'est une huile sur toile de 200 x 124 cm, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, sur laquelle on peut voir que le repas se prend à l'extérieur et qu'en arrière-plan, on remarque une maison précédée d'un escalier en haut duquel se tiennent deux personnes et un enfant.



### Les vitraux

Il n'existe aucun vitrail de l'Epoque moderne dans l'église. Tous les vitraux actuels datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On trouve dans les comptes de la fabrique de nombreuses mentions d'entretien de vitraux, et, un nettoyage complet des vitres en 1611-1613.

Signalons que Silvain Lambert, maître maréchal, a fait des travaux de réparations aux vitraux en 1615-1617, que Guillaume Gonovre, vitrier, a restauré les vitraux en 1619-1621.

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les vitraux étaient restaurés par un nommé Toussaint, vitrier. Ce vitrier fit même un panneau neuf en 1654-1656.

En 1664-1668, Antoine Langot, maître vitrier à Vierzon, s'occupa de la restauration, et en 1697-1699, ce fut Jean Horgest qui accomplit cette tâche.

### Le bénitier

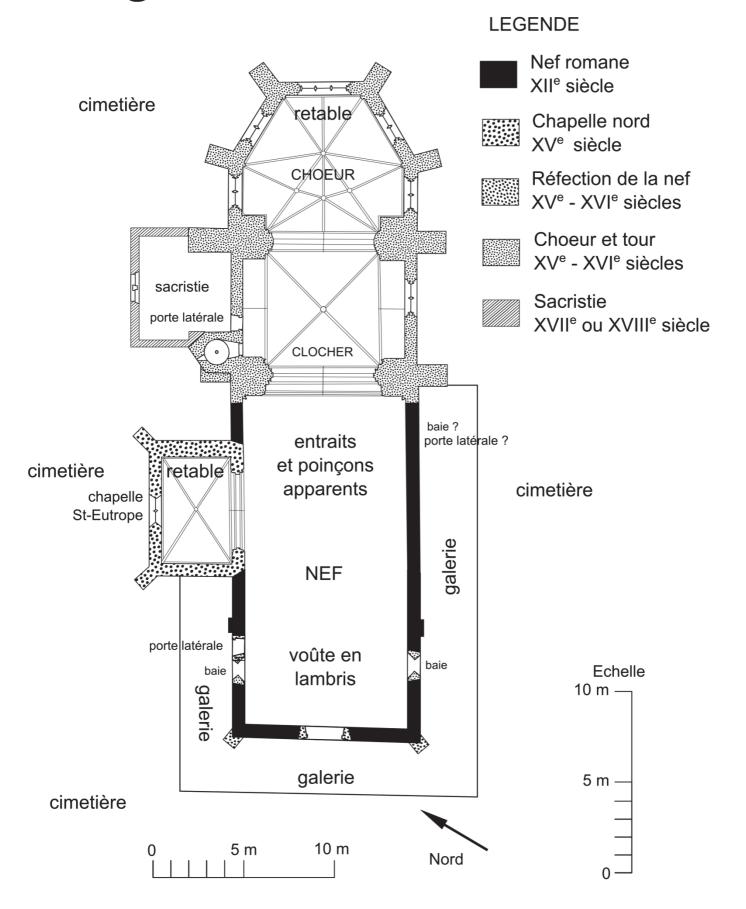
En 1631-1633, la fabrique acheta au nommé Dolliby, deux marbres pour faire un bénitier. En 1693-1695, un bénitier et un pupitre pour l'église furent confectionnés.

### Construction de la sacristie

En 1695-1697, une somme considérable de 128 livres a été dépensée pour acheter les matériaux nécessaires pour faire des murs derrière le chœur. Nous pensons qu'il s'agit de la sacristie, car les premières mentions de cet édifice dans les comptes de la fabrique apparaissent au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. La sacristie a été considérablement restaurée vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Son aspect actuel, notamment celui de sa fenêtre, est sans doute quelque peu différent de celui de l'Epoque moderne.



## L'église au XVIII<sup>e</sup> siècle



### Les murs du cimetière

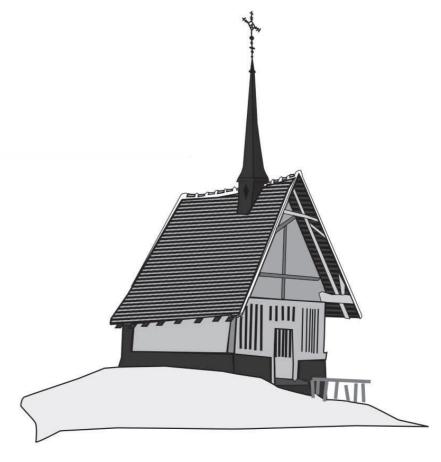
Ils furent complètement restaurés vers 1602-1604 par Michel Charron, maçon. Environ 25 000 briques furent achetées pour ce faire avec 42 poinçons de chaux. Pour cette reconstruction un vieux four et une cheminée furent abattus pour en récupérer les matériaux. Une partie de la vieille muraille située sur les fossés de Pierrefitte sur le chemin qui va à Orléans, a aussi été détruite pour la même raison. Ces murailles et ces fossés avaient été bâtis au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle pour fortifier le bourg. Les briques de l'ancien mur qui entourait le cimetière furent réutilisées lors de la construction des murs du nouveau cimetière en 1838.

### Le don d'une maison pour servir de presbytère

Le 9 avril 1608, Marguerite Vacher, dame de la Croix Blanche, veuve de Philippe Bruère, donna à la fabrique, représentée par Simon Groard et Crestofle Gabourdin, procureurs et gagers de l'église, une maison « assize en ce bour, appartenant à la dicte vefve Bruère, acquize par ledict deffunct son mary, de deffunct Messire Guillaume Hernier, jadix prebtre et aultres, couverte de thuille, ayant deulx chaps... ung petit thoict à vache estant au peignon de ladite maison, une petite estable en arpentis, ung thoict à ports avec la court et jardin, icelle ainsy que le tout se consiste, comporte et poursuit tenant d'un long à la rue appelée la rue de la Halliernoderie, d'aultre long aux jardins deppendant des maisons appartenant à Jehan de Chaulme, et Jehan Cordon à cause de leurs femmes, d'un bout à ung jardin appartenant à Jehan Bruère et d'aultre bout à ung jardin appartenant à la dicte vefve tirant du carreau estant sur la dicte rue et tout contenant trois boisselée ou environ, pour servir de presbitaire, tant à vénérable et discrette personne Messire Michel Germain, prebtre du diocaise de Ment à présent curé de l'église dudit Pierreficte que ses successeurs...». L'ancien presbytère, en ruine, avec son jardin, situé « d'ung long à la dicte vefve, d'aultre long à messire Augustin Bourguigne (lieutenant de la châtellenie de Pierrefitte), d'un bout à la rue par laquelle on va de Pierreficte à Jargueau, à l'oppositte du cemetaire dudit lieu, et d'aultre bout aux fossés dudict Pierreficte », devait rester à la donatrice selon l'accord passé avec les habitants de la paroisse le 30 décembre 1607 (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).

### La chapelle Notre-Dame de la Maladrerie

Cette chapelle, appelée aussi chapelle des malades à l'Epoque moderne, a été complètement réédifiée en 1618-1619. La liste des donateurs qui ont financé cette reconstruction est encore conservée dans les comptes de la fabrique. Son aspect entre 1820 et 1830, nous est donné par une aquarelle de La Saussaye (Louis de la Saussaye: Album blésois, dessins et aquarelles, 1830, Vendôme: PUF, 1995). Nous en donnons ici un schéma dans son état avant agrandissement.

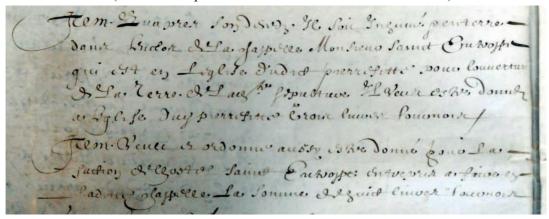


### L'église, lieu de sépulture

Nous avons vu, qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les membres de la famille de la Chapelle, descendants des seigneurs de la Motte-Pierrefitte, se faisaient enterrer dans le chœur de l'église. Mais certains donateurs et bienfaiteurs de la paroisse se faisaient enterrer dans la nef ou dans la chapelle Saint-Eutrope comme l'attestent les registres paroissiaux et un certain nombre de testaments :

#### **Exemples:**

- Le 20 février 1632, Guillaume Nezot, par son testament, demanda à être « inhumé et enterré dans l'enclos de la chappelle Monsieur sainct Eutroppe qui est en l'église dudict Pierrefitte, pour couverture de la terre de la dite sépulture, il veult estre donné à l'église de Pierrefitte, trois livres tournois » (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).



- Le 17 mai 1655, Jeanne Jaupitre, veuve de Jean Marguat, par son testament, demanda que son corps fût « *inhumé en l'église de Pierrefitte sur Sauldre proche la fosse où est enterré le corps dudict deffunct Jean Marguat, vivant son mary* » (Mensuel Chrétien du Loir-et-Cher, n° 261, mai 1989).
- Le 11 novembre 1668, inhumation dans l'église de Dame Jeanne Margat, veuve de François Naquin, âgée de 64 ans (registres paroissiaux).
- Le 3 juillet 1670, inhumation dans l'église de Louise Guéret, veuve de Pierre Drouin (registres paroissiaux).
- Le 10 mars 1674, inhumation dans l'église de Pierre Ferré, prêtre vicaire de la paroisse (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).
- Le 21 avril 1677 : inhumation dans l'église de Silvain Bourbon, petit garçon de 10 ans (registres paroissiaux).
- Le 2 décembre 1680, « a esté inhumée dans la nef de cette église Catherine Blandin, femme de Mathurin Guesdon âgée de 45 ans environ » (registres paroissiaux).
- Le 19 juillet 1681, inhumation dans la nef de l'église de Charles Bruère, sieur de la Gravelle, bourgeois d'Orléans (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).
- Le 24 août 1684, inhumation dans l'église de Jacques Bruère, âgé de 60 ans (Archives départementales : G 1897).
- Le 14 avril 1685, inhumation de Marie de la Chapelle, fille âgée d'environ 20 ans (registres paroissiaux).
- Le 16 février 1688, inhumation dans l'église d'Augustin Margat, procureur fiscal de Pierrefitte (registres paroissiaux).
- Le 4 mars 1688, inhumation dans l'église de Jeanne Margat, veuve Bureau.
- Le 1 octobre 1730, par son testament, dame Marye de la Chapelle, veuve de sieur François Valgan de Barbanson, demanda que « soient sonner les quatre cloches » et exprime la volonté « d'estre ensépulturé et enterée en l'église de Saint-Etienne dudit Pierrefitte à la place où sont inhumé ses père et mère et autres parans... » (Archives départementales de Loir-et-Cher: G 1896).

Par un édit royal daté du 10 mars 1776, les inhumations dans les églises devenaient interdites. Cet édit ordonna également de placer les cimetières, loin des habitations, en dehors des bourgs, déplacement qui ne sera fait à Pierrefitte qu'en 1838.

# Gestion de la paroisse XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles

### L'amortissement de la fortification du bourg : 1564

En 1564, les habitants de Pierrefitte-sur-Sauldre avaient besoin d'amortir une rente de 225 livres tournois annuelle due par leur communauté, à messire Pierre Leberruyer, seigneur de la Corbillère, rente constituée en 1545 et 1546, par maître Eutrope Margat, procureur et échevin de la ville de Pierrefitte mandaté par les habitants pour emprunter 2700 livres à ce seigneur pour faire l'enceinte, la clôture et la fortification du bourg.

#### **Extrait:**

- « A tous ceulx qui ces présentes lectres verront, François Margat, licencié en loix, bailly de la chastellenie de Pierreficte sur Sauldre, salut. Comme les manans et habitans de la ville de Pierreficte assembléz, le huitiesme jour d'octobre mil cinq cens soixante quatre en grand nombre, faisans la plus grande et seine partie diceulx, ainsi qu'il nous est apparu, suivant la permission donné par nous le dict jour, en cougnoissance estre reddevables envers noble homme maistre Pierre Leberruyer, seigneur de la Corbillière, de la somme de deux cent vingt cinq livres tournois de rente par chacun an, à luy constituée par défunt messire Eutroppe Margat par deux divers contractz et constitutives de rentes savoir es année mil cinq cent quarente cinq et quarente six, pour la somme de deux mil sept cent livres tournois, ledict Margat lors procureur et eschevin de ladicte ville de Pierreficte et ayant desdicts habitans procuration spécialle pour ce faire pour convertir et employer lesdictz deniers à l'enceinte, closture et fortiffication de la dicte ville, suivant les lectres patentes obtenues à ceste fin par les dictz habitans,... » (Archives départementales de Loir-et-Cher: G 1896).

Pour réaliser cet amortissement et payer les arrérages de cette rente, soit une somme de 1350 livres tournois en 1564 et donc pour amortir 112 livres 10 sols tournois de rente annuelle, les habitants de la paroisse consentirent de bailler au plus offrant à l'enchère publique, pour 9 ans, les prés appartenant à l'église de Pierrefitte, à charge pour les preneurs d'avancer le prix des neufs fermages annuels. La publication de l'enchère fut réalisée par le vicaire du curé pendant trois dimanches consécutifs. L'adjudication eut lieu en présence de François Mahon, procureur et gaigier de l'église de Pierrefitte, Philippot Bruère, Pierre Bruère, Robert Mestivier, Fouquet Destouches, Pierre Masse, Martin Denis, Silvain Bourdallout, Pierre Barrie, Pierre Nauldint, Eutroppe Vernou, Estienne Bourbon, François Ducharin, Guillaume le Compte, Estienne Souppiron, Jehan Guerau, André Thibault, Anthoine Poitevin, Symon Girard, Sébatian Guymonnet, Jehan Garinte, Jehan Hervyn, tous manants et habitants de la ville de Pierrefitte-sur-Sauldre, faisant la plus grande et saine partie de la paroisse. Ainsi, le Pré du Pont, contenant une journée et demie, fut adjugé à Pierre Margat pour 55 sols. Le pré et terre des Sachères, situé près du moulin d'Avau, fut adjugé à Estienne Souppiron pour 54 sols. Le Pré Sainct Estienne fut adjugé à Estienne Souppiron pour 65 sols. Un autre pré fut adjugé 70 sols au sieur Margat. Le Cloux Brusiou fut adjugé au sieur Bruère pour 40 sols.

Cet accord fut approuvé le 1 janvier 1564 et les baux furent ratifiés le 26 décembre 1564, par Pierre Margat, Estienne ..., Simon Girard, Estienne Bourbon, Pierre Villoyn, Jahan Jaupitre, Pierre Golleau, Pierre Gobellot, André Delevye, Gentien Berrière, François Laurent, Jehan Follotière, Martin Pierre, Jacques Destouches, Mathurin Leboulleris, François Mahon, Collas Clozeulx, Fiacre Gavart, François Ducharme, Sébastian Guymonnet, Pierre Deslandes, Estienne Brulleres, Jehan Grouyn, François Trigullet, Jehan Petit Macon, Guillaume Genet, Guillaume le Compte, Guillaume Longueau, Jehan Bailly le jeune, Jehan Ravot cordonnier, Jehan Symon dit Auzault, Estienne Fieyet, Pierre Ducharme, Jehan Bourdin, Jehan Jolly, Eutroppe Texier de Malvault, Marin Poirier, Estienne Denis, Pierre Ymbault, Jehan Bernault, tous manants et habitants de Pierrefitte faisant la plus grande et la plus saine partie des habitants de la paroisse, assemblée devant la grande porte de l'église de Pierrefitte.

### Les curés de la paroisse à l'Epoque moderne

Michel Germain: vers 1608.
Jean Balavoine: vers 1655.
Jean Bellaucyère: vers 1659.
Pierre Drouin: vers 1668-1695
Jean Pisseau: 1695-1726.

- Euzèbes Friaize ou Eusèbe Friaise : 1726-1758.

- Jacques Prévost : 1758-1783.

- Jean-François Couzi (ou Cousé): 1784-1790.

### Acquisitions par la cure et la fabrique

La cure achetait des biens pour agrandir les dépendances du presbytère ou pour les louer à son profit. **Exemples :** 

- Le 9 juin 1695, François Laporte, serviteur domestique demeurant paroisse de Salbris, vendit la moitié d'une maison située au bourg de Pierrefitte, sur la Grande Rue à aller à Bourges, à Lauriaud Laporte, marchand demeurant à Salbris, déjà propriétaire de l'autre moitié, moyennant 12 livres. Cette moitié de maison, située près du presbytère, sera acquise de la famille Laporte par Pierre Drouin, prêtre, curé de Pierrefitte, moyennant 16 livres, le 9 septembre 1695 (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).
- Le 1 juin 1700, la famille Poirier et divers héritiers, vendirent à Jean Pisseau, prêtre, curé Pierrefitte, le quart d'une maison à moitié démolie, située sur la grande rue à aller à Bourges, et auprès du presbytère, moyennant 18 livres (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).

D'autres acquisitions ou échanges furent réalisés par le curé, les gagers de la fabrique, et les principaux habitants de la paroisse.

#### **Exemples:**

- Le 23 novembre 1659, Jean Bellaucyère, curé de la paroisse, Louis Martin et Gabriel Foucher, procureurs et gagers de l'église, et les principaux habitants de Pierrefitte, firent un échange avec maître Silvain Villabon, du pré de la Leurette, contre quelques terres au pré Perrinet (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).
- Le 6 juin 1747, Victore de Barville, chevalier, seigneur de Ruilly et y demeurant, paroisse de Pierrefitte-sur-Sauldre et justice de Nouan-le-Fuzelier, vendit à la fabrique de Pierrefitte-sur-Sauldre représentée par Pierre Jolly, laboureur demeurant au lieu et métairie de la Vèvre située dans les paroisses de Pierrefitte et de Brinon par année alternative, les deux tierces parties d'un pré appelé le pré des Noues, situé dans la prairie du bourg de Pierrefitte appelée les prés de la Ville (l'autre tiers appartenant aux héritiers de Silvain Villabon, écuyer, sieur de Monchauveux (?)), contenant 6 journées, chargé de diverses fondations faites par la famille de la Chapelle, moyennant la somme de 250 livres (Archives départementales de Loir-et-Cher: G 1896).

### Les fondations pieuses

Certains paroissiens, souvent à travers leur testament, fondaient, pour le salut de leur âme, des services de messes ou de prières, en échange de la cession d'un bien ou d'une rente perpétuelle.

#### **Exemples:**

- Le 25 avril 1607, Pierre Texier, charron, demeurant au lieu du Follet, paroisse de Pierrefitte, terre et justice de Tracy, donna à l'église « pour l'augmentation de la réparation et entretien d'icelle » trois minées de terre, nommée la terre du Clos de la Brosse, située au terroir du Tertre du Paradis, paroisse de Pierrefitte, terre et justice de Tracy, à charge par les gagers, alors Symon Girard, marchand demeurant au bourg de Pierrefitte, et Cristofle Gabourdin,

- laboureur, de faire dire un service d'une grande messe par an. Cette terre fut échangée avec le pré Perrinet (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896).
- Lorsqu'elle fit sa donation à la fabrique d'une maison devant servir de presbytère, le 9 avril 1608, Marguerite Vacher, dame de la Croix Blanche, veuve de Philippe Bruère, demanda que fussent chantés chaque année un Libéra et un De profundis, pour le salut de son âme, aux cinq fêtes de Notre-Dame, devant l'image de la chapelle de Notre Dame de la Maladrerie de Pierrefitte, au moment où serait menée la procession à la grand'messe (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).
- Le 20 février 1632, par son testament, Guillaume Nezot, marchand demeurant à Pierrefitte, légua à l'église de Pierrefitte une rente annuelle et perpétuelle de 6 boisseaux de blé seigle, mesure d'Aubigny, à prendre sur les lieux de la Bardellière, les Boullaux, et autres héritages appartenant à Firmin Beaulande, situés dans la paroisse de Souesmes (rente acquise à André Thibault le 14 octobre 1625), et légua également 20 sols de rente foncière annuelle et perpétuelle payable à la saint Michel, que Philippes Bruère, marchand demeurant à Pierrefitte, était tenu de lui payer. Ces deux rentes furent léguées à charge pour les gagers de l'église de faire dire un service solennel de vigiles à neuf leçons et deux messes hautes, l'une de la Vierge et l'autre des Trépassés (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).
- Le 5 juillet 1643, Gabriel et François Foucher, laboureurs demeurant en la paroisse de Pierrefitte et de Brinon par année alternative, enfants de François Fouchet et de Marie Le Compte, leurs parents décédés, selon la volonté de leur père décédé le 7 janvier précédent, donnèrent une rente annuelle et perpétuelle de 14 quartes (boisseaux) de blé seigle, mesure de Brinon, à prendre à la Toussaint sur la métairie de Lévis (ou Lévy), située paroisse de Brinon et de Pierrefitte par année alternative, à charge pour les gagers et procureurs de l'église de Pierrefitte de faire dire et chanter chaque année à perpétuité pour le repos de l'âme de leur père, deux services de grandes messes (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).
- Le 1 juin 1645, les héritiers de Jacquette Nezot, veuve d'Ysaac Baron, procureur fiscal de la châtellenie de Pierrefitte, donnèrent à l'église de Pierrefitte, représentée par Jullian Lyon, marchand demeurant au bourg, procureur et gager de l'église (représentant lui-même Pierre Petit, laboureur, également gager), un pré appelé le Pré de Rivaulde, situé sur la rivière de Grande Sauldre, à charge de faire célébrer le 26 avril de chaque année un service à deux grandes messes et vigiles à neuf leçons et le Libera habituel (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896).
- Le 17 mai 1655, par son testament, Jeanne Jaupittre, veuve de Jehan Margat, demeurant au bourg de Brinon-sur-Sauldre, donna à la fabrique de Pierrefitte, un pré de la contenance d'une journée, situé sur la rivière Sauldre, près du gué de Levy, appelé le Pré des Ormeaux, à charge de célébrer deux services de vigiles à neuf leçons, l'un pour le repos de l'âme de son défunt mari tous les 24 avril, et l'autre pour le repos de son âme le jour anniversaire de son décès (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896).
- Le 29 mars 1660, par son testament, Magdellaine Dezellus, veuve de Pierre Texier, vivant marchand et laboureur du village de Malvault, paroisse de Pierrefitte-sur-Sauldre, légua à l'église et fabrique de Pierrefitte une rente annuelle et perpétuelle de 2 setiers de blé seigle, mesure d'Aubigny, à prendre au lieu et village de Malvault, à charge pour les gagers de l'église de faire dire et chanter, à son intention et pour ses parents et amis trépassés, chaque année à perpétuité dans l'église de Pierrefitte deux services de messe (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).
- Le 3 mars 1663, par son testament, Michel Germain, légua à la fabrique de Pierrefitte, une rente de 6 boisseaux de seigle, mesure d'Aubigny, à prendre sur le lieu et métairie du Poirier située paroisse de Souesmes (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896).
- Le 23 mai 1668, par son testament, Gabriel de la Chapelle, écuyer, sieur de la Lande, légua à l'église de Pierrefitte une rente de 6 livres à prendre annuellement sur la métairie de la Lande, à charge pour la fabrique de faire dire annuellement un service à neuf leçons et deux grandes messes et Libera, ainsi qu'un Libera sur sa fosse tous les dimanches tant à son intention qu'à l'intention d'Anne de Pantoufleau, sa défunte femme... (Archives départementales de Loiret-Cher: G 1896).

- Le 6 août 1690, par son testament, Silvine Villault, femme de Jean Le Roy, manœuvre demeurant paroisse de Souesmes, légua à l'église et fabrique de Pierrefitte, une rente foncière annuelle et perpétuelle de 8 boisseaux de blé seigle, soit un septier, mesure de Brinon, à prendre à la Toussaint sur le lieu et métairie de la Boullaux près du gué des Bordes, situé paroisse de Brinon, à charge pour les gagers de la fabrique de faire dire et chanter à perpétuité chaque année un service à neufs leçons, neuf psaumes, deux grandes messes, une de la Vierge et l'autre de Requiem, avec un Libera (Archives départementales de Loir-et-Cher: G 1897).
- Le 19 décembre 1704, par leur testament, Augustin Jolly, marchand demeurant au bourg de Pierrefitte, et Marie Collas, sa femme, malade, donnèrent à la fabrique représentée par Pierre le Bezard l'aîné, marchand du bourg, procureur et gager de l'église, une pièce de pré située sur la rivière de Grande Sauldre, paroisse et justice de Souesmes, proche Boisdavid, appelé le Pré de la Planche, contenant 2 journées et demie, à charge pour la fabrique de faire dire chaque année à perpétuité quatre services des morts avec deux grandes messes. Il donna également 6 livres à la boîte des Trépassés et 3 livres à la boîte de Saint-Eutrope (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896).
- Le 7 octobre 1706, par son testament, Augustin Jolly, marchand demeurant au bourg de Pierrefitte, légua à la fabrique, la moitié d'une pièce de pré appelée le Pré de la Clanchure (ou Clancheuse, ou de Neuillon), située sur la rivière de Grande Sauldre, paroisse de Souesmes, et contenant 2 journées, à charge de faire célébrer chaque année à perpétuité deux grandes messes de Requiem, l'une pour le repos de son âme et l'autre pour le repos de l'âme de Marie Collas, sa femme (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896).
- Le 17 mars 1726, les héritiers de Jean Pisseau, curé de la paroisse de Pierrefitte, offrirent à la fabrique et à la cure de Pierrefitte, une grange couverte de chaume, attenante à la cure, avec une cour fermée d'une palissade, le tout estimé à 120 livres. En contrepartie de la valeur de cette donation, ces héritiers fondèrent à perpétuité deux services annuels de quatre grandes messes, avec le luminaire nécessaire, pour le repos de l'âme de Jean Pisseau, et de celle de Pierre Drouin, son prédécesseur à la cure (Archives départementales de Loir-et-Cher: G 1895).
- Le 1 octobre 1730, par son testament, Marye de la Chapelle, veuve de François Valejean de Barbanson, demeurante en son logis sise au bourg et paroisse de Pierrefitte, légua deux journées de pré, faisant la moitié de quatre journées situées dans la prairie de la ville et qui se partageaient avec Silvain Villabon, écuyer, sieur de Monchauveux (?), à la charge pour la fabrique de faire douze messes basses chaque année devant l'autel de la Sainte Vierge tous les premiers samedis de chaque mois, dont six pour le repos de l'âme de son père Gabrielle de la Chapelle, les six autres pour le repos de son âme (pour ce faire 8 livres seront données au curé chaque année) (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896).

Les héritiers des biens sur lesquels pesait une rente oubliaient parfois de s'acquitter de celle-ci. La fabrique, ou la cure, entrait alors en procès avec ces propriétaires leur faisant reconnaître l'obligation du paiement des rentes de fondation. Ces reconnaissances de rentes sont nombreuses dans les archives de la cure et de la fabrique.

#### **Exemples:**

- Le 24 décembre 1655, maître Augustin Margat, procureur fiscal des terres et châtellenie de Brinon, Pierrefitte et Tracy, demeurant au bourg de Brinon, tant en son nom qu'au nom de Jehanne Chesneau, sa femme, dut reconnaître être propriétaire du lieu de Levys, situé dans la paroisse de Brinon et dans la paroisse de Pierrefitte par année alternative, et sur lequel pesait la rente de 14 quartes de blé seigle, fondée le 5 juillet 1643, par Gabriel et François Foucher (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897). Cette rente avait été constituée par maître Guillaume Hallicourt et Guillaume Guiguin, pour sa femme Marie Hallicourt, le 3 novembre 1572 (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).
- Le 16 juin 1743, ce fut au tour d'honorable homme Estienne des Bancs, sieur de Sainte-Catherine, demeurant à St-Vincent de Gii en Berry, « de présent en ce lieu logé en l'haberge ou pand pour enseigne les trois rois », comme exerçant les droits et actions de dame Thérèze Margat, son épouse, reconnut être propriétaire et détenteur du lieu et métairie de Levis, située dans les paroisses de Brinon et Pierrefitte par année alternative, et sur laquelle pesait au profit

### Les baux à ferme des biens de l'église

Les propriétés de l'église, c'est-à-dire de la cure et de la fabrique, n'étaient pas gérées et exploitées directement par le curé ou les gagers de la fabrique. Ces biens pouvaient être cédés contre une rente annuelle et perpétuelle.

#### **Exemples:**

- Le 5 juin 1458, devant Estienne Lulier, licencié en lois, bailli de Pierrefitte-sur-Sauldre, garde des sceaux de la prévôté et châtellenie de Pierrefitte, et en présence de Roulaut de Briere, écuyer, notaire et tabellion juré, Jehan Boutault (ou Boutaut), prêtre, curé de Pierrefitte, avec Regnault Gyguin (ou Gigain) et Pierre Joliz (ou Jolis), procureurs de l'église de Pierrefitte (gaigiers, églisiers), reconnurent avoir vendu et baillé à Macé de Cisay, (époux de la fille de Martin Gautier, son sire), un clos appelé communément le Clos Briseau, moyennant 2 septiers de blé et 9 blancs de rente annuelle et perpétuelle, c'est-à-dire un septier de blé mesure de Pierrefitte et 18 deniers parisis pour le curé, et un septier de blé mesure de Pierrefitte et 18 deniers pour les gagers de la fabrique, à payer à la saint Michel. Sur ce clos pesait déjà une rente donnée à l'église de Pierrefitte par les amis et parents de Martin Gautier. Ce clos était resté inculte à cause de la guerre et des divisions qui furent dans le royaume (Archives départementales de Loir-et-Cher: G 1895).
- Le 12 février 1579, par devant François Margat, licencié en lois, bailli de la châtellenie de Pierrefitte-sur-Sauldre, André Bruère, marchand, demeurant « à l'escu de France à Pierreficte », et Pierre Mazères, procureurs et gaigiers de l'église de Pierrefitte, baillèrent pour 5 ans, à Jahan Grouyn, marchand demeurant à Pierrefitte, « une chambre de maison avec le grenier estant au-dessus d'icelle couverture de chaulme avec le jardin deppendans de ladicte maison et d'une aultre joignant icelle appartenant à la dicte église, iceulx jardins contenant trois boisselées ou environ ainsi qu'ilz se poursuivent et comportent ... assis à Pierreficte sur la rue par laquelle on va de l'église de Pierreficte à Brynon, ladicte chambre à prendre du costé de la maison d'Estienne Thourion », moyennant un écu et un tiers d'écu de ferme et pension (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).
- Le 9 octobre 1588, par devant François Margat, licencié en lois, bailli de la châtellenie de Pierrefitte-sur-Sauldre, Pierre Bourbon, marchand demeurant à Pierrefitte, procureur et gaiger de l'église de Pierrefitte, représentant Gabriel Bernard, laboureur, aussi procureur et gaiger, bailla pour deux ans à Claude Crespin, peigneur et cardeur de laine demeurant à Pierrefitte, une petite maison couverte de paille, à cheminée, avec la cour et le jardin, située sur la rue allant de l'église de Pierrefitte à Brinon, moyennant 50 sols tournois de loyer et de ferme annuelle (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897). Notons que cette maison sera abandonnée par la fabrique, représentée par Pierre Rouez, maître maréchal, et Augustin Jolly, marchand et meunier, demeurant tous deux à Pierrefitte, au profit de François Geoffrenette, maître chirurgien demeurant au bourg de Pierrefitte, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres le 1 août 1700 car les réparations à faire à cette maison coûtaient chaque année le prix du loyer. Cette maison était « assise en ce bourg de Pierrefitte sur la rue à aller à Brinon à la dite église, appartenant et concistant icelle en une chambre à cheminée basse, une aultre petite chambre à costé, grenier dessus, et un petit thoict à port derrière tenant à la dite maison couverte à chaulmes, jardin par derrière de la contenue de deux boisseaux de sevmance de cheneveux ou environ, le tout se tenant d'un long au jardin et cour de la maison de Silvain Joaneau, d'aultre long à la ruette ou issue pour aller à la fonteine saint Eutroppe, d'un bout aux fosséz de ce lieu et d'aultre bout ou versant sur la dite rue » (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897). Des reconnaissances de cette nouvelle rente de 7 livres sont également présentes dans les archives (Archives départementales de Loir-et-Cher: G 1897).
- Le 14 mai 1673, messire Pierre Drouin, curé de la paroisse, et Mathurin Guesdon, marchand, procureur gager de l'église, baillèrent à Pierre Genet, marchand, demeurant au bourg de

- Pierrefitte, une pièce de terre labourable, appelée le jardin des Villabons, située près des pièces des Sachères, moyennant 20 sols de rente annuelle et perpétuelle (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).
- Le 19 avril 1693, Pierre Drouin, curé de Pierrefitte, André Bichère, menuisier, et Silvain Michon, laboureur, demeurant tous deux au bourg de Pierrefitte, baillèrent à Joachim Gaveau, le pré appelé le Pré des Bois, situé sur la rivière de Grande Sauldre, moyennant la somme de 36 sols de rente annuelle et perpétuelle (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).

Ces rentes perpétuelles n'étaient pas toujours acquittées par les héritiers du bien en question. Ainsi, la cure et la fabrique menaient des procès pour récupérer le montant des arriérés de ces rentes (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).

#### **Exemples:**

- Le 25 juillet 1682, Mathurin Guesdon, marchand hôtelier demeurant au bourg de Pierrefitte, dut reconnaître devoir à l'église de Pierrefitte une rente de 20 sols à prendre sur le logis des Trois Rois du bourg de Pierrefitte. Ce logis est ainsi décrit : « un logis assis en dedans de l'enclosture de ce bourg où pend pour enseigne les trois roys, ce consistant en logis en plusieurs chambres basses et chambres haultes ayant cheminée, grenier au-dessus, couverte à thuille » (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).
- Le 22 avril 1684, Jean Roger, marchand demeurant au bourg de Pierrefitte, et Jeanne Regnault, sa femme, ayant la garde des enfants mineurs de Pierre Genet, durent reconnaître devoir à la cure et à l'église de Pierrefitte la somme annuelle de 20 sols pour la jouissance et la possession de la pièce de terre nommée le jardin des Villabons (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).
- Le 9 mai 1784, les propriétaires de la métairie de Falaze, paroisse de Souesmes, reconnurent devoir à la fabrique une rente annuelle de 3 livres à prendre sur la dite métairie (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1897).

Les biens de la cure et de l'église étaient au XVIII<sup>e</sup> siècle loués à des fermiers chargés de les exploiter moyennant un loyer annuel.

#### **Exemples:**

- Le 13 juin 1728, par devant Pierre Cormeaux, notaire et tabellion de la châtellenie de Pierrefitte-sur-Sauldre, Pierre Girault et Silvain Jolly, gagiers de l'église Saint-Etienne de Pierrefitte, adjugèrent, à la porte principale de l'église, la gestion des biens de la fabrique. Ces biens consistaient en un morceau de pré appelé le Pré des Bois, situé sur la rivière de Sauldre, un pâtureau appelé les Molessères, situé près de Montifault, un petit morceau de pré appelé le Pré de la Poullerie, un pré en deux pièces appelé les Noues Blanches, un pâtureau appelé le Clos Villesiou, un morceau de taille et pré appelé le Pré des Sachères, la moitié d'un pré appelé le Pré du Pont, un petit pré nommé le Pré des Sachères, un pré appelé le Pré Perrinet situé près de la rivière de Grande Sauldre, une pièce de terre labourable appelée la Terre du Beau Chesne, une maison du bourg où demeurait Arnoux Marguillier, une portion dans le Pré Toussaint, une portion d'un pré appelé le Pré Rivaude se partageant à la fourche et au râteau avec les héritiers du sieur Margat, un plassage avec un jardin, appelé l'hostel de Dieu, un autre plassage avec une maison, cour et jardin, situé au village de Malieu, le pré La Planche de Bois David, le Pré des Barbaux, le Pré Nablot, le Pré de la Rouche, le Pastureau du Clos Chambon, le Pré de la Clanchuse (?), le Pré des Villabons. Le meilleur enchérisseur fut Firmin Pinguet qui offrit 95 livres (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).
- Le 4 juillet 1767, François Jolly et Charles Machard, procureurs fabriciers de l'œuvre et fabrique de Saint-Etienne de Pierrefitte, baillèrent pour 3 ans à François Machard, laboureur demeurant au lieu et métairie du Bouchotte, paroisse de Pierrefitte et Brinon par année alternative, les terres labourables dépendant de la fabrique, c'est à savoir : 6 boisselées de terres labourables situées près de la métairie de la Bouchotte, 3 minées de terre situées proche la Croix Buissée du bourg de Pierrefitte, une autre située proche la manneuvrerie de Montiffault, appelée la terre des Messirier contenant 2 boisselées, une autre pièce de terre contenant une septrée et appelée la terre de la Fosse au Barbault située proche de la métairie de la Gravette, 6 boisselées de terre situées près du jardin des Villabons, moyennant la

somme de 2 livres 2 sols 3 deniers par an (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1896).

- Le 12 mars 1770, Silvain Mauboursin, marchand *coquettier*, et François Jarvaiseau, laboureur, procureurs fabriciers de l'œuvre et fabrique de Saint-Etienne de Pierrefitte, baillèrent pour 9 ans, à Silvain Guillon, tailleur d'habits demeurant au bourg de Pierrefitte,
  - o le pré des Ormeaux, contenant 1 journée, pour 14 livres,
  - o le Pré de la Planche de Bois David, contenant 2 journées, pour 28 livres,
  - o le pré des Sachères, contenant 4 journées, à partager avec les seigneurs de la paroisse, pour 28 livres,
  - o le pré des Noues, contenant 6 journées et dont 4 journées appartiennent à l'église, les deux autres à messieurs Villabons, pour 56 livres,
  - o le pré Neuillon contenant 2 journées à partager avec les propriétaires de l'Ardoise, pour 14 livres,
  - o les prés des Petites Portions, nommés les Prés Toussaint, le Pré des Barbeaux et le Pré des Metiers, et le Pré de Rivaude, contenant 1 journée et demie, pour 21 livres,
  - o la maison de l'église occupée par le preneur Silvain Guillon, pour 12 livres,
  - o 14 boisselées de terre labourable situées à Taillevert pour 2 livres 5 sols,
  - o 12 boisselées de terre à la Croix Buisée pour 1 livre 10 sols,
  - o 6 boisselées de terre labourable situées au Bouchot pour 15 sols,
  - o 6 boisselées de terre situées près de Montifault pour 15 sols.

Le bail précisait que la moitié des revenus de certains prés appartenait à la cure, et l'autre moitié à la fabrique. Jacques Prévost, curé, Silvain Mauboursin et François Jarvaiseau, procureurs fabriciers de l'œuvre et fabrique de Saint-Etienne de Pierrefitte, baillèrent également pour 9 ans au dit preneur, des prés appartenant pour moitié à la cure et pour moitié à la fabrique, c'est à savoir :

- o le pré de Saint Etienne contenant 3 journées pour 21 livres,
- o le pré des Villabons contenant 3 journées pour 21 livres,
- o le pré Perinette contenant 2 journées pour 14 livres,
- o le pré Dupont contenant 1 journée pour 7 livres 10 sols,
- o 6 boisselées de terre labourable situées aux Villabons pour 15 sols,
- o 6 boisselées de terre situées à la Prouterie pour 15 sols,
- 9 boisselées de terre situées à la Gravette nommées la Terre du Beauchesne pour 1 livre 1 sol 6 deniers,
- o le jardin des Villabons pour 3 livres,
- o le jardin de Montifault pour 1 livre,
- o le pré des Noues Blanches pour 15 sols,
- o le pré Neublat pour 4 livres,
- o le Clos Champou pour 10 livres 18 sols,
- o le Clos Bruziou pour 4 livres 16 sols,
- o le pré de la Grille pour 15 sols,
- o le pâtureau des Mallaisses pour 10 sols,
- o le pré du Bois contenant 1 journée pour 7 livres.

Le total du bail se portait à 271 livres 6 deniers, dont 200 livres 12 sols 9 deniers pour la fabrique, et 14 livres 7 sols 9 deniers pour le curé de la paroisse (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).

Le précédent bail expirant en mai 1779, un nouveau bail du même type fut passé le 28 avril 1780, devant Laurent Leroy, notaire royal à Nouan-le-Fuzelier, par Jacques Prévost, curé de la paroisse, Eutroppe François Pinguet, fermier laboureur demeurant au lieu et métairie du Grand Noir, paroisse de Pierrefitte, et Jean Liveau, laboureur demeurant au lieu du Bois Rabot, paroisse de Pierrefitte, tous deux marguilliers de l'église et fabrique de Saint-Etienne de Pierrefitte-sur-Sauldre, au profit du même Silvain Guillon, tailleur d'habits demeurant au bourg de Pierrefitte, moyennant 278 livres 5 sols 6 deniers, dont 263 livres 10 sols 3 deniers pour l'église et fabrique, et 14 livres 15 sols 3 deniers pour le curé de la paroisse (Archives départementales de Loir-et-Cher : G 1895).

### La période révolutionnaire

### Des travaux au début de la Révolution

A partir de 1741, il y a aux Archives départementales une lacune dans la comptabilité de la fabrique de l'église. Nous retrouvons cette comptabilité pour les années 1789, à partir de février, et 1790, jusqu'en février 1791 dans une autre série qui concerne la période révolutionnaire, la série Q (Q 40). Ce rapport comptable pour ces deux années, nous apprend que les travaux d'entretien de l'église n'ont pas cessé même au début de la Révolution.

Les paroissiens firent restaurer le tambour de l'horloge et ont fait arranger trois tiroirs à la sacristie. Un peu plus tard, ils chargèrent Boizeau, menuisier de Souesmes, de poser un contrevent aux vitraux, et de changer le cadran de l'horloge pour 3 livres 10 sols. Ils ont fait reblanchir certaines parties de l'église pour la somme de 5 livres 19 sols, après avoir acheté 4 poinçons de chaux pour 30 livres tournois (quittance du 15 avril 1790). Ils ont fait également restaurer complètement la toiture de l'église, de la chapelle Saint-Eutrope, ainsi que celle des galeries extérieures « du costé de galerne », c'est-à-dire à l'ouest. Pour cela, la fabrique a acheté des tuiles et des carreaux de briques fournis par Souchet, briqueur, pour la somme de 46 livres 19 sols (quittance du 22 juillet 1790), ainsi que 50 toises de contrelattes pour 10 livres, et 30 livres de clous à lattes (quittance du 18 septembre 1790). Ce fut Pierre Prévost, maçon, à qui fut confiée la tâche de relatter les toitures pour 47 livres (quittance du 20 septembre 1790). Le transport de 1350 tuiles, 128 grands carreaux et deux voitures de sable, coûta 9 livres 8 sols. Les grands carreaux ont servi à recarreler l'église, travaux qui coûtèrent à la fabrique 4 livres tournois.

Les vitraux de l'église et du chœur (la distinction existe dans les textes) furent également restaurés par Bouchard, un vitrier d'Aubigny. 3 livres tournois furent données à Pierre Prévost, maçon, pour la réparation de l'escalier de la tour du clocher, la restauration des alentours du bénitier et de la balustrade de l'autel (quittance du 27 février 1791).

L'ampleur des travaux et les sommes consacrées montrent à quel point les paroissiens semblaient peu soucieux de l'orage révolutionnaire et anticlérical qui allait s'abattre sur la France.

### L'inventaire des revenus de la cure: 1790

Le 3 avril 1790, le sieur Jean François Cousé (ou Couzé), curé de la paroisse, se présenta devant la Municipalité pour déclarer l'inventaire des revenus de sa cure. Il déclara par écrit tous ces revenus, déclaration qui fut recopiée le 13 avril dans le registre des délibérations de la Municipalité.

Le chapitre premier portait sur la dîme de lainage et de charnage que le curé percevait dans toute l'étendue de la paroisse. Ces dîmes se percevaient à la proportion d'un treizième par moitié.

Cependant, dans neuf domaines ce prélèvement se faisait en alternance avec la paroisse de Brinon. Dans 18 domaines fixes de la paroisse de Pierrefitte le curé prélevait la dîme au 20<sup>ème</sup> sur toutes les bêtes à laine.

Dans quatre domaines le curé jouissait des dîmes au 20<sup>ème</sup> pour moitié avec le chapitre Ste-Croix d'Orléans, alternativement entre les paroisses de Nouan et celle de Pierrefitte, sauf la laine de regain que le curé levait seul.

Dans deux domaines le curé jouissait des dîmes au  $20^{\text{ème}}$  pour moitié avec le propriétaire de Molion. Les menues et vertes dîmes, sur les menus grains, raves, chanvre, etc., et dans les jardins, ainsi que la dîme des cochons de lait, étaient prélevées par la cure sur le même principe des cantons alternatifs.

Le chapitre second concernait le gros de blé, qui tenait lieu de portion congrue. Il s'agissait d'un revenu annuel en nature de 33 setiers de blé seigle, à la mesure d'Aubigny, payables à la saint-Michel par messieurs les chanoines de Jargeau gros décimateurs. Ces 33 setiers se partageaient entre 17 setiers pour le supplément de la portion congrue et 16 setiers pour le remplacement de la dîme des terres novales passée, présente et future (terres nouvellement défrichées dont la dîme revenait de droit au curé de la paroisse).

Le troisième chapitre portait sur les rentes en argent. Le curé ne déclara que 3 livres 5 sols de rente foncière, c'est-à-dire 30 sols (1 livre 10 sols) à prendre sur quatre septiers de terre de la paroisse de Souesmes, et 35 sols (1 livre 15 sols) à prendre sur une maison sise au bourg de Souesmes.

Le quatrième chapitre portait sur les rentes en blé et comptait 2 septiers 2 boisseaux de blé seigle, mesure d'Aubigny, soit 6 boisseaux à prendre sur le lieu et moulin de Villemignon, 4 boisseaux à prendre à la métairie de la Petite Vive, et 8 boisseaux au lieu des Bruères, paroisse de Souesmes. Il y avait une petite rente en blé sur le lieu de Malvault.

Le cinquième chapitre inventoriait les prés appartenant à la cure, soit 11 journées ou environ : le petit pré des Noues, contenant une journée ; le pré Saint-Vrain contenant 2 journées ; la moitié du pré des Villabons, contenant 1 journée et demi (tous les prés possédés à moitié étaient à partager avec la fabrique) ; la moitié du pré de St-Etienne contenant 1 journée et demi ; la moitié du pré Perinet contenant 3/4 de journée ; la moitié du pré du Pont contenant 1/2 journée ; la moitié du pré Neublot contenant une journée ; la moitié du pré de la Grille contenant 1/4 de journée ; la moitié du pré des Bois contenant 1/2 journée ; la moitié du pré Chamfaux, autrefois en bois, et alors en pré, contenant 2 journées.

Le sixième chapitre inventoriait les bois et les pâtureaux et comprenait : les Malaises ; les Noues Blanches contenant 9 journées à partager, le Cloux Brussiou de 5 septrées tout en bois et bruyères, situé près Gibergin, et à partager avec la fabrique.

Le septième chapitre concernait les terres labourables et comprenait : une minée de terre à partager avec la fabrique, située près du jardin d'un moulin ; la terre de Beauchesne enclavée dans celle de la Gravette et contenant 9 boisselées à partager avec l'église ; la moitié de deux petits jardins de chacun une boisselée.

Le curé déclara avoir comme charges :

- le droit de patronage dû au chapitre de Jargeau collateur de la cure, c'est-à-dire 6 livres 17 sols 6 deniers en argent et 12 livres ¼ de cire jaune de rente annuelle.
- Toutes les grosses et menues réparations des bâtiments de basse-cour qui étaient assez considérables.
- 97 grandes messes avec vigiles, 17 messes basses, et 300 Libéra.

Signalons qu'une note en marge dans le registre nous indique que « selon la tradition », le fonds commun des titres de la cure et de la fabrique avait été pillé « il y a déjà longtemps ».

Le même jour, le curé fit la déclaration des biens et revenus de la chapelle Saint-Jean fondée à Ste-Croix d'Orléans et possédés par le sieur Couzé, son actuel titulaire. Il s'agissait de 20 minées de terre labourable situées dans la paroisse d'Epieds-en-Beauce (Loiret), à charge de célébrer 4 messes à l'intention du fondateur.

Le 12 avril 1790, la Municipalité fut chargée par les autorités de se faire remettre les titres et les papiers dépendants de la cure pour les envoyer au bureau du district. Le curé répondit qu'il n'en possédait aucun et que la majeure partie des biens de la cure étaient indivis avec ceux de la fabrique, et donc que les titres et les papiers de la cure étaient renfermés au trésor de l'église.

### L'inventaire des revenus de la fabrique : 1790

Le 14 avril, le sieur Nolin, marguillier en exercice de l'église Saint-Etienne de Pierrefitte, fit la déclaration des biens et revenus de cette église. C'est-à-dire :

Les rentes en grains :

7 septiers et 2 boisseaux à prendre pour moitié par année entre Brinon et Pierrefitte :

- 10 boisseaux, mesure d'Aubigny, sur la métairie de *Muids*, paroisse de Brinon.
- 1 septier, mesure de Brinon, sur le lieu de *Labullault*, paroisse de Brinon.
- 2 septiers, mesure d'Aubigny, sur la métairie de *Mobertin*, paroisse de Brinon.
- 14 quartes, mesure de Brinon, sur la métairie de *Levis*, paroisse de Brinon.
- 4 boisseaux, mesure d'Aubigny, faisant la moitié d'un septier à partager avec le curé de Pierrefitte, à prendre sur la métairie de la Petite *Vive*, paroisse de Brinon.

- 6 boisseaux, mesure d'Aubigny, faisant la moitié de 12 boisseaux à partager avec le curé de Pierrefitte, à prendre sur le lieu de *Vilmignon*, paroisse de Brinon.

12 septiers 2 boisseaux ¼ à prendre sur la paroisse de Pierrefitte :

- 2 septiers 4 boisseaux et ¼ de boisseau, mesure d'Aubigny, à prendre sur la métairie de Malvault, paroisse de Pierrefitte.
- 3 septiers 4 boisseaux, mesure d'Aubigny, à prendre sur le lieu et métairie des Noues, paroisse de Pierrefitte.
- 2 septiers, mesure d'Aubigny, à prendre sur la métairie de L'Etang, paroisse de Pierrefitte.
- 4 septiers 2 boisseaux, mesure d'Aubigny, à prendre sur les lieux du grand et du petit Marchais, paroisse de Pierrefitte.

7 septiers 2/3 et 1 boisseau sur la paroisse de Souemes :

- 6 boisseaux et 2/3 de boisseau, mesure d'Aubigny, sur le lieu de la *Bardelière*, paroisse de Souesmes.
- 4 boisseaux, mesure d'Aubigny, à prendre sur la métairie de *Boidavid*, paroisse de Souesmes.
- 5 septiers ½ boisseau, mesure d'Aubigny, à prendre sur la métairie de la Moinerie, paroisse de Souesmes.
- 1 septier, mesure d'Aubigny, faisant la moitié de 2 septiers à partager avec le curé de Pierrefitte, à prendre sur la métairie des *Petit Bruère*, paroisse de Souesmes.

1 septier, mesure de Nouan, à prendre sur la métairie du Maras, paroisse de Nouan-le-Fuzelier.

#### 27 livres de rentes foncières annuelles en argent se montant à la somme :

- 50 sols sur une locature de Malvault, paroisse de Pierrefitte.
- 1 livre sur les trois du bourg.
- 35 sols sur la maison de la Gaillardise du bourg de Pierrefitte.
- 10 sols sur le pré de la Torche, paroisse de Pierrefitte.
- 8 livres sur une maison appartenant au bas du bourg.
- 7 livres sur une maison appartenant à Etienne Courtillon.
- 3 livres sur la métairie de Falaze, paroisse de Souesmes.
- 30 sols sur 4 septrées de terre appelées les Garennes, paroisse de Souesmes, faisant la moitié de 3 livres à partager avec le curé de Pierrefitte.
- 35 sols, faisant la moitié de 3 livres 10 sols à partager avec le curé de Pierrefitte, à prendre sur une maison située dans le bourg de Souesmes.

#### 12 journées et demie de prés appartenant exclusivement à l'église :

- Le pré des Ormeaux, contenant une journée, situé près de Levis, paroisse de Brinon.
- 3/10 à prendre dans deux journées de pré, appelées le pré Revaulde, situé près de Villabon, paroisse de Pierrefitte, sur la Grande Sauldre.
- Le tiers du pré des autres rives à partager avec la métairie du Follet qui a les deux autres tiers, situé sur la Grande Sauldre, près de la Taille de la Roche, contenant environ ¼ de journée et un demi quart.
- Le pré de la Planche de *Boidavid*, situé sur la Grande Sauldre, paroisse de Souesmes, contenant 2 journées et demie.
- Le pré de la Clanchure, situé sur la Grande Sauldre, paroisse de Souesmes, dans les prés de Neullion, contenant 2 journées et qui se partage entre l'église et le moulin de l'Ardoise.
- Le pré des Noues situé dans les prés de la ville de la paroisse, contenant 4 journées pour l'église.
- Le pré des Sachères situé sur la rivière de Grande Sauldre, paroisse de Souesmes, contenant 2 journées.
- Le pré des Barbeaux, situé sur la rivière de Grande Sauldre, contenant une demi-journée.
- Environ un quart de journée de pré à partager, situé dans la plus grande partie du pré appelé le Pré Toussaint.
- Une demi-journée ou la douzième partie à prendre dans le pré des Meties (?) paroisse de Souesmes.

#### 7 journées ¼ de prés appartenant à l'église et à la cure qui se les partagent pour moitié :

- Le pré Périnet, contenant une journée et demie, situé sur la rivière de Grande Sauldre, près du pré labouré de cette paroisse (3/4 de journée pour l'église).

- Le pré des Bois, contenant une journée, situé près du Grand Pré de la Gravette, paroisse de Pierrefitte (1/2 journée pour l'église).
- Le pré des Villabon, contenant trois journées, situé sur la rivière de Grande Sauldre, paroisse de Pierrefitte (1 journée et demie pour l'église).
- Le pré de St-Etienne, contenant 3 journées, situé sur la Grande Sauldre, près du Bougris, paroisse de Brinon (1 journée et demie pour l'église).
- Le pré *Dupon*, contenant une journée, situé près des prés de la ville, près du pont de la paroisse de Pierrefitte (1/2 journée pour l'église).
- Le pré du Neublat, situé sur la rivière du Neubla, paroisse de Pierrefitte, contenant 2 journées (1 journée pour l'église).
- Le pré de la Grille, contenant une demi-journée, à prendre dans le pré du Bois Rabot (1/4 de journée pour l'église).
- 2 journées de pré, appelées les Noues Blanches (1 journée pour l'église).
- Le pré de la Pouterie ou Pointerie, contenant une demi-journée, situé près du moulin d'Aval (1/4 pour l'église).

#### Différents héritages également partagés entre l'église et la cure :

- Le Patureaux du Cloux Brusiou, contenant 5 septrées, en bruyères et en bois de haute futaie, situé au Gibergin et à Malvault (2 septrées et une minée pour l'église).
- Une minée de terre près du pré du Sachère, faisant 2 boisselées pour l'église.
- Le Patureaux des Malaisse, situé près de Montifault.
- Le Patureaux du Cloux Champaux, contenant 4 journées, près de la Vive, paroisse de Brinon.
- Le jardin situé près de la locature de Montifault, contenant une boisselée.
- La terre du Beauchesne, contenant 9 boisselées, enclavée dans les terres de la Gravelle (4 boisselées et demie pour l'église).

#### Différents héritages appartenant à l'église seule :

- Une petite maison du bourg de Pierrefitte affermée 12 livres.
- 12 boisselées de terre appelées les *Pieuses* (?), situées devant la Croix Brisées de la paroisse de Pierrefitte.
- 14 boisselées de terre situées à *Taillevert*, paroisse de Brinon.
- 6 boisselées de terre situées près des *Bouchate*, paroisse de Brinon.
- Une petite place de terre devant l'église.

Cette déclaration comprenait également les charges obligatoires de la fabrique : 20 services à 9 leçons, 64 grandes messes, 16 services à 3 leçons, 13 messes basses, 25 offrandes de chacune une pinte de vin et un gros pain, les vigiles tous les lundis à trois leçons une grande messe, et environ 300 Libera. D'autres charges communes avec le curé de la paroisse se rajoutaient : 2 services à 9 leçons, 1 à trois leçons, 6 grandes messes et 4 offrandes. De plus, l'église payait au sonneur la somme de 12 livres par an et un septier de blé seigle, et aux deux chantres, 12 livres chacun. Il était payé au bedeau 12 livres par an, et à chacune de ses personnes, une paire de souliers était achetée tous les deux ans.

Pour répondre à une demande du procureur du district de Romorantin en date du 24 décembre 1790 requérant l'inventaire du mobilier dépendant de la fabrique de la commune, la Municipalité, le 26 octobre 1790, fit l'inventaire des pièces comptables de la fabrique, registres des recettes et des dépenses de 1766 à 1789.

### Nouvelle déclaration des dîmes

Pour répondre à une demande du procureur du district de Romorantin en date du 24 décembre 1790 requérant l'état des dîmes prélevées sur la commune, la Municipalité, le 18 janvier 1791, déclara que la dîme se percevait généralement en nature et que la dîme du grain était perçue par les chanoines de la collégiale St-Vrain de Jargeau ou par leur fermier à la proportion du 25 ème sur le champ, dans la majeur partie de l'étendue de la commune, excepté dans dix domaines de la paroisse de Pierrefitte et de celle de Brinon où elle était perçue alternativement au soixante-douzième et sur laquelle les dits seigneurs chanoines n'en percevaient que la moitié. Ils déclarèrent également que la dîme de lainage et de charnage revenait au curé de la paroisse à la proposition d'un vingtième, excepté aussi dans les

domaines mentionnés ci-dessus où le curé n'en percevait qu'un vingt-sixième. Quant à la dîme verte, tel que le chanvre et la rave, elle se percevait à la proportion d'un vingtième, sauf dans les dix domaines concernés où elle se payait au vingt-sixième.

### Serment du prêtre constitutionnel : 1791

Le dimanche 12 juin 1791, le sieur Bourassin, prêtre, curé nommé à la cure de Pierrefitte le 1 juin, prêta au prône de la messe paroissiale, le serment de fidélité « à la nation, à la loy, et au Roy, et de maintenir en tout son pouvoir la Constitution décrétée par l'assemblée nationale et accepté par le Roy » (registre des délibérations).

### La Municipalité au banc de l'œuvre

Le premier lieu de réunion de la Municipalité fut le banc de l'œuvre de l'église jusqu'en 1792, c'està-dire le banc de la fabrique. Les premiers responsables municipaux étaient souvent des membres de la fabrique.

### Abattage d'arbres dans le cimetière : 1792

Le 5 août 1792, les fabriciens de l'église ont informé le Conseil général de la commune que trois ormes du cimetière tombaient en vétusté et dépérissaient. Le Conseil décida de vendre ces arbres au profit de la fabrique au plus offrant lors d'une adjudication faite à la porte de l'église pendant deux dimanches consécutifs.

### Difficiles réparations des toitures : 1792

Le 26 avril 1791, la Municipalité demanda aux administrateurs du district l'autorisation de procéder aux réparations à faire à l'église jusqu'à concurrence de la somme que possèdait la dite église.

Un premier devis des réparations très urgentes à faire à la tour et au clocher de l'église avait été établi par le sieur Antoine Alhomme, de Romorantin, nommé à cet effet par les officiers du district de Romorantin. Cependant le prix estimé était alors trop élevé pour pouvoir trouver preneur par adjudication de ces travaux. Estimant que le sieur Alhome n'avait pas une expérience suffisante de ce genre de travaux, le Conseil général de la commune choisit Etienne Lelion, maître couvreur demeurant en la ville d'Aubigny, connu de la Municipalité, pour réaliser un second devis.

Les travaux de réparation très urgentes et nécessaires qui étaient à faire au clocher, à la tour, aux chœur et à la nef de l'église, décris dans le devis du 1 novembre 1791 dressé par Etienne Lelion, maître couvreur en ardoises et entrepreneur d'ouvrages demeurant à Aubigny, furent adjugés à la criée sans succès les dimanches 26 février et 4 mars 1792. Après une troisième adjudication le Conseil général de la commune passa deux marchés avec Pierre Drujon (ou Drugeon), couvreur à Aubigny. Le premier fut passé le 11 mars 1792 à Salbris, par lequel le couvreur s'était rendu adjudicataire des réparations à faire aux cloches, à la tour, au chœur, et à la nef de l'église, et s'était engagé à finir les travaux à la Toussaint 1792 pour la somme de 2000 livres. Le second marché concernait un engagement à réaliser des réparations de charpente à la lanterne du clocher moyennant la somme de 600 livres.

Pour financer ces réparations, le Conseil général de la commune avait décidé dans sa délibération du dimanche 22 avril 1792, de vendre comme bois de chauffage trois chênes situés sur deux pièces de terre appartenant à l'église.

Il y eut contestation entre la Municipalité et le couvreur qui avait demandé une avance de 800 livres sans cependant s'empresser à finir les travaux demandés. La Municipalité constata que « jusqu'à présent, les ouvrages faits sont les moins intéressants, la lanterne, une partie de la neffe, et un bas costé sont restés découverts. La voûte du chœur est chargée en vieux bois dont le poids seroit

capable de l'enfoncer. Les pluies fréquentes détrempent la maçonnerie de la voûte et pouvait la faire tomber. Les vents fréquents et impétueux dans cette saison peuvent emporter la lanterne non couverte qui écraseroit dans sa chute la neffe ou le chœur. L'église de Pierrefitte est donc actuellement dans un état pire et en plus grand danger qu'avant que le sieur Drujon eut commencé à travailler, et cependant nous touchons au jour de Toussaint, terme pris par le dit Drujon pour rendre lesdits ouvrages de réparations faits et parfaits. » Pour résoudre ces problèmes, le procureur de la commune fut autorisé à faire exécuter une sommation judiciaire à l'encontre du couvreur pour qu'il s'acquittât de ses engagements.

### Inventaire des objets du culte : 1792

En exécution de la loi du 10 septembre 1792 relative à la confection de l'inventaire des meubles, effets, et ustensiles en or et en argent employés au service du culte, François Nolin, Jullien Couriou, membres du conseil général de la commune, ainsi que Victor Prévost, membre du dit conseil et marguillier de la fabrique de Pierrefitte, nommés à cet effet, se rendirent le 20 novembre 1792 dans l'église de la paroisse accompagnés du citoyen Bourassin, curé de la paroisse, pour y trouver les dits objets en or ou en argent, et déclarèrent n'en avoir trouvé aucun. Ils y trouvèrent une croix en cuivre argenté, un chef contenant une relique de St Eutrope également en cuivre argenté. Il n'y avait en or et en argent que les vases sacrés, lesquels étaient exceptés des dispositions de la loi. Un procès-verbal fut rédigé et envoyé au district de Romorantin.

## Les registres paroissiaux deviennent registre d'état civil : 1792

Le samedi 1 novembre 1792, pour se conformer à la loi du 20 septembre 1792, le maire et les officiers municipaux de la commune, assistés du greffier, se transportèrent au presbytère de la paroisse de Pierrefitte chez le citoyen Bourassin, curé de la paroisse, pour faire l'inventaire des registres de mariages, baptêmes et sépultures. 126 registres furent trouvés en comptant le dernier registre. Le premier registre était daté de 1620 jusqu'à 1632. Un gros registre contenant d'un côté les actes de baptême allant de 1632 jusqu'à 1655, et de l'autre côté les mariages de 1632 à 1655. Un troisième registre portant les actes de baptême de 1647 à 1662. Un quatrième registre portant les actes de sépulture depuis 1656 jusqu'en 1668. Un cinquième registre des mariages depuis 1657 jusqu'en 1668, un sixième registre portant les baptêmes de 1662 jusqu'en 1668. Et, tous les registres des baptêmes, mariages et sépultures, de 1668 à 1792. Le curé promit de remettre ces registres à la première réquisition.

### La destruction des archives seigneuriales

Le 6 novembre 1793, pour répondre et se conformer à l'article 6 d'un décret de la Convention nationale en date du 17 juillet 1793, suite à l'abolition des privilèges de la noblesse et du clergé, la Municipalité de Pierrefitte saisit, pour les brûler, les titres seigneuriaux de la seigneurie de Pierrefitte, dépendante des seigneurs de Jargeau, titres déposés et fournis par le citoyen Georges Noël Blanchard, notaire de la commune. Ces titres consistaient en deux terriers, l'un relié et en parchemin, et l'autre en papier, ainsi qu'une grosse liasse de reconnaissances, et plusieurs autres titres concernant les redevances et les propriétés des seigneurs de Jargeau. Le jour même, tous les titres furent mis sur la place publique et l'assemblée en alluma un grand feu en présence de tous les officiers du conseil général de la commune et de toute l'assemblée présente (Registre des délibérations).

Ces incendies des titres seigneuriaux dans les communes par les Municipalité furent une perte considérable pour les historiens d'aujourd'hui, ce n'est rien de le dire...



## L'église perd trois cloches : 1793

Le 5 août 1792, le Conseil général de la commune fut sollicité par les autorités pour savoir si le clocher ne possédait pas trop de cloches. La Municipalité répondit alors « qu'il n'y a pas trop de cloche en sept paroisse pour sonnée et acquités les fondations que l'église est obligée de faire sonner, que pour sonner les offices des festes et dimanche et qui rappelle les paroissiens pour assisté aux sacrifices office, pour quoy il n'entend faire aucun sacrifice des susdites cloches ».

Mais, le 11 Frimaire an II (1 décembre 1793), sous la Terreur, dans la chambre de la maison commune où se situait ordinairement les séances de la Municipalité, le corps municipal et conseil général de la commune, pour répondre et se conformer à une lettre du district de Romorantin du 29 Brumaire an II (19 novembre 1793), visant à ne laisser dans les clochers qu'une seule cloche, et à ce que les autres puissent être descendues et mises à disposition du conseil exécutif

pour être fondues en canons, décida que sur les quatre cloches du clocher, on laisserait dans la tour de la « salle communale », « celle où le marteau de l'horloge sonne pour l'aisance du public. » Il fut également décidé que les trois autres cloches seraient descendues sur le champ et qu'il en sera dressé un état, avec leur poids, état envoyé au district afin que celui-ci puisse disposer des dites cloches quand il le jugerait à propos (Registre des délibérations).

### La fin de la monarchie au sommet du clocher

Le 21 Frimaire an II (11 décembre 1793), sous la Terreur, dans la chambre de la maison commune où se situait ordinairement les séances de la Municipalité, le corps municipal et conseil général de la commune, pour répondre et se conformer aux lois, afin d'ôter les fleurs de lys de la croix du clocher, décida de trouver un arrangement avec le citoyen Pierre Drujon, couvreur demeurant à Aubigny, afin d'ôter la cloison de la croix et toutes les tulipes de fer qui y sont, à charge pour le couvreur d'y monter et descendre tout ce qui serait nécessaire et de faire les réparations pour une somme de 105 livres, à la place des 120 livres demandées par le dit couvreur (Registre des délibérations).

### L'église dépouillée sous la Terreur : 1794

Le 12 Ventôse an II (2 mars 1794), dans la chambre de la maison commune où se situait ordinairement les séances de la Municipalité, le corps municipal et conseil général de la commune, pour répondre et obéir à la lettre du district de Romorantin en date du 4 Ventôse an II, décida que l'argenterie, les linges et ornements de l'église seraient envoyés au directoire du district de Romorantin (Registre des délibérations). Ce fut sans doute à cette occasion que les reliques de saint Eutrope disparurent.

### L'église devenue Temple de la Raison : 1794

Le 15 Floréal an II (4 mai 1794), le corps municipal délibéra « sur le restant des ouvrages qui sont restés à faire sur le temple de la Raison de notre commune auquel ledit citoyen Drujou étoit adjudicataire », constata que le travail ne serait parachevé que si le citoyen Drujou parvenait à faire dans la huitaine, la couverture en ardoises au haut de l'escalier pour monter à la tour, ainsi que de mettre les plombures nécessaires sur le faîtage de la dite couverture pour éviter la dégradation des pluies. Le conseil décida d'un commun accord avec le couvreur, que le prix de son adjudication serait abaissé de 200 livres et qu'il devrait, « monter à ses dépens au haut du clocher un drapeau avec le bonné de la liberté ». Et le conseil enjoignit au couvreur de démonter les échafaudages de la tour et de laisser les matériaux sur place (Registre des délibérations).

Le principe du temple de la Raison fut créé en 1793 et fut inspiré des dogmes de la franc-maçonnerie pour remplacer le christianisme. Il fut d'abord réservé au culte de la Raison des Hébertistes athées (automne 1793 – printemps 1794), puis au culte de l'Etre suprême des Montagnards déistes (printemps 1794 – été 1794). Cette nouvelle « religion » centrée sur le culte de la Raison devait rassembler tous les peuples sous la devise franc-maçonne de la liberté et de l'égalité, pour revenir, selon ses adeptes, aux principes fondamentaux de la République romaine. Le principal instigateur de la Terreur et du changement de destination des églises fut Robespierre, député du Tiers-Etat puis chef du parti des Montagnards et figure prépondérante du Comité de salut public, instrument de la Terreur. Le culte de l'Etre suprême était, et est encore, pour beaucoup, un culte satanique dédié à Lucifer. Ce culte fut interdit en 1803.

### Expertise en vue de la démolition de l'église

Le 15 Germinal de l'an II (4 avril 1794), le district de Romorantin a ordonné que fût dressé le procès-verbal d'estimation des édifices religieux en vue de leur vente comme biens nationaux (Archives départementales de Loir-et-Cher : Q 1263). L'église de Pierrefitte a été visitée dans ce but le 26 Germinal de la même année. Le rapport de l'expert est très intéressant car il nous donne une description anticléricale, concise et très orientée de l'église pendant la Révolution : « me suit transporté au bourg et commune de Pierrefitte-sur-Sauldre, à l'effet de procéder à la visite et estimation de la dite église, y procédant, j'ai d'abord examiné, vu et visité, ycelle église qui est située sur le terrain servant de cimetière et au centre du bourg, construite en petite pierre et briques, couverte de tuilles ayant un clocher, et voûtée, dans laquelle on entre par une grande et petite porte ayant une galerie fait en charpente, le tout en très mauvais état de réparations et crevé, une position et utilité peu avantageuse, en estimant que les matériaux qui pour les démolier reviendraient très cher, sous ce rapport, je l'estime la somme de 15 livres.

Ensuite je me suis transporté au lieu où est construite une petite chapelle fait en charpente et grillage de bois, ayant une couverture partie couverte de tuille et ardoise ayant un petit clocher situé ... bourg et au couchant (ouest) sur le chemin de Pierrefitte à Lamotte, estimé la somme de 3 livres. »

Il n'était nullement alors question de patrimoine historique, mais de tas de pierres, de briques et de bois.

### Un curé choisit de s'installer à Pierrefitte

Le 24 Messidor an III (12 juillet 1795), le citoyen Claude Etienne Gillet, ancien curé de Courmenin, département de Loir-et-Cher, ayant été obligé de renoncer à sa fonction, déclara auprès du maire et des officiers municipaux de la commune de Pierrefitte qu'il choisissait cette commune pour domicile (Registre des délibérations).

## XIX<sup>e</sup> siècle Les grandes transformations

### Chronique des travaux

Les travaux au XIX<sup>e</sup> siècle sont très bien connus grâce au cahier manuscrit conservé à la mairie et rédigé par monsieur l'abbé Bouchasson, curé de Pierrefitte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1860-1897), grâce aux registres des délibérations de la Municipalité, et grâce aussi à la série O des Archives départementales de Loir-et-Cher. C'est à travers principalement ces trois sources que ce chapitre a été construit.

#### 1803 : refonte de la cloche Etienne

### Remise en état de l'église et du presbytère : 1809

Le 25 Pluviôse an XIII (13 février 1805), le Conseil municipal constata le mauvais état de l'horloge et le fait que l'église et le presbytère menaçaient ruine. Il envisagea une imposition extraordinaire et demanda la réalisation d'un devis estimatif. Quant à la translation du cimetière de la commune, situé autour de l'église au centre du bourg, il la jugea presqu'impossible.

Le 14 Brumaire an XIV (4 novembre 1805), le sieur Colladon, curé desservant de Pierrefitte écrivit au préfet, après s'être adressé vainement au maire de la commune, pour se plaindre de l'état déplorable du presbytère. Il envisageait alors de démissionner de son poste.

En Prairial an 13 (mai 1805), d'importantes réparations étaient à faire à l'église et au presbytère de Pierrefitte et le préfet autorisa le Conseil municipal à se réunir extraordinairement pour délibérer de ces questions. Un premier devis fut établi par le sieur Routerre, voyer, le 14 février 1807, pour un montant de 2156,60 francs, mais un important ouragan qui endommagea les toitures et qui emporta une partie de la couverture au-dessus de la nef côté du midi, le 8 janvier 1809, augmenta le coût des réparations. Ces travaux, qui furent adjugés le 7 juin 1808 pour 2113 francs, en faveur du sieur François Fourniou, de Souvigny, furent réceptionnés le 28 novembre 1809 pour un montant total de 2267,65 francs. Ils furent financés par une imposition sur 1808 et 1809.

En ce qui concerne l'église, ces travaux comprirent :

- la réfection du carrelage de la nef et de l'entrée du chœur avec 700 carreaux de terre cuite,
- l'enduit des faces nord et sud du clocher,
- la réparation en recherche de la couverture des deux pans de la toiture de la nef et des deux pans de la toiture de la chapelle St-Eutrope,
- la réparation en recherche de la toiture des galeries,
- la réparation de la partie sud de la toiture du pavillon du clocher, et la réfection en recherche du reste de cette toiture.

### Restitution des biens à la fabrique

Un décret napoléonien de 1806 ordonna que les biens ayant appartenu aux fabriques des églises paroissiales fussent rendus à leur ancien propriétaire. Cette mesure ne fut pas effective sans difficulté et pendant près de quarante ans, procès et démarches administratives se succédèrent pour ne mener que très partiellement cette restitution à bien. Les pièces administratives de ces restitutions sont conservées aujourd'hui aux Archives départementales (V 61).

### L'entretien de l'horloge : 1812

Réuni le 15 mai 1812, le Conseil municipal « considérant que l'horloge est absolument utile pour le service public est d'avis que la dépense à faire au sujet soit allouée et quant à la personne chargée de son entretien journalier qu'il lui soit accordé une somme de 15 francs par chaque année. » Cette somme sera portée à 25 francs le 20 mai 1826 lors d'une autre séance portant sur l'organisation du budget de la commune.

### Remise en état: 1818

Le sieur Routerre, voyer de l'arrondissement, établit un devis de remise en état de l'église le 11 septembre 1816, pour un montant de 623,26 francs. Le 30 juin 1817, la commune vota une imposition extraordinaire pour financer ces travaux et demanda pour cela l'autorisation du roi. Le 31 décembre 1818, le roi Louis XVIII, autorisa par ordonnance, la commune de Pierrefitte à s'imposer extraordinairement pour la somme de 623 francs afin de payer les réparations de l'église, du clocher et du presbytère.

Le 11 mars 1818, furent adjugées au rabais moyennant 617,03 francs, en faveur du sieur Villonnier-Boy, entrepreneur, les réparations à faire à l'église, édifice servant au culte, au clocher et au presbytère de la commune. Cependant les vents extraordinaires de l'hiver 1817 à 1818, ayant occasionné des dégradations considérables, un devis supplémentaire de 317,50 francs porta les dépenses de réparation à 934,53 francs, somme ramenée à 931,35 par l'architecte-voyer. Pour financer ces réparations, la Municipalité vota une imposition extraordinaire d'un montant de 623,26 francs. En 1819, la fabrique consacra 308,09 francs sur son budget à ces réparations. Les travaux furent réceptionnés le 7 septembre 1818.

### Les réfections de 1829-1830

Les couvertures furent quelque peu restaurées en 1829.

Un devis fut établi le 5 septembre 1830, prévoyant, pour 163 francs, la réfection des piliers ou contreforts et le crépi des murs, ainsi que la réparation de la toiture en tuiles de la galerie. En 1830, le sieur Tissier, maçon à Pierrefitte, réalisa à l'église une partie de ces travaux de chaulage, de réparation des piliers ou contreforts, pour la somme de 61,50 francs, non compris la fourniture des matériaux qui se monta à 30 francs.

Un mémoire de 40 francs pour la fourniture de 2000 tuiles fut également acquitté par la Municipalité pour les réparations à la galerie de l'église de Pierrefitte.

### L'enlèvement des fleurs de lys : 1831

Suite à la révolution de 1830, un courant antiroyaliste, issu de la Révolution française, tendait à éliminer toute marque de la royauté. Ce fut ainsi que suite à une circulaire préfectorale du 26 février 1831, devant avoir pour effet de faire disparaître des monuments publiques les fleurs de lys, la croix du clocher de Pierrefitte qui portait des fleurs de lys, fut déposée et replacée après qu'on y ait enlevé les fleurs incriminées. Ce travail coûta la coquette somme de 42,50 francs que le préfet trouva exorbitante et très exagérée (sans doute ne connaissait-il pas la hauteur particulière du clocher de Pierrefitte). Le couvreur se fit payer 37,50 francs et le maréchal, 5 francs. Leurs factures pour ce travail furent malgré tout payées en octobre 1831.

### La foudre s'abat sur le clocher : 1834

Le 8 septembre 1834, à 7 heures du matin, la foudre s'abattit deux fois sur l'église causant des dégâts à la charpente et à la couverture et endommageant le contrefort nord-ouest de la tour du clocher. Le

maire, M. Dezellus, écrivit au sous-préfet : « J'ai l'honneur de vous donner avis que la foudre est tombée deux fois le huit du courant, sur les 7 heures du matin, sur notre clocher; elle l'a presqu'entièrement découvert et brisé plusieurs pièces de bois; elle est descendue ensuite sur un pilier qu'elle a ravagé, elle est entrée ensuite dans l'église par plusieurs endroits, et notamment par l'escalier de la tour, où elle a brisé la presque totalité des marches en pierre, et par la couverture de la nef, qu'elle a ravagé et a démoli dans l'intérieur un pilier avec une partie de mur et l'autel de la Ste-Vierge, qu'elle a presque détruit. La deuxième fois qu'elle est tombée, elle a mis le feu vers le milieu du clocher, mais comme les bois étaient mouillés par la pluie qui était tombée entre les deux coups et qu'il y avait un certain nombre de personnes qui examinaient les ravages du premier coup, on y a apporté un prompt secours et on est parvenu à l'éteindre dans le moment où la flamme paraissait aux personnes qui étaient en bas de la grosseur d'un ½ décalitre. Tout le bourg en général a montré beaucoup de zèle, les personnes qui méritent le plus d'être signalées à la reconnaissance publique sont M.M. Jodier fils, Jodier père, Mousset, père, Mousset fils, tous charpentiers, Douard et Tissier, maçons, Bénard propriétaire et Brossamain, vannier, charron, et plusieurs dont les noms ne nous ont pas été signalés. »

Les réparations étaient urgentes et l'inquiétude du maire était due à l'arrivée de l'hiver qui aurait totalement pourri la charpente du clocher augmentant à 10 ou 12 000 francs les frais de réparation. Il désirait, pour un moindre coût, réaliser la réfection le plus rapidement possible. Mais la commune manquait de financement, s'étant imposée sur plusieurs années pour effectuer de gros investissements, et ayant prévu la translation du cimetière hors du bourg dans les années suivantes. Le devis des réparations, établi par l'architecte-voyer de l'arrondissement A. Beni, sur ordre du sous-préfet, le 24 septembre 1834, d'un montant total de 1818,90 francs, prévoyait :

- la réfection et le remplacement de pierres de taille du contrefort, mais aussi du pilastre intérieur séparant le chœur de la nef,
- la retaille du noyau de l'escalier de la tour brisé par la foudre et le remplacement de certaines pierres de l'escalier avec des pièces de bois scellées dans les anciennes marches en pierre avec des crampons de fer,
- la réparation de quelques lézardes,
- la réfection de 8 m<sup>2</sup> de lambris à la voûte de la nef,
- la pose de pièces de renforts à deux chevrons du clocher fendus par la foudre,
- la révision de l'assemblage de la charpente du clocher,
- la réfection de toute la toiture en ardoises du clocher,
- la réparation de la couverture en tuiles de la nef.

Les réparations, adjugées le 5 octobre 1834, furent exécutées par le sieur Turmeau, entrepreneur. Pour leur financement, la Municipalité obtint une participation de la fabrique de 300 francs, organisa une souscription auprès des habitants de la commune, et vota un prélèvement sur les impôts extraordinaires votés pour la reconstruction du grand pont sur la Sauldre commun avec la commune de Souesmes.

#### La translation du cimetière : 1838

En 1836, le cimetière se trouvait autour de l'église. Un décret napoléonien de 1808, reprenant les directives d'une ordonnance royale de 1776, interdit la mise en sépulture près des habitations, cela pour des questions d'hygiène. C'est ce décret qui obligea les municipalités à déplacer les cimetières hors des bourgs. La Municipalité de Pierrefitte s'y prit assez tardivement, le 10 août 1836, constatant que « depuis longtemps, plusieurs personnes se plaignent de l'insalubrité que cause le cimetière au milieu du bourg » et la nécessité de ce changement, d'autant qu'une lettre de la souspréfecture datant du 9 août 1832 demandait instamment de transporter le cimetière de Pierrefitte hors du bourg.

Un terrain fut choisi par l'architecte voyer de l'arrondissement le 22 septembre 1836 qui établit un plan et un devis pour la clôture du nouveau cimetière le 19 mai 1837. Ce projet de translation du cimetière fut immédiatement adopté par la Municipalité et fut approuvé par la sous-préfecture le 19 juillet 1837. La commune fit l'acquisition du terrain situé au nord du bourg, à une distance convenable de toute habitation, et contenant 55 ares 12 centiares, au sieur Laurent Chevallier,

propriétaire, pour le prix de 199,20 francs, pour l'établissement du nouveau cimetière. Un entrepreneur, le sieur Jodier, exécuta les travaux de clôture pour 570 francs, suite à leur adjudication le 13 mai 1838.

La dernière inhumation sur l'actuelle place de l'église eut lieu le 3 juillet 1838. Depuis, toutes les inhumations dans la commune se font dans le nouveau cimetière qui fut agrandi à plusieurs reprises. Des croix placées auprès de l'église, côté sud, rappellent l'ancienne présence de ce cimetière.

## Le bourg en 1832



### Descente du coq: 1840

En 1840, le coq fut descendu et on put vérifier un récit de la tradition populaire qui racontait que, lors du passage des troupes de Louis XIV à Pierrefitte, un mousquetaire aurait fait le pari qu'il atteindrait d'une balle d'arquebuse le coq. Il aurait gagné son pari. Le coq qui était en plomb était effectivement crevé obliquement par un projectile.

### Le carrelage du sanctuaire : 1841

Signalons qu'en 1841, la fabrique dépensa 590 francs en faveur de Niord, marbrier à Orléans, pour la fourniture et la pose du carrelage du sanctuaire et du chœur.

## Réparation de la fontaine Saint-Eutrope : 1843

Cette fontaine située dans une petite ruelle au nord de l'église portait ce nom à cause de la présence dans l'église, dans l'ancienne chapelle Saint-Eutrope, d'un chef en cuivre argenté contenant des reliques de ce saint. Ces reliques, signalées dans un inventaire de 1792 ont sans doute disparu pendant la Révolution française. En 1843, la ruelle qui conduit à cette fontaine était souvent le réceptacle d'ordures et d'immondices. La Municipalité décida de la réparation de la fontaine Saint-Eutrope et de sa fermeture avec une clé pour éviter que la ruelle ne puisse servir de dépôt d'ordures.

#### Réfection des toitures : 1846

Un premier devis des réparations à faire à l'église, essentiellement aux toitures, fut rédigé le 29 juin 1844 pour un montant de 1200 francs. Le 12 mai 1845, le Conseil municipal vota une imposition extraordinaire pour financer ces travaux. Cependant l'architecte, s'étant trompé, ce devis fut revu à la hausse le 15 avril 1846 à 1845,75 francs. Ces travaux furent adjugés le 10 mai 1846 pour 1661,18 francs en faveur du sieur Boucher, entrepreneur en couverture. Avec les honoraires de l'architecte, ces travaux se montèrent alors à 1703,35 francs. Les travaux, réceptionnés le 19 novembre 1846, concernèrent :

- la réfection de la couverture de la nef en vieilles tuiles sur lattis neuf, ainsi que de celle de la chapelle nord,
- la réfection et le renforcement du beffroi et de la charpente du clocher et la réfection de sa toiture en ardoises,
- la couverture des contreforts du clocher en tuiles,
- le crépi de la face ouest du clocher.

Le 27 décembre 1846, le Conseil municipal organisa le financement de cette dépense en votant notamment une imposition extraordinaire.

#### La refonte de la cloche Etienne cassée: 1848

En novembre 1847, le conseil de fabrique qui avait passé un marché de gré à gré avec un fondeur d'Orléans, qui demandait 1000 francs pour la refonte de la cloche cassée, obtint une aide de 200 francs de la part du Conseil municipal. La cloche fut refondue en 1848.

« Monsieur l'abbé Montand était curé de Pierrefitte depuis deux ans lorsque la cloche qui avait été refondue en 1803 se brisa. Il fallut donc la faire refondre. C'est à M. Bollée fondeur d'Orléans que le travail fut confié. La grosse cloche, qui a pour nom Etienne, a été bénite par M. l'abbé Montand délégué par Monseigneur l'évêque de Blois en 1848. Le parrain a été M. Dézellus, maire de Pierrefitte et la marraine Me Besnard. Elle pèse 774 kilogrammes. Sa note est le Mi. » (abbé Bouchasson).

#### Les boiseries du sanctuaire : 1850

« Les belles boiseries du sanctuaire ont été faites et posées en 1850. C'est M. de Bazonnière, architecte distingué qui a donné les plans et surveillé le travail. Elles ont coûté 830 francs. Les deux petites crédences ont coûté 90 francs. » (abbé Bouchasson).

Signalons qu'une piscine de desserte du chœur est actuellement cachée derrière ses boiseries, sans doute à droite du maître autel.



### Plantation et clôture de la place de l'église : 1853

En 1852 et 1853, la Municipalité fit faire quelques réparations des galeries extérieures de l'église. Le 6 février 1853, le Conseil municipal vota 300 francs destinés à la plantation de noyers sur la place de l'église et à son entourage avec une clôture en bois destinée à défendre ces arbres de l'approche des bestiaux.

#### Les statues du sanctuaire : 1858

« Les quatre statues du sanctuaire avec les clochetons ont été achetées chez M. Froc-Robert à Orléans en 1858. Elles ont coûté 140 fr. Elles étaient alors sans aucun ornement. Ce n'est qu'en 1876, qu'elles ont reçu la belle décoration qui fait la plus grande partie de leur mérite. » (abbé Bouchasson).

L'abbé Bouchasson ne désigna pas précisément de quelles statues il s'agissait à l'époque. Les statues ont changé plusieurs fois de place et il n'y a actuellement que les deux anges adorateurs dans le chœur. Il faudrait procéder par élimination pour savoir quelles étaient ces quatre statues acquises en 1858.

Pendant l'année 1858, la fabrique fit faire quelques travaux de blanchissage des murs, de réparation de la voûte en lambris de la nef et de la toiture du clocher (Archives départementales : V 201).

## 1859: acquisition du chemin de croix

« Le chemin de la croix qui a bien son mérite, acheté en 1859, a coûté la somme de 740 francs. » (abbé Bouchasson).

Ce chemin de croix et de style néo-gothique, style dit français, remis à la mode et au goût du jour sous Napoléon III.



## La construction du presbytère : 1861

« Monsieur l'abbé Montand, de pieuse mémoire, après avoir dirigé avec le plus grand zèle la paroisse pendant 14 ans, rendit sa belle âme à Dieu au mois d'avril 1860. Dans la maladie qui fut de courte durée, il avait répété plusieurs fois qu'il allait entreprendre un voyage qui durerait six mois. Le saint prêtre avait dit vrai ; la paroisse resta six mois sans pasteur. Les prêtres ne manquaient pas précisément à Blois, mais ce qui manquait à Pierrefitte, c'était un presbytère convenable pour recevoir un nouveau pasteur. Monseigneur Pallu du Parc, évêque de Blois ne consentit à envoyer un prêtre à Pierrefitte qu'après avoir reçu du Conseil municipal l'engagement formel de réparer le presbytère qui était inhabitable. M. l'abbé Bouchasson prit possession du vieux presbytère le 20 octobre 1860 ; et un an après, il avait la consolation de bénir le presbytère qui existe présentement. Il a été bâti par la commune. La fabrique n'y a coopéré que pour 400 francs. Ces 400 fr. n'ont été demandés à la fabrique parce qu'elle a manifesté le désir que le presbytère fut couvert en ardoises, au lieu de l'être en tuiles, comme le portait le devis approuvé par l'architecte. » (abbé Bouchasson). Les travaux de reconstruction de ce nouveau presbytère adjugés le 13 janvier 1861, en faveur de M. Jean-Baptiste Boucher, entrepreneur pour 5008,39 francs, furent réceptionnés le 20 octobre 1862.

#### Réparation de la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs : 1863

« La chapelle de Notre-Dame des sept douleurs qui autrefois portait le nom de Notre-Dame des miracles à cause des guérisons extraordinaires qui s'y opéraient, était jusqu'en 1863 dans le plus triste état. A part les deux murs de côté, le pignon et la couverture, on ne voyait rien autre que des carreaux tout verts et des murs tout salpêtrés. Elle était ouverte à tous les vents et les animaux pouvaient y entrer quand bon leur semblait. M. l'abbé Bouchasson, poussé par M. Duc vicaire général de Blois, s'adressa à quelques bonnes âmes qu'il connaissait à Paris et après avoir reçu la plus grande partie de la somme qu'il lui fallait, il se mit à l'œuvre. Il la fit agrandir de huit pieds c'est-à-dire autant que les ingénieurs voulurent bien lui permettre vu l'alignement qu'il était obligé de suivre. Après l'allongement des deux murs latéraux, on éleva la façade qui regarde la route. Elle fut drainée car elle était très humide. Enfin le plâtrier y mit la dernière main en faisant la voûte. M. Duc vicaire général à Blois est venu la bénir le 16 juillet 1863. Et la même année le 8 septembre on y disait la messe. » (abbé Bouchasson).



## Peinture de la chapelle de la Vierge: 1863

« La voûte de la chapelle de St Eutrope, aujourd'hui chapelle de la Ste Vierge, avait des peintures qui avaient leur cachet d'originalité. Elles n'avaient probablement rien de remarquable puisqu'on les a fait disparaître sous une couche de badigeon. Les murs étaient devenus tellement sales qu'en 1863, on pensât qu'il serait convenable de faire peindre la chapelle toute entière. C'est un peintre de Blois M. Peigné, qui a fait cette petite entreprise et qui l'a fait exécuter par un de ses meilleurs ouvriers. C'est le même ouvrier qui a peint aussi le tombeau de l'autel du sanctuaire. Les peintures de la chapelle ont coûté 450 francs. C'est avec les quêtes faites à l'église qu'on a pu payer cette petite dette. » (abbé Bouchasson).

L'état entièrement rénové de la chapelle actuelle nord de la Vierge, ancienne chapelle Saint-Eutrope, ne montre aucune trace de ces peintures. Elles ont peut-être été préservées sous les enduits, les plâtres et la peinture blanche des voûtes.

#### Le banc des fabriciens: 1863



«Le banc occupé par les membres de la fabrique a été fait par un ouvrier Pierrefitte en 1863. Il a coûté 90 francs. Les connaisseurs ne peuvent pas s'empêcher de dire que ça a été pour l'ouvrier une œuvre patience, que l'ouvrier était capable de bien faire, mais qu'il a manqué un maître pour tracer le travail selon les règles de l'art et du style de l'église. Au moment du travail, l'église était et romane et gothique. »

(abbé Bouchasson).

#### Trois nouvelles statues: 1869

« C'est en 1869 qu'ont été achetées à Paris chez M. Peaucelle-Coquet les trois statues du Sacré Cœur, de saint Joseph et de sainte Anne. La statue du Sacré Cœur qui se trouve aujourd'hui dans la chapelle dite chapelle du Sacré Cœur a été payée par Melle Dézellus. Elle a coûté 240 francs. Les deux autres ont été payées par des personnes qui ne veulent être connues que de Dieu seul. La statue de sainte Anne a coûté 120 francs et la statue de saint Joseph 80 francs. » (abbé Bouchasson).







#### Bénédiction de la cloche Marie-Pierre: 1869

« Pierrefitte qui avait quatre cloches au moment de la grande révolution française était resté avec une seule depuis cette époque de triste souvenir jusqu'en 1869. Bien qu'une seconde cloche ne fût pas regardée comme une chose indispensable, la population toute entière la désirait ardemment. Le propriétaire de Monbertin de pieuse mémoire offrit 600 francs pour cette nouvelle acquisition. Une quête fut faite à l'église; et aussitôt la cloche fut commandée à M. Bollée d'Orléans qui déjà avait fait la première. Le 20 décembre 1869 elle faisait son ascension dans le clocher après avoir été bénite très solennellement par M. Bazin, curé doyen de Salbris. C'est Monseigneur Pallu du Parc qui se trouvait à Rome pour le concile du Vatican a délégué M. le Curé de Salbris par une dépêche télégraphique.

Le parrain a été M. Alfred de Laage de Meux, propriétaire de Montfranc, et la marraine Mademoiselle Euphrasie Dézellus propriétaire de l'Etang demeurant au bourg. Son poids est de 462 kilog. Son ton ou plutôt sa note est le sol naturel. Elle a coûté 1478 francs. » (abbé Bouchasson).

## Réfection au presbytère : 1870

Le 11 novembre 1870 eut lieu la réception de travaux réalisés dans les communs du presbytère pour un montant de 799 francs (démontage de la grange, et reconstruction ; transformation de l'écurie en salle de catéchisme ; réfection des lieux d'aisance et du puits).

Notons que l'abbé Bouchasson data la transformation de l'écurie en salle de catéchisme en 1865. Ces réparations furent financées par la commune car la fabrique avait cédé pour 800 francs un terrain pour la construction d'une maison école de filles tenue par des sœurs sous la condition que le revenu de cette vente fût utilisé au profit des réparations à faire au presbytère.





#### Deux nouvelles statues dans la chapelle de la Vierge: 1873

Deux statues provenant des ateliers Raffl de Paris, l'une représentant saint François Xavier et l'autre saint François d'Assise, d'un prix de 100 francs chacune, furent bénites et mises dans la chapelle de la Ste Vierge en 1873.

## La statue de Notre-Dame du Sacré Cœur : 1874

« A la fin de l'année 1870 et du commencement de celle de 1871, les armées françaises toujours vaincues et toujours chassées par les Prussiens nos ennemis, vinrent camper près du bourg de

Pierrefitte, dans la vaste plaine de la Pinaudière qui était alors inculte. Près de vingt mille hommes séjournèrent ici une douzaine de jours. Les classes de garçons et de filles, ainsi que la maison de Monsieur Dézellus avaient été transformées en ambulances. Plus de quatre-vingt malades reposaient sur les matelas que toute la population s'était empressée de prêter.

Les officiers interrogés sur la raison de leur séjour à Pierrefitte répondaient qu'ils attendaient là pensant que le pays était très favorable pour livrer une bataille avec quelque chance de succès. Ce mot de bataille prononcée à demi voix avait suffi pour jeter la consternation dans le pays tout entier. C'est alors que Melle Euphrasie et Modeste Dézellus firent le vœu d'élever un petit monument à

Notre-Dame du Sacré Cœur si Pierrefitte pouvait échapper à la fureur des Prussiens et aux désastres d'une bataille. Pierrefitte eut le bonheur de ne pas entendre la voix terrible du canon ; quelques Prussiens seulement, envoyés de Salbris, vinrent réquisitionner quelques hectolitres d'avoine ; et tout se termina là. Les demoiselles Dézellus se trouvaient donc dans l'obligation de mettre leur vœu à exécution. Elles le firent avec un grand bonheur, et c'est le 13 septembre 1874 que M. le Curé de Pierrefitte délégué par Monseigneur Pallu du Parc, évêque de Blois, bénit solennellement la statue de Notre-Dame du Sacré Cœur qui se trouve sur la route de Salbris à 600 mètres environ du bourg. Toute la population assista à cette bénédiction qui eut lieu après les vêpres.

Depuis ce jour, cette statue jouit d'une grande vénération. Plusieurs fois dans l'année, ce qu'il y a de plus chrétien dans le bourg, aime à se donner rendez-vous auprès d'elle pour y faire entendre des chants et des prières. Le 8 septembre surtout il y a un vrai pèlerinage qui se fait à lueur de flambeaux. On part de l'église à 7 heures du soir en chantant des cantiques et en récitant le chapelet. » (abbé Bouchasson).

## La grande réfection de 1875, le voûtement de la nef et ses baies, et la démolition de la galerie

Le 18 août 1867, le Conseil municipal demanda à la fabrique de procéder aux réparations des couvertures de l'église et du clocher, afin qu'elles ne se détériorassent pas plus et qu'elles devinssent une charge pour la commune. Il fallut attendre 1869 pour que la Municipalité entamât un véritable projet de réfection de l'église.

Le devis des travaux établi le 20 janvier 1869 par G. Poupard, architecte à Blois, indiquait alors que : « l'église de la commune de Pierrefitte est en très mauvais état ; une restauration est on ne peut plus urgente. Les murs sont humides et par suite du nivellement de la place, les fondations se trouvent à découvert ; les pierres tendres des ouvertures, encoignures, bandeaux et corniches sont en partie usées et cassées. Le lambris est également pourri ; les toitures ont besoin d'être refaites surtout celles en ardoises. Les enduits extérieurs sont en mauvais état. Les galeries extérieures étant trop mauvaises pour être réparées, on propose leur suppression ».

Les travaux prévus comprenaient : la restauration du pignon ouest et de la porte d'entrée principale, avec la réfection des contreforts, l'agrandissement de six fenêtres de la nef, la réfection des enduits et le rejointoiement des pierres de taille, le bouchement de l'ancienne porte de la sacristie, l'ouverture d'une nouvelle porte de sacristie avec des jambages en briques, le carrelage de la sacristie, la démolition avec soin de toute la charpente des galeries et de la sacristie, la pose d'une nouvelle charpente et d'une nouvelle couverture en ardoises à la sacristie, la fourniture et la pose de huit auvents en chêne pour empêcher l'eau de pénétrer par les baies du clocher, la réfection de la toiture en ardoises au-dessus du chœur et au clocher, la démolition du lambris de la nef et sa réfection complète en lambris de chêne blanchis et vernis, la réfection des vitraux et de leur ferrure, la fourniture et la pose de nouvelles portes avec leur ferrure et leur verrou, la peinture des menuiseries neuves, de la charpente apparente de la nef, des auvents du clocher, des ferrures des vitraux, de nouveaux vitraux pour les nouvelles baies de la nef et le remplacement des vieux vitraux du chœur. Tous ces travaux avaient un montant initialement prévu de 13 340,45 francs, 15 000 francs en comptant les honoraires de l'architecte.

Ce devis fut approuvé par le Conseil municipal le 7 février 1869. Les travaux se montaient alors à 17 500 francs pour la réparation de l'église et de la façade de la mairie. Pour financer leur réalisation, le Conseil municipal vota le 11 avril 1869 une imposition extraordinaire sur quatre années pour un montant total de 6986 francs dont 1/5 financerait les travaux à la mairie, et 4/5 financeraient les travaux à l'église. Une première adjudication des travaux ne trouva pas preneur.

Ce devis de l'architecte de l'arrondissement fut à nouveau approuvé par le Conseil municipal le 21 mai 1873 qui vota pour son financement un emprunt de 8000 francs remboursable par une imposition extraordinaire sur douze ans. Le Ministère des Cultes apporta un secours de 4000 francs le 7 avril 1870 et la fabrique une contribution de 3000 francs.

Parmi les travaux prévus au devis initial, deux firent polémiques : l'ouverture d'une troisième petite porte latérale entre la sacristie et la chapelle nord, et la démolition des galeries.

En effet, la suppression de la porte latérale du mur nord de la nef n'offrait plus d'entrée dans l'église du côté nord. Le 7 novembre 1875, « considérant que la petite porte de l'église qui existait du côté nord a dû être supprimée par suite de la construction d'un pilier servant de support à la nouvelle voûte, le Conseil municipal décide qu'une nouvelle porte destinée à remplacer l'ancienne sera établie entre la chapelle et le chœur, vis-à-vis celle qui se trouve du côté sud, et formant pendant avec elle. La fourniture et la pose de cette porte seront à la charge de l'entrepreneur qui d'après le devis est tenu de refaire la porte principale et les deux portes latérales : il n'y aura donc aucune dépense supplémentaire à supporter par la commune. » La porte fut effectivement construite, selon l'obligation qu'en avait l'entrepreneur, mais cette nouvelle troisième porte resta murée et ne fut pas percée pour des questions de commodité et selon les recommandations du conseil de fabrique dans sa lettre aux autorités le 16 janvier 1876. Le Conseil municipal insista le 13 février 1876 pour que soit maintenue l'ouverture de cette porte, mais celle-ci resta en définitive murée.

Quant à la suppression des galeries, le Conseil municipal « considérant que la conservation des galeries entraînerait la commune dans des frais considérables, considérant que pour faire les réparation portées au devis, il y a lieu d'enlever les galeries ; et qu'il faudrait pour conserver ce bâtiment, le reconstruire après la restauration de l'église terminée, considérant d'ailleurs que les dites galeries ne sont d'aucune utilité » confirma sa décision (sauf messieurs Auger et Asselin) de suppression dans sa délibération du 2 février 1874, malgré une pétition d'une partie des habitants de la commune qui réclamait la conservation et la restauration des galeries. L'autorisation d'adjuger les travaux fut donnée.

Les travaux furent adjugés au sieur Heurteau qui conclut un marché avec la Municipalité le 21 septembre 1874 pour un montant de 16 500 francs.

Le 8 août 1875, alors que les travaux étaient en cours d'exécution, le Conseil municipal accepta un don de M. Dézellus, de 1500 francs pour compléter la dépense des travaux adjugés pour 16 500 francs finalisant ainsi le financement de cette campagne de réfection et de transformation.

Un changement important dans les travaux prévus au devis initial fut réalisé : la voûte en lambris de la nef ne fut pas reconstruite, mais elle fut remplacée par un voûtement en briques s'appuyant sur des ogives portées par des piliers insérés dans les murs latéraux de la nef, séparant ainsi celle-ci en quatre travées. Ce nouveau voûtement fut réalisé dans un style néo-gothique à la mode à cette époque, une remise au goût du jour du style français.





Chapiteaux de style néo-gothique des piliers des arcs doubleaux de la voûte en briques de la nef : 1875



Chapiteau de support des nervures des voûtes en briques





Consoles et dais de style néo-gothique : 1875



L'église vers 1900 avec ses voûtes en briques de 1875 au-dessus de la nef (Carte postale de la Collection Ghislaine Barreau)

Ces voûtes en briques sur croisée d'ogives furent endommagées par l'incendie de 1937 et furent démolies et entièrement reconstruites en 1938.

L'ancienne toiture en tuiles de la nef fut remplacée par une toiture en ardoises.

Le 29 avril 1875, alors que les travaux étaient en cours d'exécution, monsieur Naudin, maire de la commune, écrivit au sous-préfet pour se plaindre des malfaçons et de la mauvaise foi de l'entrepreneur M. Heurteau. Il exigeait la présence de l'architecte, M. Poupard pour la bonne surveillance et la bonne direction des travaux. Il promulgua un arrêté le lendemain 30 avril 1875 suspendant même les travaux jusqu'à la visite contradictoire de l'architecte.

Pourtant les travaux furent réceptionnés le 18 septembre 1876. Avec les imprévus, les travaux supplémentaires (comme la consolidation des pièces de bois du clocher dont quatre poutres du beffroi étaient entièrement pourries dans leur extrémité) et les honoraires de l'architecte M. G. Poupard (875 francs), les travaux se montèrent à 17 500 francs. Le solde définitif des travaux, d'un montant de 2625 francs fut payé à l'entrepreneur Heurteau, le 1 octobre 1878.

#### Le récit de l'abbé Bouchasson

« Avant de parler de la réparation de l'église, nous devons dire dans quel état elle se trouvait avant 1875. L'église comme le dit M. de Bazonnière dans sa notice sur Pierrefitte se composait de deux parties bien distinctes, elle appartenait à deux époques bien différentes. Le sanctuaire, sans être bien propre était cependant agréable à la vue. Toutes les fenêtres du sanctuaire étaient à moitié bouchées par un mur à briques qu'on avait fait monter. Nous ignorons l'époque. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le sanctuaire avait pour cette raison perdu beaucoup de sa beauté. Si le sanctuaire, si le chœur laissait à désirer, c'est surtout la partie basse de l'église qui était dans le plus grand négligé. Ce n'était pas le style ogival qu'on voyait alors, mais bien le Roman avec tous ses défauts. Les murs n'étaient droit ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Ils étaient dans un tel état qu'on est tenté de croire qu'on ne les avait jamais réparés depuis qu'ils avaient été construits. Et si la maçonnerie première avait été bien faite, il n'y eut que moitié mal, mais en faisant une trouée dans le mur pour bâtir la chapelle du Sacré Cœur, les maçons ont constaté qu'il n'y avait ni terre ni chaux pour lier les pierres des fondations, et si les murs peuvent supporter la toiture c'est grâce à leur épaisseur.

A l'intérieur, au lieu de la belle voûte en briques qu'on y voit maintenant, il y avait un très mauvais lambris en planches plus ou moins égales qui n'empêchait ni le froid ni la neige de pénétrer dans l'église. Aussi l'église qui était très froide en hiver devenait une fournaise en été. Au-dessous de cet affreux lambris on voyait quatre énormes poutres qui reposaient sur les murs. Une autre pièce de bois qu'on pouvait appeler une aiguille partait du haut de la voûte pour venir se reposer sur le milieu de la poutre transversale. De telle sorte que la nef, avec ses murs sales, tordus, son lambris à moitié pourri et ses poutres plus ou moins bien travaillées, ressemblait plutôt à une grange qu'à une église. Il n'est pas nécessaire de parler des fenêtres qui laissaient plus à désirer que tout le reste. Il n'y en avait pas deux de la même forme ni de la même grandeur.

Il y avait en outre pour masquer un peu à l'extérieur ces beaux murs, une affreuse gallerie. Quand il s'est agi de faire la réparation en règle de l'église, les hommes de goût ont pensé tout naturellement à faire disparaître ces affreuses galleries, qui juraient beaucoup avant les réparations de l'église, et qui eussent été un hors d'œuvre après la réparation. Et bien, il faut le dire puisque c'est un fait, il s'est trouvé quatre ou cinq hommes quelque peu importants qui ont eu le mauvais goût de protester contre la disparition des galleries. Ils ont essayé de soulever toute la population contre M. le Maire et surtout contre M. Le Curé. L'orage a duré plusieurs mois. Enfin la vérité, le droit, le juste ont fini par l'emporter et le calme s'est fait dans les esprits. En cela, il n'y avait rien d'étonnant, les hommes ignorants sont partout gens d'habitude et quand ils ont vu quelque chose depuis longtemps ils veulent le voir encore. Et puis une autre raison expliquait la protestation, des pauvres entêtés en question. Il s'agissait d'une transformation complète de l'église; le démon le savait et comme ce personnage n'aime pas les belles églises, il fallait bien pousser en avant quelques-uns des siens pour arrêter complètement les travaux. Le bon Dieu l'ayant emporté comme toujours lorsqu'il le veut, les travaux commencèrent dès les premiers mois de 1875. C'est un monsieur Heurteau, entrepreneur d'Orléans, qui les exécuta. D'après les plans et devis approuvés par le ministère, les fenêtres de la nef devaient garder le cachet premier qu'elles avaient, le lambris qui ne valait rien devait être remplacé par un lambris tout neuf en bois de sapin. L'architecte qui ne demandait qu'une chose, toucher des appointements sans s'occuper si les travaux étaient bien ou mal exécutés, laissa M. le

Curé et M. le Maire complètement maîtres de tailler à leur gré dans le devis. Aussi ces messieurs d'après le conseil de M. Heurteau, plutôt architecte qu'entrepreneur, donnèrent à l'église un seul style, un seul cachet; et il fut décidé qu'on ferait de belles fenêtres ogivales et une voûte en briques avec nervures. La fabrique qui avait quelques ressources donna 6000 francs au lieu de trois qu'elle avait tout d'abord promis. La commune s'était imposée pour 8000 francs; mais cette somme n'a pas suffi, car la sacristie n'avait pas été comprise dans le devis. Il fallut une, y ajouter deux autres mille francs. A ces seize mille francs joignez les 4000 francs accordés par le gouvernement et vous aurez le chiffre des dépenses de la réparation de l'église, 20 000 francs. » (abbé Bouchasson).

L'ancien contrefort du mur roman, la porte XVI<sup>e</sup> siècle murée et qui donnait autrefois dans la galerie, la baie XVI<sup>e</sup> siècle murée et la baie de 1875





La baie du XVI<sup>e</sup> siècle murée et la baie ouverte en 1875

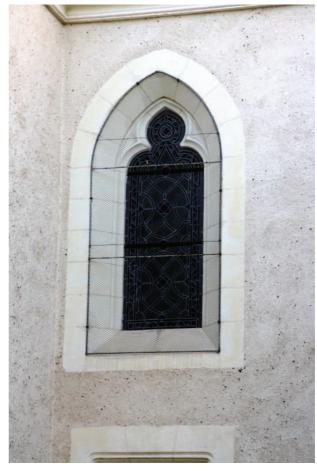


La façade ouest sans la galerie et la porte principale rénovée en 1875



La baie du XVI<sup>e</sup> siècle murée et les deux baies ouvertes en 1875

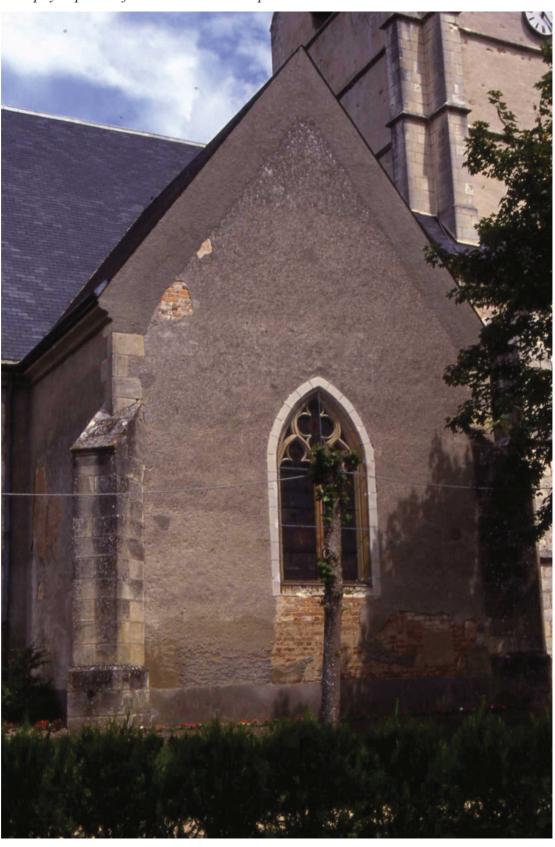




Porte latérale sud et baie de 1875

## La chapelle sud du Sacré Cœur: 1875

« La belle chapelle du Sacré Cœur qui fait face à la chapelle de la Ste Vierge est toute récente. Si la chapelle de la Ste Vierge date du quinzième siècle, la chapelle du Sacré Cœur a été construite en 1875 au moment des grandes réparations de l'église. Ce sont deux demoiselles de Pierrefitte, Melle Euphrasie Dézellus et Melle Modeste Dézellus sa sœur qui l'ont faite construire. Elle a coûté 6000 francs. L'autel qui est en pierre de Poitiers a coûté 1600 francs. Le confessionnal qui se trouve dans la même chapelle a coûté 400 francs. De telle sorte que le tout monte à 8000 francs. La somme toute entière a été payée par les fondatrices de la chapelle. »



Celles-ci avaient soumis leur proposition au Conseil municipal qui, dans sa séance du 7 février 1875, donna son accord, après examen des plans et devis dressés par M. Heurteau fils, entrepreneur à Orléans. Le terrain de la construction de la chapelle fut mis à disposition par la Municipalité dans cette même séance du Conseil.

La chapelle fut construite avec des murs en briques, comme on peut le voir sur ces photographies prises en 1990 avant la réfection de tous les enduits extérieurs de l'église. Seuls les contreforts, la baie, les colonnes et les nervures de voûtes furent confectionnés en pierre calcaire taillée.



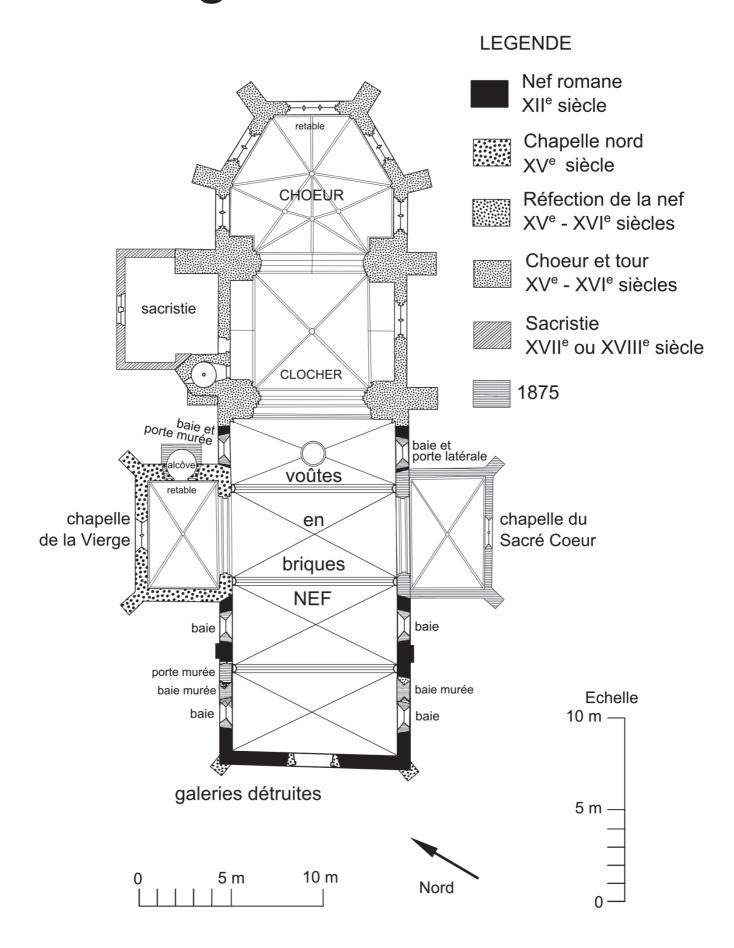




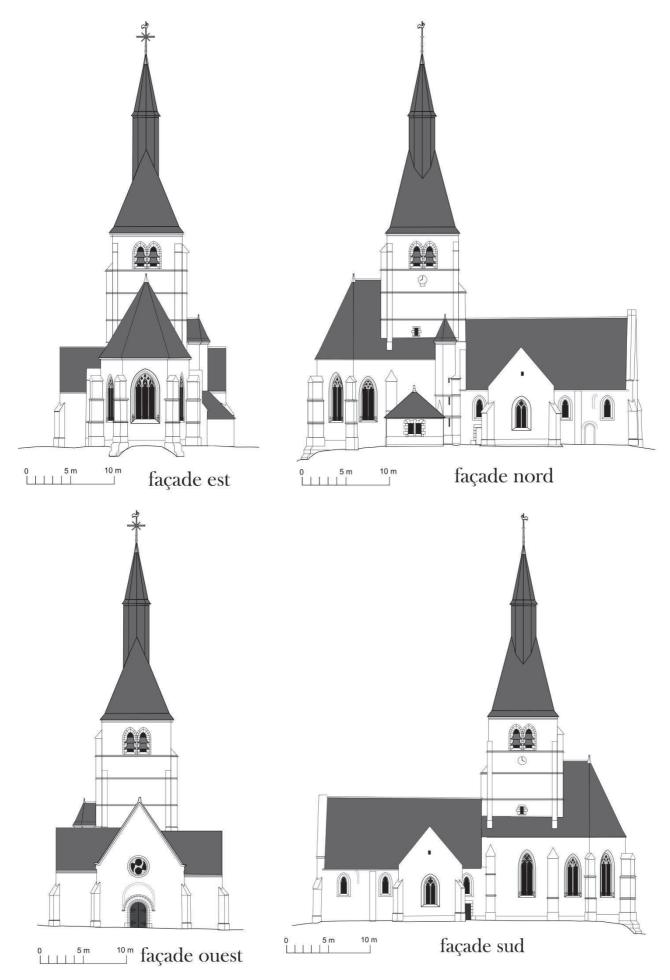
Cette nouvelle chapelle sud a été construite presqu'à l'identique de l'ancienne chapelle nord. Son style est donc néo-gothique, c'est-à-dire du style français. Le remplage de la baie, ainsi que la décoration de la voûte intérieure, les consoles et l'autel sont une imitation du style gothique finissant.



## L'église de 1875



## L'aspect rénové de l'église en 1875



### Les verrières du sanctuaire : 1875



« Au moment où les travaux de réparation de l'église se terminaient, M. Dézellus, qui comme maire avait adjugé les travaux de l'église, voulut laisser à l'église un souvenir de sa générosité. Il donna le vitrail dans lequel on voit St Jacques et St André. Ses filles qui avaient beaucoup dépensé déjà pour faire construire la chapelle du Sacré Cœur, voulurent aussi avoir leur verrière dans le sanctuaire. Elles choisirent Ste Thérèze et Ste Françoise. Les deux verrières faites et posées par M. Lobin de Tours ont coûté 2800 francs. » (abbé Bouchasson).

Le vitrail nord-est du sanctuaire porte les inscriptions « SANCTUS ANDREAS – SANCTUS JACOBUS – L. LOBIN. TOURS 1875 ».



Le vitrail sud-est du sanctuaire porte les inscriptions : « SANCTA THERESIA – SANCTA FRANCISCA - L. LOBIN. TOURS 1875 ».

Lucien Léopold Lobin, était un maître verrier tourangeau qui réalisa des vitraux dans toute la région. Il était un artiste extrêmement réputé.

### La peinture du sanctuaire : 1876

« L'église toute entière, à l'intérieur comme à l'extérieur, avait été réparée. Le sanctuaire restait

avec ses anciens murs un peu noircis par le temps. Les choses ne pouvaient donc pas rester longtemps dans un tel état. Car s'il y a dans une église une partie qui doit être soignée, c'est bien le sanctuaire. M. le curé qui avait entre les mains un peu d'argent qui lui venait de plusieurs personnes généreuses et surtout des quêtes faites par les congréganistes, fit venir un artiste d'Orléans M. Chineau (?). Il lui fit comprendre ce qu'il désirait. L'artiste n'eut pas de peine à comprendre sa pensée; et il fut convenu ensuite entre eux deux que le sanctuaire serait peint et les quatre statues du sanctuaire décorées moyennant la somme de 1500 francs. L'artiste devait aussi peindre la niche de la Ste Vierge et tirer quelques petits filets autour des tableaux du chemin de croix. » (abbé Bouchasson).

# Le grand vitrail du sanctuaire : 1877

Le grand vitrail du fond du sanctuaire, qui représente l'adoration des mages, fut mis en place en 1877 par M. Lobin, verrier de Tours. Avec 10,60 m de superficie, elle coûta 3000 francs, somme qui fut le produit d'une souscription faite à domicile.

Il porte les inscriptions : « L. LOBIN. TOURS 1877 – ET PROCIDENTES ADORAVERUNT EUM – MATTH II ». (« Et s'étant prosterné, ils l'adorèrent . » Extrait de l'Evangile de Matthieu II, 1-2 & 10-11.)





#### **Stalles**: 1879

« Les soixante-dix-huit places du chœur ont été faites par M. Félix Monfaitte, menuisier à Pierrefitte en 1879. Elles sont toutes en chêne de première qualité, comme on peut facilement s'en rendre compte en les examinant. Le chêne très nuancé dont s'est servi l'ouvrier pour les faire a été acheté sur la propriété de l'Epinière. Les soixante-dix-huit stalles ont coûté 1800 francs. C'est la fabrique qui les a fait faire à ses frais, c'est-à-dire avec ses propres ressources. » (abbé Bouchasson).

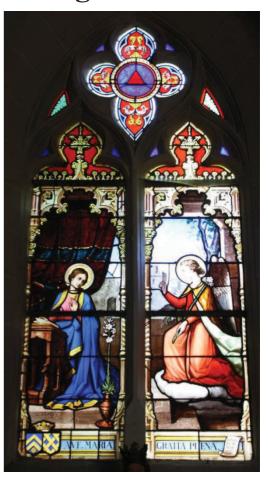
## Le vitrail de la chapelle de la Vierge: 1881

« La verrière qui se trouve dans la chapelle de la Ste Vierge a été donnée en 1881 par madame la Baronne de Coriolis qui habitait le château de Falase de la paroisse de Souesmes. Cette belle verrière qui représente l'Annonciation de la Ste Vierge, a coûté la somme de 1000 francs. C'est M. Lobin, peintre verrier de Tours qui en a été l'auteur » (abbé Bouchasson).

Il porte les inscriptions : « L. LOBIN – TOURS 1881 – DONNE LE 1 JUIN 1881 - AVE MARIA PLENA GRACIA » (Je vous salue Marie pleine de grâce).

#### Une troisième cloche: 1881

« Le 2 octobre 1881, M. l'abbé Bazin, curé doyen de Salbris, délégué par Monseigneur Laborde, évêque de Blois, a béni la cloche appelée Anne Marie Joseph. Le parrain a été M. Eugène Naudin, maire de Pierrefitte et la marraine Me Alexis Dézellus. Le poids de la cloche est de 250 kil. Le ton est le si naturel. Les trois cloches étant le mi, le sol et le si forment une quinte mineure renversée. Cette petite cloche qui a coûté 780 fr. a été payée avec le produit des quêtes et de quelques dons faits par plusieurs riches qui bien que propriétaires dans la paroisse ne l'habitent pas habituellement » (abbé Bouchasson).







# Don de deux statues: 1881

Le 25 octobre 1881, l'évêque de Blois bénit les deux statues de saint Jacques et de saint Eutrope, qui coûtèrent 100 francs chacune et qui furent données par monsieur Naudin, maire de Pierrefitte, et par madame Anne Dezellus de Gien.

Ces deux personnes avaient accepté le titre de parrain et de marraine de la troisième cloche qu'à la condition qu'ils pourraient offrir quelque chose à l'église. Les deux statues offertes remplacèrent deux anciennes statues jugées disgracieuses et difformes.

## Le nivellement de la place de l'église : 1884

Le 2 juin 1884, le Conseil municipal décida de terminer le nivellement de la place de l'église. Et nomma une commission pour étude. Le 10 août 1884, le déblaiement de l'ancien cimetière fut entériné par la Municipalité.

## Remplacement de l'horloge : 1884

Les 2 juin, 10 août et 7 septembre 1884, le Conseil municipal décida du remplacement de l'horloge du clocher, et passa un marché le 21 novembre 1886 avec M. Christophe, horloger mécanicien à Angerville (Seine-et-Oise) pour l'acquisition et la livraison d'une horloge de type n° 5 avec deux cadrans de 80 cm de diamètre, pour un montant de 1105 francs. Les frais d'installation, l'échafaudage, la maçonnerie, la menuiserie et la serrurerie, d'un montant approximatif de 100 francs, furent pris en charge par la commune.

## Dallage en ciment: 1884

« En 1884, dans le courant du mois de juillet, un très habile ouvrier, un Italien, du nom de Paul Ruschetti, a fait, dans la sacristie, dans l'église paroissiale et dans la chapelle Notre-Dame des sept douleurs, 160 mètres de dallage en ciment qui ont coûté la somme de 800 francs ».

## Translation des reliques de St Maxime: 1885

« L'an 1885, le dimanche 28 juin, veille de St Pierre et de St Paul, monseigneur Charles Laborde, évêque de Blois, Pierre Coullié, évêque d'Orléans, présidaient la translation des reliques de St Maxime, prêtre martyr, qui eut lieu dans l'église de St Etienne de Pierrefitte, diocèse de Blois. Dixneuf prêtres appartenant aux trois diocèses de Blois, d'Orléans et de Bourges, assistaient à cette pieuse cérémonie...

St Maxime, dont le martyrologue fait mémoire le 19 novembre, a été martyrisé vers la fin du troisième siècle à Rome. Nous savons que c'était un prêtre; mais jusque-là il ne nous a pas été possible de trouver des détails sur sa vie. Le corps du saint martyr fut placé dans les catacombes. Après bien des siècles il en a été tiré pour être transporté à Perouse, ville d'Italie. Il a été reçu par un cardinal. Pendant son séjour à Perouse, il a obtenu beaucoup de grâces extraordinaires. La chapelle dans laquelle il reposait est remplie d'ex-voto. Après son séjour de trois cents ans, il a quitté Perouse pour venir à Pierrefitte où il réside actuellement. Qui donc l'a apporté ici ? C'est le R. P. Dubois barnabite, vice-recteur de l'Institution de Gien qui est allé à Perouse à la fin de l'année 1884. Mais qui donc a obtenu cette insigne relique pour la paroisse de Pierrefitte ? C'est un ancien



directeur de l'Institution de Gien, le R. P. Nyaer, barnabite, qui est aujourd'hui supérieur de la maison des barnabites de Perouse. Ce puissant religieux a voulu par-là remercier M. Alexis Dezellus, natif de Pierrefitte, ancien notaire et maire de Gien, de tout le bien qu'il a fait et qu'il fait encore à la maison des Barnabites de Gien.

Pierrefitte le 28 juin 1885 Bouchasson. »

Le reliquaire sous l'autel du Sacré Cœur.

## De nouvelles statues offerte à l'église : 1885

Le dimanche 30 août 1885 furent bénites les statues de saint Louis, roi de France (1226-1270) et de saint Louis de Gonzague, étudiant jésuite mort au service des pestiférés à Rome en 1591. Elles furent placées dans la chapelle du Sacré-Cœur. L'une d'elles fut donnée par Melle Thérèze Dezellus à l'occasion de son mariage avec M. Duchateau docteur en médecine, et l'autre fut donnée par Melles E. et M. Dezellus propriétaires de la ferme de l'Etang, habitantes de la maison du bourg de Pierrefitte appelée les Ormes.

Le 30 mai 1886, furent bénites les deux statues de sainte Solange, patronne du Berry, et de saint Roch, placées à l'époque dans la chapelle de Notre-Dame des sept douleurs.

## Escalier en pierres à la porte sud : 1887

Le 21 août 1887, le Conseil municipal donna son accord pour l'adjudication au rabais des travaux de construction d'un perron sur la place de l'église et d'un escalier en pierres de taille en remplacement de celui en bois qui donnait accès à l'église par la petite porte latérale sud. Ces travaux se montaient à 252,94 francs selon le plan et devis dressés le 20 juillet 1884 par M. Balland conducteur principal des Ponts et chaussées en retraite. Cette adjudication eut lieu le 13 novembre 1887 en faveur de Joseph Michon qui réalisa ce travail pour 247,89 francs.



#### Une nouvelle chaire: 1887

L'évêque de Blois invita les fabriciens à changer la vieille chaire de l'église. Ils firent alors appel aux trois plus grands fournisseurs de meubles religieux de Paris, les maisons Biais, Raffl et Froc-Robert. C'est ce dernier fabricant qui fut retenu et qui fournit la nouvelle chaire actuelle pour un coût de 1700 francs, payés à hauteur de 1400 francs par la fabrique et le reste par quelques généreux donateurs. Cette nouvelle chaire fut inaugurée le 15 août 1887, jour de l'Assomption de la Vierge.

#### Christ en bronze: 1888

M. Lacroix, propriétaire des Alicourts, offrit à la paroisse un Christ en bronze sur une croix en bois d'ébène, qui coûta 270

francs et qui fut béni le dimanche 16 février 1888. Cette œuvre est une copie de la sculpture du Christ en

croix attribuée à François Gentil (mort en 1588) et actuellement conservée dans le chœur de l'église Saint-Martin de Langres. La copie a été fondue par l'orfèvre parisien Chertier.

## Deux anges adorateurs: 1888

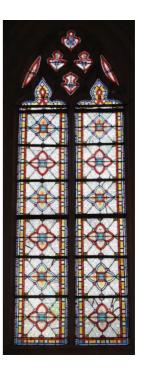
Les deux anges adorateurs, placés actuellement de part et d'autre du retable du maître autel dans le sanctuaire, furent acquis par la paroisse en 1888 à la maison de Froc-Robert, de Paris, pour 240 francs.



Le 22 septembre 1889, jour de la fête de Notre-Dame des sept douleurs, eut lieu la bénédiction de la statue de Notre-Dame de Lourdes, provenant de la maison Raffl de Paris et ayant coûté 70 francs.

# Deux grisailles dans les baies du chœur: 1890

« Les deux fenêtres qui se trouvent à l'entrée du sanctuaire de l'église étaient fermées en partie par un mur de briques. Elles ont été ouvertes le 1<sup>er</sup> août 1890 pour recevoir deux verrières-grisailles qui ont été faites par M. Testeau peintre-verrier d'Orléans. Elles ont coûté chacune 385 f. le grillage extérieur compris. La somme de 770 f. qui a été remise à M. Testeau a été fournie, en partie, par plusieurs bons riches de la paroisse qui désirent que leurs noms ne soient pas connus. » (abbé Bouchasson).



#### La tribune: 1891

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les fabriciens décidèrent de faire construire une tribune à cause de « l'exiguïté de l'église qui ne peut contenir tous les fidèles, notamment les jours de fête » (Archives départementales de Loir-et-Cher: V 61). Le conseil de fabrique vota pour cela la somme de 1600 francs, somme dont elle disposait à l'époque. Cette somme était insuffisante, et les fabriciens ont demandé une aide auprès de l'évêché, aide que l'évêque refusa d'apporter. La Municipalité, après avoir voté les 29 juillet et 10 août 1890 la somme de 200 francs, revint sur sa décision ayant à sa charge la construction d'une école et de la mairie. La tribune trouva son financement et fut inaugurée en 1891 comme nous le raconte l'abbé Bouchasson dans son cahier: « Le dimanche 8 mars 1891, après la grand'messe la tribune qui se trouve au fond de l'église a été inaugurée solennellement. M. le curé a cru que c'était un devoir pour lui et sa paroisse toute entière de faire suivre cette cérémonie du chant du Te Deum, puisque la tribune au dire des habitants de la paroisse, semble compléter les réparations de l'église commencées il y a une vingtaine d'années. Le chiffre des réparations et embellissements s'élève à plus de cinquante mille francs.



La tribune construite par M. Charpentier, d'Orléans, a coûté deux mille francs. Seize cents francs ont été versés entre les mains de M. Charpentier pour toute la charpente et la façon vraiment gracieuse qu'il a su lui donner. Le parquet a coûté 200 francs et les peintures 150. A cette somme de 1950 f il faut joindre 50 f donnés aux maçons et on a un chiffre rond de deux mille francs. »

### Une statue de la Vierge: 1892

Le samedi 28 mai 1892, la statue de la Vierge, dite Notre-Dame des Victoires entraîna le piédestal qui la soutenait pour venir se briser sur les dalles de la chapelle. Cette statue fut alors remplacée par une autre, d'un coût de 160 francs et mesurant 1,20 m, provenant des établissements Delin frères, successeurs de Raffl de Paris. Cette nouvelle statue fut bénite le dimanche de l'Assomption 1892.

## Le coq du clocher: 1894

Le dimanche 8 juillet 1894, le curé de la paroisse bénit le coq qui termine la croix du clocher. Ce coq en cuivre rouge doré au feu coûta 200 francs. Ce fut M. A. Lacroix, maire de Pierrefitte qui en fit don à la commune.



#### St Antoine de Padoue: 1894

Le dimanche 30 septembre 1894, l'abbé Bouchasson bénit la statue de saint Antoine de Padoue, donnée par Melles des Colombiers du diocèse de Moulins.

# La foudre s'abat sur l'église : 1895

Le 25 janvier 1895, la foudre tomba sur l'église ne causant pas trop de dommage au clocher. L'abbé Bouchasson, curé de l'époque raconte : « La journée qui a été froide et pluvieuse touchait à sa fin lorsque vers 3 h et demie, un nuage bien noir parti du sud-ouest, vint s'abattre sur notre bourg. Que renfermait ce nuage ? De la grêle, de la neige et de l'électricité. A 4 h moins le quart, au moment où la tempête sévissait avec une fureur qui se voit rarement, un éclair suivi d'un violent coup de tonnerre, semble embraser l'église toute entière. La foudre était tombée non pas sur le clocher, mais sur la pierre qui sert de base à la lucarne qui regarde le sud. Elle a été brisée en mille morceaux. Plusieurs sont tombés dans le clocher, les autres ont été jetés sur la place qui entoure l'église. Ça a été là tout le dommage causé par la foudre. Il est insignifiant vu la décharge électrique qui a été



considérable. Les habitants de Pierrefitte, qui n'oublient pas ce formidable coup de tonnerre, attribuent la préservation de leur église à un effet surnaturel. Ils croyent généralement que St Antoine de Padoue qui leur a déjà obtenu des grâces signalées depuis le 30 septembre dernier pourrait bien y être pour quelque chose. Puisse ce bon saint continuer à veiller sur les monuments religieux, sur les corps et surtout sur les âmes. » (abbé Bouchasson).

#### La statue de Jeanne d'Arc: 1895

Le récit de l'abbé Bouchasson évoque bien l'esprit du temps : « L'an 1895, le dimanche 12 mai fut érigée solennellement la statue de Jeanne d'Arc qu'on voit sur la place de l'église. M. A. Lacroix, Chevalier de la légion d'honneur, Maire de Pierrefitte, fabricant de couleurs à Paris, propriétaire de la ferme des Alicourts, en a fait don à la commune de Pierrefitte. La statue qui a pour auteur Melle Marie d'Orléans fille de Louis Philippe, roi des Français, sort de la fonderie de Val-d'Osne (Haute-Marne). Elle mesure 1,40 m. Elle pèse 215 kg. Elle a coûté 425 francs. La matière dont elle est composée, c'est de la fonte de fer ciselée bronzée.

L'église a pris à cette inauguration la part qui lui convenait, c'est-à-dire que M. l'abbé Bouchasson, curé de Pierrefitte, après la sainte messe où il a parlé énergiquement de Jeanne d'Arc, s'est rendu processionnellement avec plus de huit cents personnes auprès de la statue qui était voilée. Il l'a découverte d'un commun accord avec M. le Maire qui a fait entendre à la foule quelques paroles vraiment chrétiennes et surtout

dictées par le plus grand patriotisme. Il a terminé en invitant la foule à crier avec lui : Vive la France ! Vive Jeanne d'Arc.

Après avoir fait chanter une petite cantate en l'honneur de la vénérable Jeanne par de nombreux exécutants, M. le Curé est retourné processionnellement à l'église, à la suite de l'étendard de Jeanne, en chantant le magnificat qu'on alternait avec le cantique Français : Vierge notre espérance.

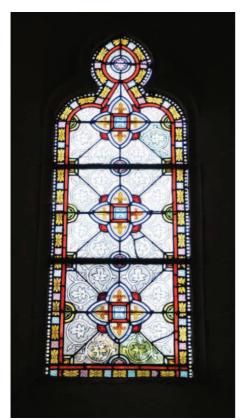
Tout fait espérer que la présence de la statue de Jeanne d'Arc apprendra aux bergères de la Sologne qu'on peut travailler au salut de la France en gardant des moutons, aux jeunes conscrits qu'on ne peut être un bon soldat, un héros, qu'autant qu'on est un bon chrétien et à tous ceux qui souffrent et qui sont persécutés qu'elle est partie du milieu des flammes pour s'envoler dans la bienheureuse éternité et que dans toutes ces différentes circonstances elle a tracé à tous la route qui mène au ciel. » (abbé Bouchasson).

#### De nouveaux vitraux

Le 12 janvier 1896, le curé de la paroisse bénit le vitrail du jugement de saint Etienne placé dans la baie gothique du mur sud de la tour du clocher. Il porte la signature de P. Florence, de Tours, et la date de 1895. La verrière coûta 1600 francs, le châssis grillagé 65 francs et les frais de pose 45 francs, soit un total de 1700 francs somme payée en grande partie par la fabrique.



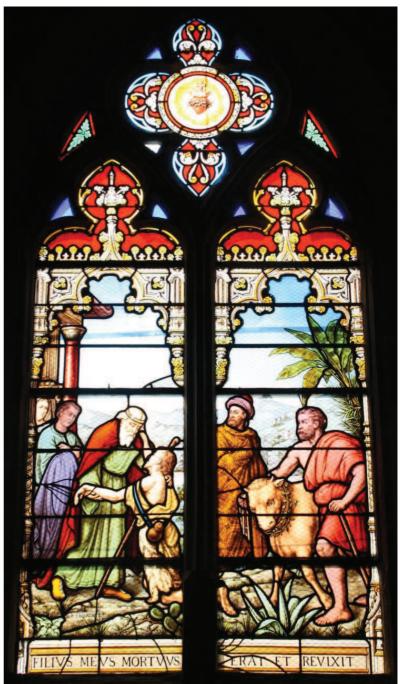




Le 18 août 1896, M. Testeau fils a placé dans les quatre petites baies de la nef des grisailles au prix de 50 francs le mètre. Les grillages qui les mettaient à l'abri de pierres et de la grêle coûtèrent 20 francs, de telle sorte que chaque croisée revint à 108 francs, soit un total de 432 francs, somme payée par des donateurs.

Le 21 septembre 1896, la verrière de l'Enfant prodigue fut posée dans la chapelle du Sacré Cœur. Fabriquée par les ateliers M. J. P. Florence, beau-frère et successeur de M. Lobin, verrier tourangeau, elle coûta 800 francs dont 500 francs furent fournis par la fabrique et le reste par de généreux donateurs. Elle porte 1'inscription « FILIUS **MEUS** MORTUUS ERAT ET REVIXIT» (mon fils tu étais mort et tu revis).





#### Saint Michel: 1897

Le 12 décembre 1897, l'abbé Bouchasson, curé de Pierrefitte, bénit la statue de saint Michel placée dans la nef en face de celle de saint Antoine de Padoue. Elle fut achetée pour 84 francs par la fabrique à M. Peaucel Coquet, de Paris. Cette statue est aujourd'hui à gauche de l'autel de la chapelle de la Vierge (autrefois chapelle Saint-Eutrope).

## XX<sup>e</sup> siècle

## L'église et le bourg vers 1900



Cartes postales anciennes : collection Ghislaine Barreau







#### Cartes postales anciennes : collection Ghislaine Barreau



## Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat : 1905

Suite à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, le presbytère devint un bâtiment communal qui fut loué au curé de la paroisse 150 francs par an. Ce loyer, jugé trop peu élevé en 1913 (la poste, louée 350 francs, avait une superficie deux fois moins importante) fut revu à la hausse à 250 francs, et un terrain dépendant autrefois de la fabrique au lieu-dit appelé la Tannerie, ne rentra plus en compte dans cette location et fut conservé par la commune.

#### La foudre s'abat sur le clocher : 1911

Le 2 juin 1911, la foudre s'abattit sur le clocher. Le Conseil municipal décida de réaliser immédiatement la remise en état. Les travaux furent réalisés par M. Pierre DUPONT, entrepreneur à Lamotte-Beuvron, selon son devis du 2 septembre 1911, et un marché de gré à gré passé avec la Municipalité le 25 septembre 1911. Ces travaux furent réceptionnés le 30 octobre 1911. Ils furent pris en charge par les assurances.

#### Suppression d'un escalier devant la porte de l'église : 1913

Le maire fit remarquer au Conseil municipal le 29 mai 1913, que celui des deux escaliers en pierre qui se trouvait en face des grandes portes de l'église, ne servait absolument à rien car le dernier degré de cet escalier était en saillie de 20 à 25 cm sur le sol environnant, de sorte que les personnes qui entraient dans l'église ou qui en sortaient, passaient à côté des marches et ne les utilisaient jamais. Quant à l'autre escalier donnant accès à la porte latérale de l'église, son enlèvement était lié à l'exécution des travaux de déblai à réaliser autour de l'église. Le Conseil prit alors la décision de supprimer l'escalier situé devant les grandes portes



#### Monuments aux morts

En avril 1920, un généreux donateur désira offrir à la commune un monument élevé à la mémoire des Enfants de Pierrefitte tombés au Champ d'Honneur pendant la Grande Guerre. Ce monument fut élevé sur la place de l'église de façon à faire le pendant de la statue de Jeanne d'Arc. Il porte notamment l'inscription: « AUX ENFANTS DE PIERREFITTE MORTS POUR LA PATRIE 1914-1918 A NOUS LE SOUVENIR A EUX L'IMMORTALITE - MONUMENT ERIGE LE 11 NOVEMBRE 1920 OFFERT PAR OCTAVE CLEMENÇON, MEMBRE DU SOUVENIR FRANÇAIS NE EN CETTE COMMUNE

Une plaque commémorative fut également placée dans l'église.

LE 8 AVRIL 1865. »

## La foudre s'abat sur le clocher : 1920

Le 18 juillet 1920, la foudre s'abattit une fois de plus sur le clocher. Des travaux de sauvegarde furent exécutés en août 1920. Le Conseil municipal décida de réaliser la remise en état du clocher le 23 janvier 1921 et donna pour cela mandat à M. Léon Balland, adjoint, de passer un marché de gré à gré avec M. Cauquis, couvreur, de Nouan-le-Fuzelier, pour les réparations de la couverture du clocher de l'église le 24 janvier 1921 pour un montant de 3 300 francs. Le montant des travaux fut pris en charge par une indemnité des assurances.

Signalons qu'en 1922, le docteur Balland était installé dans l'ancien presbytère qui devait être transformé en bureau de poste.

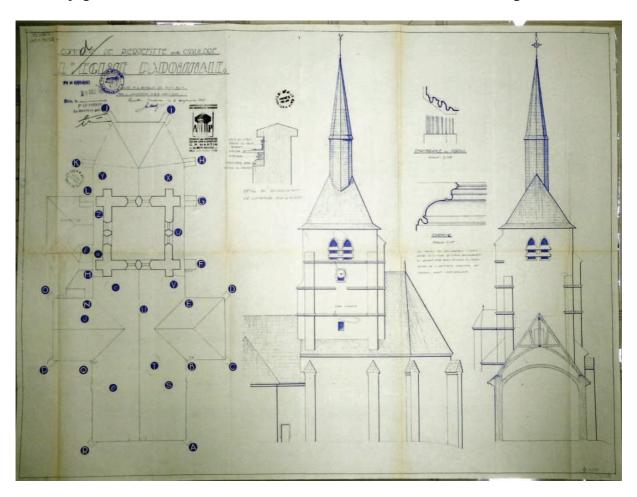
Le 20 mai 1923, le curé de la paroisse demanda la réparation du vitrail de la rosace tombé à la suite d'une bourrasque, ainsi que la réparation de deux vitraux du chœur endommagés par des jets de pierres. Les travaux furent faits pour 150 francs en juin 1923.

## Maçonneries et couvertures : 1936

Le 10 novembre 1935, le Conseil municipal approuva un devis des travaux urgents à faire à l'église se montant à 25 253 francs et établi par M. Martin, architecte à Lamotte-Beuvron. Ces travaux comprenaient :

- la réfection de la couverture en ardoises de la nef, des appentis nord et sud sous la tour,
- la révision des couvertures en ardoises du chœur, de la sacristie, et de la chapelle nord,
- l'échafaudage de la tour pour la réfection des maçonneries des baies du beffroi, celle des enduits des côtés ouest et sud,
- la réfection de la corniche de la nef et de la chapelle sud,
- la reprise des fondations et des contreforts de la chapelle nord dégradées par l'humidité,
- la réfection de la porte d'entrée principale, de son archivolte, de ses montants et de son seuil,
- la réfection de l'escalier de la tour,
- le ravalement et le rejointoiement des contreforts du chœur et de l'escalier de la tour,
- l'enduit de la sacristie,
- la reprise au ciment des soubassements.

Ils furent adjugés le 22 février 1936 en faveur de Gaston RAIMBAULT, de Bourges.



Plan du devis des réfections de 1936 (Archives départementales de Loir-et-Cher)

Le 27 juin 1937, le Conseil municipal vota une somme de 4000 f au budget pour réparer l'horloge installé en 1884, selon le devis établi par la maison Lussault de Marçay (Vienne) pour 2690 f.

## La catastrophe de 1937

Le samedi 18 septembre 1937, la foudre s'abat sur le clocher et l'église s'embrase.

L'abbé Rouette raconte: « Vers 14 H 15, un violent orage venait de l'ouest et s'abattait soudain sur la commune, orage qui ne devait cesser qu'à 15 H 30. Un coup plus violent que les autres, alors que je me trouvais au presbytère, me fit tressaillir (une lueur fulgurante aveugla ceux qui, sans s'attendre à une si proche déflagration, regardaient le ciel). En effet, une de mes paroissiennes se trouvant à l'intérieur de l'église à ce moment, me fit connaître que la foudre était tombée sur le clocher, faisant voler quelques ardoises.

Il était à ce moment 14 H 30. Un examen tranquillisa ceux qui craignaient qu'un incendie se déclarât : aucune fumée n'apparut. Les gens n'y portèrent pas plus d'attention, la foudre étant déjà à plusieurs reprises tombée sur ce même clocher muni d'un paratonnerre ».

« Environ deux heures plus tard, alors qu'on oubliait déjà l'évènement, M. Viot Joseph, chauffeur au service de M. Brecheux, au château de Falase à Souesmes, jetant un coup d'œil sur le clocher,

s'aperçut que de la fumée s'échappait des ouvertures situées à la hauteur des cloches. Il prévint le docteur Balland, lequel chargea un voisin, M. Morin, d'alerter les pompiers. Durant ce temps, le docteur, se munissant d'un extincteur, monta au clocher, avec MM. Chausset et Soyer. Ils furent obligés de descendre. Environné de flammes, il (le docteur) sortit miraculeusement de la fournaise peu avant que le clocher ne s'écroulât.





Les gendarmes Tardiveau et Lebrun, de Salbris, en tournée vers Pierrefitte, accoururent et organisèrent un précieux service d'ordre.

Bientôt arrivait M. Villoing, maire, entouré de ses adjoints. Puis les pompiers de Pierrefitte, sous les ordres du lieutenant Audry, se mirent énergiquement à l'ouvrage.

Malheureusement, la violence de l'incendie était telle que leur intervention s'avéra insuffisante. On téléphona alors aux pompiers de Salbris sous le commandement du

lieutenant Gasselin, puis à ceux de l'Entrepôt de Réserve Générale de munitions dont le puissant outillage pouvait seul combattre utilement ce formidable incendie qui trouvait dans l'amas de poutres formant la charpente du clocher et de la toiture un aliment particulièrement facile. En un temps relativement très court, toute la superstructure de la belle église fut la proie des flammes.

La maison habitée par madame Paris dut être évacuée devant le danger menaçant des poutres qui tombaient à proximité.

Ce fut avec un serrement de cœur que l'on vit tout à coup le clocher qui ne formait plus qu'une immense torche s'abattre du côté où la place était la plus dégagée. Cette circonstance fit que l'on n'eut pas à enregistrer d'accident car, tombant de l'autre côté ou la partie est de la place, cette masse enflammée aurait causé des ravages aux maisons qui bordent la place. L'incendie ne fut maîtrisé que vers 22 heures. Une équipe de surveillance fut établie pour éviter toute reprise du feu. Dimanche encore, de la fumée s'élevait des débris du clocher, des hommes firent la chaîne pour les inonder. »

**Un témoin raconte** : « *J'étais au jardin en train d'arracher des haricots secs quand un gros nuage noir descendit sur le village. Je rentrai alors bien vite. Aussitôt un coup de tonnerre, un seul, éclata. Le Père Chausset, le boulanger, était à sa fenêtre et fixait le clocher.* »

- « Qu'est-ce que tu regardes donc ? lui demanda sa femme, intriguée... »
- « J'ai l'impression que le tonnerre est tombé sur l'église. »
- « Quelques temps après, une légère fumée s'échappait des ouvertures du clocher. Il courut chercher le Docteur Balland qui se précipita avec son extincteur, mais en ouvrant la porte, une flamme énorme, alimentée par l'appel d'air, courut d'un bout à l'autre du toit. Tout s'est embrasé. Rapidement sur les lieux, les pompiers protégèrent les maisons environnantes. Les carreaux risquant d'exploser avec la chaleur, tous les volets furent baissés des flammèches risquaient d'étendre le sinistre. Le clocher s'est écrasé vers 18 heures ».



Un journal de l'époque raconte (le courrier de Sologne) : « Quand nous pénétrons sur la place de l'église, ce n'est plus qu'un amas de poutres enchevêtrées, pierres calcinées et quatre murs pantelants, seuls vestiges de ce beau monument classé historique.

Toute la population de 1200 âmes est là, encore toute empreinte d'une terrible émotion : seul, M. Rouette, curé de la paroisse, avec une volonté et un courage surprenant, tient encore un sceau à la main comme s'il voulait combattre avec énergie le terrible fléau qui, hélas, en quelques instants a anéanti tant de trésors et de vestiges du passé ».

**Notes du bulletin local** : « Du fin et majestueux clocher qui s'élevait à 55 mètres au-dessus du sol, il ne reste plus que la partie en pierre qui, vue de loin, a l'aspect d'un vieux donjon découronné et ajouré.

Quant à la toiture de la nef, elle aussi a été détruite en entier. Les voûtes en pierre, par bonheur, résistèrent à l'énorme surcharge de tous les matériaux enflammés et au bronze des 3 cloches qui fondirent. C'est à cette heureuse circonstance que l'on doit au sinistre de ne pas s'être propagé à l'intérieur de l'église qui est intact, à part les quelques dégâts causés par les avalanches d'eau qui furent déversées.

La toiture venait d'être refaite et qu'elle avait été réceptionnée une huitaine de jours auparavant. C'est la troisième fois depuis 40 ans que la foudre s'abat sur le clocher. »

« Mon gothique clocher est tombé sans retour Avec son lanternon et sa flèche hardie Sur lui se sont rués la foudre et l'incendie. Il n'en reste debout que la base et la tour. » Car bientôt, au miroir de la proche rivière, Ira se refléter une flèche aussi fière Que celle que pleuraient ses amis aux abois. En gagnant le beffroi, dans leurs robes nouvelles

De bronze rajeuni, trois cloches aussi belles, Retrouveront l'écho des familières voix. » (L'abbé E. Pilté).



#### La reconstruction

Le 23 septembre 1937, l'importance du sinistre fut évoquée par le Conseil municipal dans une séance extraordinaire. Monsieur Villoing, maire, rappela tout d'abord que « le 18 septembre vers 14 H 30, la foudre est tombée sur le clocher, que les dégâts apparents semblaient se limiter à quelques mètres carrés d'ardoises arrachées. Rien n'aurait laissé prévoir le terrible incendie qui devait, deux heures plus tard, ravager toute la superstructure de notre belle église. Tous les efforts tentés furent vains, il ne restait qu'à protéger les maisons voisines ; ce qui fut fait de suite par les pompiers de Pierrefitte, ce dont il faut les féliciter. Puis vinrent les pompiers de Salbris et le détachement militaire du Camp avec son autopompe. Vers minuit tout danger semblait écarté. Un piquet de surveillance resta néanmoins sur les lieux. L'agent d'assurance était également présent. » M. le maire informa également l'assemblée que « depuis dimanche, plusieurs représentants de Cabinets d'Affaires s'occupant spécialement d'expertises sont venus lui faire leurs offres de services. Les Cabinets Lecart ; Galtier et Roux, ainsi que les archictectes MM. Martin à Lamotte-Beuvron et Guérin à Aubigny. » Lors de cette séance, le Conseil municipal choisit comme expert le cabinet Lecart, 1 rue du Cardinal Mercier à Paris, et vota une somme de 2000 francs pour payer les secours.

Le résultat de l'expertise fut présenté en Conseil municipal le 6 novembre 1937 pour constater que le montant total de l'indemnité allouée s'élevait à 311 784,60 francs, somme à laquelle il convenait d'ajouter 28 615,40 francs alloués à M. le curé comme indemnité pour les cloches. Il fallait prélever

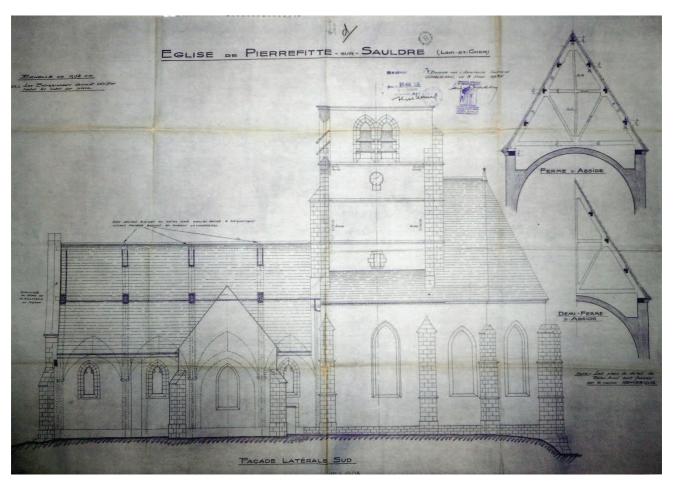
sur cette somme 17 260 francs pour le Cabinet d'expertise Lecart, et 1456,05 pour le cabinet Roux. La société d'assurance s'engagea, par ailleurs, à faire construire une couverture provisoire à ses frais et à faire descendre les gravats de toutes sortes qui se trouvaient sur les voûtes. Enfin, le Conseil municipal choisit M. Henry Ballu, architecte domicilié 14 rue Vandebergue à Villiers, connu dans la région, pour diriger les travaux de reconstruction de l'église.

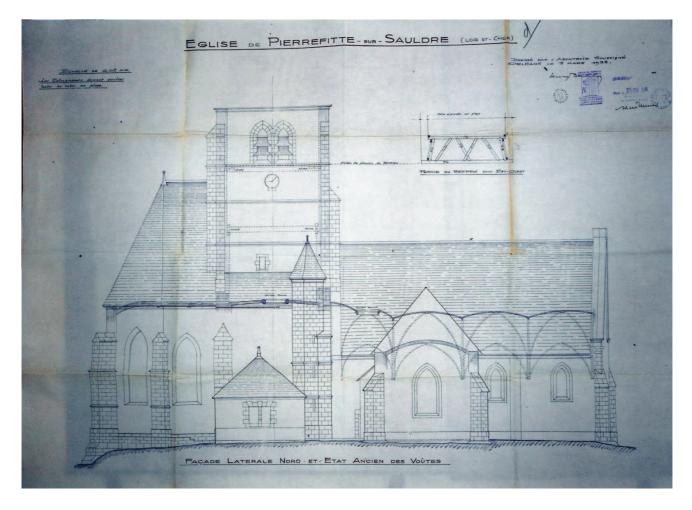
Le 19 novembre 1937, le Conseil municipal entérina le fait que la couverture provisoire prise en compte par la compagnie d'assurance était terminée. Un premier devis de protection des parties subsistantes de l'église proposé par M. Chaumeau, charpentier à Souesmes, d'un montant de 9 949,24 francs, fut approuvé. L'achat de trois cloches identiques à celles détruites dans l'incendie fut également prévu. Le curé assurait une part de 40 000 francs pour cet achat ; le reste 12 000 francs était à la charge de la commune.

Le 12 décembre 1937, le Conseil municipal examina les devis approximatifs de réfection complète de l'église surmontée d'un clocher, se montant à 420 000 francs pour le premier, 440 000 francs pour le second, et 460 000 francs pour le troisième qui prévoyait de reproduire à peu près l'ancien clocher. Un quatrième projet consistait à coiffer la tour d'un motif architectural, mais la dépense était trop considérable. M. le curé offrait déjà à la Municipalité 85 000 francs, montant d'une souscription selon laquelle les donateurs souhaitaient que cette somme fût exclusivement employée à la réédification de la flèche du clocher telle qu'elle était avant l'incendie. Le Conseil municipal accepta cette souscription et décida d'adopter le devis prévoyant la reconstruction de la flèche du nouveau clocher semblable à celle qui fut détruite.

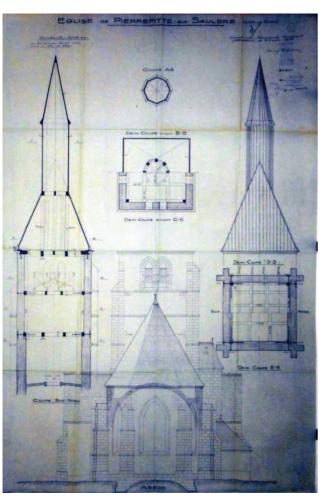
Le 27 février 1938, monsieur le maire, M. Villoing, et les membres du conseil municipal, optaient à l'unanimité pour la réfection de l'église et la réédification de la flèche ancienne grâce aux nombreux dons. Monsieur l'abbé Rouette réussit à réunir en trois mois une somme importante de 150 000 francs, qu'il remit à la municipalité et qui vint s'ajouter aux deniers publics.

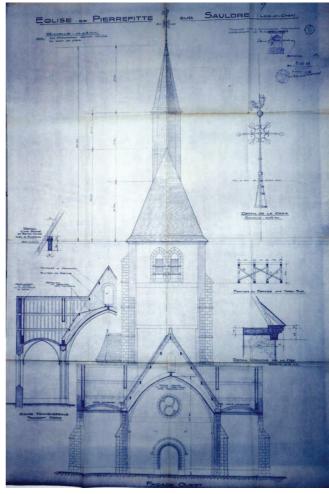
Le 1 avril 1938, le Conseil municipal, ayant examiné les plans et devis relatifs à la reconstruction de l'église incendiée établis par M. Henri Ballu, architecte à Orléans, convint que l'adjudication des travaux se ferait à trois lots : maçonnerie et béton armé (219 354,30 francs), charpente en bois, (58 314,85 francs), couverture et zinguerie (106 685, 15 francs), soit pour un total de 384 354,30 francs. L'adjudication eut lieu le 16 juin 1938.





Plan de l'architecte Henri Ballu (Archives départementales de Loir-et-Cher)





La Municipalité se mit également en relation avec la maison Bollée d'Orléans pour la fourniture des cloches, avec la maison Fabre de Paris pour la reconstruction des voûtes de la nef, et avec la société Helita de Paris pour la fourniture et la pose d'un paratonnerre.

Il fut décidé que les plans et devis de l'architecte s'élevant à la somme globale de 384 354,30 francs seraient acceptés, que des contrats seraient passés avec les trois maisons spécialisées mentionnées précédemment.

Le premier lot, maçonnerie et béton armé, fut adjugé à messieurs VERNUSSETTE et BEZI pour 184 000 francs. Le deuxième lot concernant la charpente en bois fut adjugé la Société des Etablissements Pelletier, de Colombes (Seine), pour 49 450 francs. Le troisième lot, couverture et zinguerie, fut adjugé à M. Trigand, de Brinon-sur-Sauldre, pour 96 792 francs.

Le 25 septembre 1938, le Conseil fit le point sur les marchés de gré à gré passés et des diverses adjudications réalisées :

- Lot maçonnerie et béton armé :	184 000 francs
- Lot charpente en bois :	49 450 francs
- Lots couverture et zinguerie :	96 792 francs
- Paratonnerre :	6 470 francs
- Sonnerie:	32 580 francs
- Voûtes de la nef :	105 000 francs
TOTAL:	474 292 francs

- Honoraires de l'architecte 6 % : 28 457,52 francs TOTAL : 502 742,52 francs

Considérant qu'il restait 312 932,15 francs de l'indemnité accordée par la compagnie d'assurance, somme à laquelle il fallait rajouter 88 500 francs total de la souscription faite par M. le curé, la commune qui se trouvait en déficit de 101 317,37 francs, décida de contracter un emprunt pour faire face à cette dépense.



La reconstruction des voûtes de la nef fit l'objet d'un marché de gré à gré passé le 23 août 1938 entre le Municipalité et l'entreprise Fabre, de Paris. Ces voûtes de la nef, en état d'effondrement, furent

démolies et reconstruites en briques. Ces voûtes furent renforcées par un gros arc formeret auprès du clocher, par trois arcs doubleaux s'appuyant sur les murs latéraux de la nef, et par un arc doubleau-formeret contre le mur-pignon de la façade ouest. La charpente de la nef ne fut pas reconstruite. Des murettes en briques creuses remplacèrent les fermes que relièrent des poutrelles en béton sur lesquelles s'appuyèrent les chevrons. Une ceinture en béton armé renforça le tout.



Combles de la nef: 1938

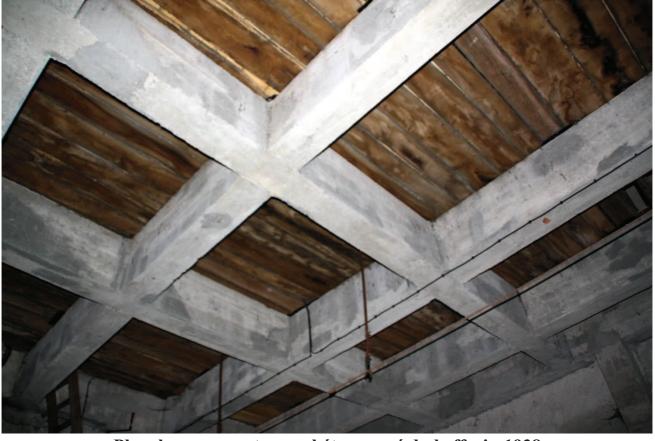


Voûtes en briques et arcs doubleaux et formerets de la nef : 1938

Un oculus fut ouvert dans l'ancienne voûte du clocher qui fut étayée pour l'occasion. Cet oculus en béton-armé permit le passage des cloches.



Deux planchers aux poutrelles en béton-armé ancrées dans les murs du clocher vinrent consolider l'intérieur de la tour.



Plancher aux poutres en béton-armé du beffroi : 1938

La structure porteuse du beffroi en bois de chêne fut entièrement réalisée en béton-armé ainsi que les abat-sons des huit baies jumelles des murs du beffroi.



La charpente en pyramide à base carrée et la flèche octogonale du clocher furent également réalisées avec des poutrelles en béton-armé.



La charpente du chœur fut réalisée en béton-armé selon le système HENNEBIQUE avec une semelle de répartition, une ferme et les deux demi-fermes, des pannes et le faitage. Seuls les chevrons et le voligeage furent réalisés en bois.



La charpente en béton-armé du chœur : 1938

En avril 1938, le curé pouvait écrire : « Nous retrouverons donc notre église avec le double aspect intérieur et extérieur que nous connaissions et dont nous étions fiers. »

Selon le devis de M. Henry BALLU, architecte à Orléans, du 3 avril 1939, d'un montant de 16 000 francs, un marché de gré à gré fut passé avec M. FABRE, entrepreneur de voûtes de Paris, le 7 avril 1939, pour la réfection des crépis extérieurs et pour le ravalement intérieur des murs de l'église. Ces travaux achevèrent la rénovation des maçonneries de l'église.

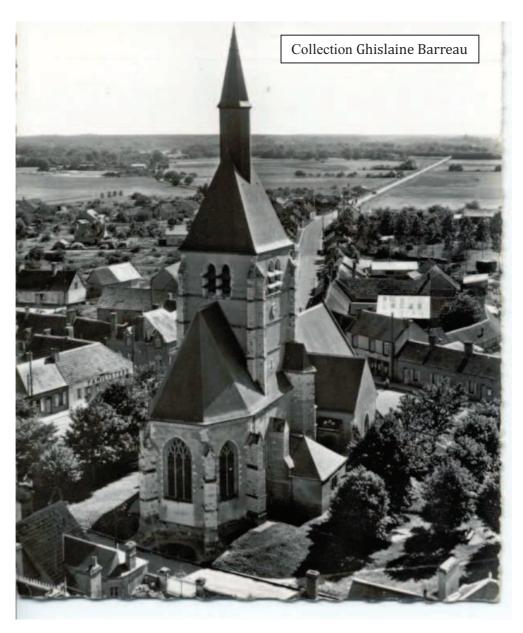
Un devis de travaux supplémentaires de charpente et de menuiserie à faire à l'église pour un montant de 7 641,02 francs fut établi le 3 mars 1940 et approuvé par le Conseil municipal le 9 juin 1940. Ils concernèrent les parquets de la tour, le bouchage de l'oculus de la voûte du clocher, et divers autres petits travaux.

La Municipalité, en la personne de M. Villoing, maire, passa un marché de gré à gré le 3 avril 1938 avec la Société HELITA, pour l'installation d'un paratonnerre, radioactif type AA, avec un ruban de descente en cuivre étamé et une prise de terre pour un montant de 6 470 francs.

La Municipalité refusera un mémoire « superfétatoire » et plutôt « bizarre » (sic) de M. Morin, prévoyant de recouvrir les briques des voûtes de la nef d'un enduit imitant la pierre.

Le 19 mars 1939, un devis de travaux supplémentaires à faire faire par l'entreprise Fabre, de Paris, pour la réfection intérieure de l'église, et proposé par M. Ballu, architecte, d'un montant de 16 000 francs fut adopté par le Conseil municipal.

Un autre devis pour un montant supplémentaire de 21 024,60 francs fut adopté le 10 mars 1940.





Le Réveil paroissial exprimait sa satisfaction en ces termes : « Le clocher qui dresse de nouveau sa flèche audacieuse audessus de la plaine et des forêts avoisinantes, est désormais à l'abri de toute nouvelle atteinte de la foudre (on l'a doté d'un paratonnerre) et le chœur de l'église a maintenant une luminosité joyeuse. » Le tabernacle doré, les boiseries du chœur, le mobilier, les chapelles, la voûte en briques de la nef que soutiennent trois arceaux de pierre, tout a pris un caractère nouveau de jeunesse et de beauté... »

# Les trois nouvelles cloches de 1939

La maison Bollée d'Orléans, d'après son devis de mars 1938, pour un coût de 32 580,50 francs, fondit et installa trois nouvelles cloches, selon un marché de gré à gré passé avec la Municipalité le 1 avril 1938. Le métal récupéré des vieilles cloches pesait 1 197 kg. On rajouta 433 kg de bronze (78 % de cuivre et 22 % d'étain)

Le 28 avril 1940, 2000 ou 2500 personnes se rassemblèrent pour assister à l'inauguration de l'église et du clocher restauré et à la bénédiction des trois cloches. A cette occasion, les parrains et marraines, feu M. Paul Godeville représenté par M. Jean Foret, son beau-frère, Mme Godeville, M. Bernard de Laage, Melle Dezellus, M. André Bertin, Mme Benars, firent tour à tour, à la grande joie de l'assistance, tinter l'airain sonore.

La grosse cloche sonnant le MI, d'un diamètre de 1,150 m et pesant 880 kg porte l'inscription suivante: + L'AN 1939 J'AI BENITE PAR S. EXC. AUDOLLENT EVEQUE DE BLOIS EN PRESENCE DE Mr PAUL ROUETTE DE PIERREFITTE-SUR-**CURE** SAULDRE, Mr EUGENE VILLOING \ **ETANT** MAIRE ET Mr **PIERRE** FARDEAU ADJOINT + MES PARRAIN ET MARRAINE Mr PAUL GODEVILLE DECEDE EN MAI 1938 REPRESENTE PAR Mr JEAN FORET SON BEAU-**FRERE** ET Mme **PAULINE** GODEVILLE SON EPOUSE NOMMEE PAUL MAGDELEINE JE REMPLACE LA CLOCHE ETIENNE DETRUITE PAR L'INCENDIE DU 18 SEPTEMBRE 1937 JE SONNE ET CHANTE LA PAIX DU CHRIST DANS TOUS LES CŒURS LOUIS **BOLLEE FONDEUR** DE **CLOCHES A ORLEANS** 





La cloche moyenne sonnant le SOL dièse, d'un diamètre de 0,922 m et pesant 480 kg porte l'inscription suivante : + L'AN 1939 J'AI ETE BENITE PAR S. EXC. Mgr AUDOLLENT EVEQUE DE BLOIS EN PRESENCE DE Mr PAUL ROUETTE CURE DE PIERREFITTE-SUR-SAULDRE \ Mr EUGENE VILLOING ETANT MAIRE ET Mr PIERRE FARDEAU ADJOINT + MES PARRAIN ET MARRAINE Mr BERNARD DE LAAGE DE MEUX \ ET MIle MARGUERITE DEZELLUS M'ONT APPELEE JACQUES MARGUERITE ALIX

JE REMPLACE LA CLOCHE MARIE PIERRE DETRUITE PAR L'INCENDIE DU 18 SEPTEMBRE 1937

JE SONNE POUR LA PAIX ET LA CONCORDE LOUIS BOLLEE FONDEUR DE CLOCHES A ORLEANS La petite cloche sonnant le SI, d'un diamètre de 0,76 m et pesant 270 kg porte l'inscription suivante : + L'AN 1939 J'AI ETE BENITE PAR S. EXC. Mgr AUDOLLENT EVEQUE DE BLOIS EN PRESENCE DE Mr PAUL ROUETTE CURE DE \PIERREFITTE-SUR-SAULDRE Mr EUGENE VILLOING ETANT MAIRE ET Mr PIERRE FARDEAU ADJOINT \ + MES PARRAIN ET MARRAINE Mr ANDRE BERTIN ET Mme MARIE JOSEPHINE BENARD M'ONT APPELEE MARIE JOSEPH

JE REMPLACE LA CLOCHE ANNE MARIE JOSEPH DETRUITE PAR L'INCENDIE DU 18 SEPTEMBRE 1937 JE SONNE ET CHANTE HAUT LES COEURS LOUIS BOLLEE FONDEUR DE CLOCHES A ORLEANS



# L'horloge remise en place : 1941

L'horloge fut également révisée et replacée dans le clocher par J. LUSSAULT, horloger à Tiffauges (Vendée), pour 6 300 francs, selon l'approbation du devis par le Conseil municipal le 9 juin 1941, le marché de gré à gré du 16 décembre 1941 et sa facture du 20 décembre 1941.





# La protection des objets mobiliers : 1947

Par un arrêté du 10 octobre 1947, les deux médaillons en terre cuite, datant du début du XVI<sup>e</sup> siècle, et encastrés dans le mur de l'abside et représentant les portraits d'un seigneur et d'une dame, furent classés à l'Inventaire des Monuments historiques.

### La transformation du presbytère : 1949

Le 4 juin 1949, le Conseil municipal approuva l'avant-projet de transformation de l'ancien presbytère en bureau de poste. Les plans furent approuvés le 8 octobre 1949.

Le 3 décembre 1949 eut lieu l'adjudication de l'ancienne grange du presbytère à M. Chauveau, charpentier à Souesmes, pour 1000 francs (délibération du 24 décembre).

#### Réfection des vitraux : 1952

Le 9 août 1952, le Conseil municipal approuva le devis de réparation des vitraux de l'église (82 000 f) et de la petite chapelle (59 400 f) route de Nouan, établi le 2 juillet 1952 par M. Gouffault, maître verrier d'Orléans. Il fut demandé à l'entrepreneur de placer des grilles pour protéger les vitraux après leur réfection.

#### Une nouvelle horloge: 1959

Le 9 mai 1959, le Conseil municipal prit la décision de l'acquisition d'une horloge neuve et moderne pour le clocher. Celle-ci fut installée par les établissements Bodet de Trémentines (Maine-et-Loire) pour un montant de 365 120 francs. Les pièces en bronze et en cuivre de l'ancienne horloge furent reprises à raison de 400 francs le kilo.

Cette nouvelle horloge électrique fut branchée en octobre-décembre 1961 sur l'éclairage public.

Le 9 juin 1962, il fut décidé d'installer un dispositif de sécurité sur les cloches afin d'assurer le verrouillage automatique du marteau frappeur lorsque l'horloge vient à sonner pendant que les cloches sont en volée.

### La protection des objets mobiliers : 1962

La statue en bois sculpté de 1,20 m de hauteur, du Christ en croix, portant les armoiries « d'azur à trois chevrons d'or chargés de deux merlettes de sable, deux étoiles en chef, un croissant en pointe », datant du XVI<sup>e</sup> siècle, et la statue de la Vierge de Pitié, en bois sculpté et peint, conservée dans la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, furent classées parmi les Monuments historiques par un arrêté du 20 juillet 1962.

### Création des parkings sur la place : 1966

En 1966, la Municipalité organisa l'aménagement de deux parkings (l'un au nord et l'autre au sud de l'église) et des espaces verts sur la place de l'église. En 1969, des arbustes et de la pelouse furent plantés autour de l'église.

## Réparation des vitraux : 1966

Le 18 juin 1966, fut décidés la réparation des vitraux et le remplacement de leurs grilles de protection, par la maison Gouffault, d'Orléans, pour un montant de 1 150,67 francs.

#### Réfection de la statue de Jeanne d'Arc: 1971

La Municipalité décida le 16 juin 1971 de faire une réparation provisoire à la statue de Jeanne d'Arc refusant le devis de 7700 francs de l'entreprise Salmon.

En avril 1971, eut lieu le branchement de l'eau et de l'égout à l'église à proximité du mur de la sacristie.

#### Consolidation du clocher: 1972

Cette réfection des murs du clocher endommagés par l'incendie de 1937 eut lieu en 1972 sous la

direction de monsieur Ranjard, architecte en chef des Monuments historiques. Le devis des travaux, d'un montant de 250 000 francs, fut financé par la souscription effectuée auprès des paroissiens, une subvention de l'Etat et surtout du département et par la commune de Pierrefitte par un emprunt de 120 000 francs contracté auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations et décidé le 8 octobre 1971. Le montant total des travaux était de 249 347,45 francs, avec 222 107,23 francs de maçonnerie, 13 746,98 francs de charpente, et 13 493,24 francs de couverture.

En juillet 1972, sur demande de l'architecte et profitant des échafaudages installés pour la réfection du clocher il fut décidé du remplacement du paratonnerre pour un montant de 6 832,56 francs.



Les 27 avril 1979 et 28 mai 1979, il fut décidé de remplacer l'horloge défectueuse. Ce remplacement fut effectué par la maison Bodet de Trémentines pour 9 055,20 francs.

En septembre 1979, on fit vérifier le fonctionnement du paratonnerre de l'église par la société SIDETEL de Saint-Ouen pour 540,96 francs.

### La Vierge à l'Enfant : 1976

La statue de la Vierge à l'Enfant trônant actuellement dans la niche de l'autel de la chapelle de la Vierge, datée du XV<sup>e</sup> siècle, fut donnée en 1976 par le chanoine Pilté, originaire de la commune et qui avait demandé à sa famille de faire ce don à son village natal.

Cette Vierge à l'Enfant représentée en majesté, porte une couronne et un lys, symbole de virginité et de pureté. L'enfant Jésus porte un globe, surmonté d'une croix, symbole du monde et du royaume de Dieu.

#### Protection du mobilier: 1974-76

Furent inscrits aux Monuments Historiques le 28 août 1974 : le chandelier pascal en bois peint d'une hauteur de 1,20 m et datant du XVIII<sup>e</sup> siècle ; le grand tableau de la Cène (220 cm x 184 cm) datant du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la clôture du chœur ou table de communion en fer forgé datant du XVIII<sup>e</sup> siècle ; le banc d'œuvre ou banc-coffre en bois datant du XVIII<sup>e</sup> siècle ; l'autre banc-coffre en bois chantourné et taillé, datant du début du XIX<sup>e</sup> siècle, orné de croix latines, croix grecques, croix de Malte, de cœurs et de volutes, et portant le monogramme de saint Etienne en relief ; le maître-autel et le tabernacle du sanctuaire en bois peint et doré datant du XVIII<sup>e</sup> siècle.



La statue de la Vierge à l'Enfant en bois peint datant du XV<sup>e</sup> siècle, offerte par le chanoine Pilté et décorant actuellement la niche du retable de l'autel de la Vierge dans la chapelle nord, et les deux statues de la Vierge et de saint Jean l'Evangéliste en bois, situées de part et d'autre du grand crucifix, et datant du XVII<sup>e</sup> siècle, furent inscrites sur la liste des Monuments Historiques le 6 décembre 1976. Le 26 novembre 1982, sur la demande de M. Hubert de Laage de Meux, le Municipalité décida d'assurer la protection du mobilier situé à l'intérieur de l'église

#### Restauration de la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs : 1984

En 1983, le Conseil municipal décida de la restauration de la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs pour un montant de 150 000 francs avec une aide de 63 000 francs de la part du Conseil général, et sous la direction de M. Gaston, architecte des Monuments de France. Les travaux furent adjugés le 5 avril 1984 en faveur de l'entreprise Salmon H.P. de Pierrefitte pour la maçonnerie (54 366,62 francs), de l'entreprise M. Bonnet, pour la charpente, la couverture et la menuiserie (40 262,89 francs et 15 234,81 francs), de l'entreprise M. Landeau, pour la peinture (5 667,73 francs), soit un montant total de 127 635,32 francs y compris les honoraires de l'architecte. Un avenant augmenta la dépense de 40 104,82 pendant le courant des travaux.

#### Restauration de la rosace : 1984

En 1984, 50 ans après l'incendie de 1937, la rosace effritée par la chaleur du foyer s'effondra. Elle fut restaurée.

#### Le projet ECCLESIA: 1990

Sur proposition de l'Association pour le Développement de la Recherche Historique Appliquée à l'Animation Culturelle en Région Centre (ASDRA), ayant son siège à l'Université François Rabelais à Tours, le Conseil municipal accepta le 13 avril 1990 la signature d'une convention pour la réalisation d'une étude et d'une conférence sur l'histoire et l'architecture de l'église Saint-Etienne. L'étude et la conférence furent réalisées par Nicolas Huron, historien chercheur, conférencier, auteur du présent ouvrage. La manifestation culturelle se déroula dans l'église le samedi 15 décembre 1990. C'est la brochure de cette conférence qui est, à travers le présent ouvrage, rénovée, augmentée et actualisée.

#### Réfection des vitraux : 1991

Le 18 décembre 1990, la municipalité approuva le devis de réfection des vitraux de l'église d'un montant de 54 598,53 francs et présenté par l'entreprise Gouffault d'Orléans.

# La restauration de l'extérieur de l'église : 1992

Le 9 août 1985, le Conseil municipal décida de faire une demande de subvention pour la restauration de l'extérieur de l'église. L'Etat apporta une aide de 15 % dans le cadre des mesures de soutien au Patrimoine Rural Non Protégé sur un budget prévisionnel de 900 000 francs. Cependant faute de moyens financiers suffisants, la Municipalité renonça aux travaux en 1987 et renonça donc également à la subvention proposée par l'Etat.

Le 11 mai 1990, le Conseil municipal fit une nouvelle demande de subvention pour le financement des travaux de réfection de l'église dont le devis établi par M. Gaston, architecte, s'élevait à 1 300 000 francs.

Le budget de la restauration de l'église se montait à 1 294 931 francs réparti comme suit : 421 713 francs du Conseil général, 148 839 francs du P.R.N.P., 324 379 francs sur les fonds propres de la commune, et 400 000 francs par emprunt.

Les travaux de réfection de l'extérieur de l'église furent réalisés par l'entreprise LEFEVRE. Des travaux supplémentaires pour un montant de 166 432,22 francs (4 341,86 francs pour la réfection sud du clocher, 20 524,92 francs pour la réfection de la porte principale, 1 978,25 francs pour la peinture des portes, 52 837,19 francs pour les travaux à la sacristie, 10 358,94 francs pour la chapelle, 76 391,06 francs pour une augmentation du cubage des pierres par l'entreprise LEFEVRE) furent approuvés par le Conseil municipal le 19 juin 1992.

Les travaux à la sacristie furent réalisés par l'entreprise DESPRE pour l'électricité (13 412,06 francs), par l'entreprise POUPAT pour la menuiserie (5 682,13 francs), par l'entreprise MIGNOT pour la peinture (9 668,98 francs), et par l'entreprise LEFEVRE pour la maçonnerie.

La façade ouest du clocher étant également à rénover, un montant de 96 457,64 francs se rajouta au montant total des travaux.

Suite à la découverte de gravures sur les contreforts du clocher, le Conseil municipal demanda à l'entreprise LEFEVRE de poser des panneaux de plexiglass afin de les laisser apparents, pour un montant de 3 646,22 francs.

Des travaux supplémentaires au deuxième bandeau de la façade ouest du clocher se montèrent à 20 053,71 francs.

Les Œuvres paroissiales participèrent à la hauteur de 26 418 francs au financement des travaux de réfection de la sacristie. Un particulier donna une participation de 10 000 francs.



L'aspect extérieur de 1992

### Remplacement de l'horloge: 1993

La foudre endommagea le système de sonnerie des cloches et l'horloge. Le 12 mars 1993, le Conseil municipal après observation de devis de l'entreprise BODET de Trémentines, décida du remplacement de l'horloge de l'église pour une horloge électronique à microprocesseur, pour un montant de 13 555,98 francs.

En 1993, eurent lieu les travaux de mise en souterrain des lignes électriques de la place de l'église.

#### Réfection et protection des statues : 1993

Le 3 septembre 1993, la Municipalité décida de la réfection de la statue de la Vierge à l'Enfant en bois polychrome, et de la piéta en bois polychrome pour un montant de 77 327,20 francs, selon le devis de la SARL GROUX de Blaslay. Une protection à la Vierge en majesté fut posée par la société JAMIN JAMET d'Ingré pour un montant de 11 065,38. Le Conseil municipal accepta le 27 janvier 1995, une participation financière de 62 600 francs des Œuvres paroissiales pour les travaux de restauration de ces statues.

# Incendie dans l'église : 1993

Suite à un incendie dans l'église le 8 juillet 1993, causés par des enfants qui brûlèrent des papiers dans le confessionnal, les dégâts causés par ce sinistre furent évalués à 546 126,84 francs couverts par les assurances. Le confessionnal et un tableau représentant Jeanne d'Arc en armure, œuvre d'Olivier Pichat offerte en 1909 par Adolphe Lacroix pour le mariage de sa fille, se consumèrent lentement toute la nuit et une fumée noire recouvra l'intérieur de l'église.

# Réfection intérieure et aménagement du centre-bourg : 1994

Le 10 février 1994, le Conseil municipal chargea M. Gaston, architecte DPLG, du contrôle des travaux de réfection de l'intérieur de l'église. Celui-ci établit un devis d'un montant de 141 977 francs.

Lors de cette réfection, le Maire découvrit au fond d'un placard, enroulé dans des journaux, le tableau de la Vierge à l'Enfant en majesté installé aujourd'hui dans la chapelle de la Vierge. Cette toile avait été donnée à la paroisse par l'abbé Pilté.

En 1994, fut réalisé l'aménagement de la place de l'église pensé et réalisé par Wilfrid Baudin, l'architecte de la Maison du Braconnage. L'inauguration du centre bourg eut lieu le 15 décembre 1994.



En 1994, la municipalité fit l'acquisition d'un panneau explicatif du monument, panneau conçu par Nicolas Huron, historien, et réalisé par Guillaume Huron, graphiste. Ce panneau est affiché auprès de la porte principale dans l'église.







## Aquarelles

Sur proposition de Nicolas Huron, historien, la municipalité fit l'acquisition après décision du Conseil municipal le 3 juin 1996, de deux aquarelles montrant les états successifs de l'église, l'une au XVI<sup>e</sup> siècle (voir page 44), l'autre aujourd'hui. Ces deux aquarelles furent réalisées par Julia Jouravlova sur des croquis préparatoires de l'historien.

#### Des infiltrations dans les murs: 1995

L'église avait été entièrement rénovée extérieur et intérieur en 1992 et 1994, mais des remontées capillaires entraînaient des tâches de salpêtre et de sols hygroscopiques en surface des murs. Les experts contactés et M. Gaston, architecte honoraires des Monuments de France, préconisèrent l'installation d'un appareil Murtronic pour un coût de 96 268,99 francs. La municipalité fit des demandes de subvention auprès du député, de la Sauvegarde de l'Art français, de la D.R.A.C., et du Conseil Général. Le fournisseur accepta de fournir l'appareil avec 10 % de réduction.

## Réaménagement de la place : 1995

Le 12 septembre 1995, le Conseil municipal décida de la remise en place des croix près de la petite porte de l'église. En 1995, on procéda également à la rénovation du centre bourg et au réaménagement de la voirie autour de l'église.

#### Redécouverte de la châsse de St Maxime: 1997

A la suite d'une demande des organisateurs de l'exposition *Les trésors du culte en Sologne*, organisée en octobre 1997 à l'occasion du tricentenaire du diocèse de Blois, la châsse des reliques de saint Maxime fut retrouvée dans la niche sous l'autel de la chapelle du Sacré Cœur derrière une grille en fer forgé portant les initiales S.M. Elle avait été oubliée là pendant 92 ans. En effet, en 1905, lors de l'inventaire réalisé dans l'église à la suite de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, les reliques avaient été cachées là pour éviter de tomber sous la propriété de l'Etat. Les huissiers chargés de l'inventaire tombèrent dans la chapelle du Sacré Cœur sur la famille Dézellus qui leur expliqua que cette chapelle était privée car construite avec des fonds privés.

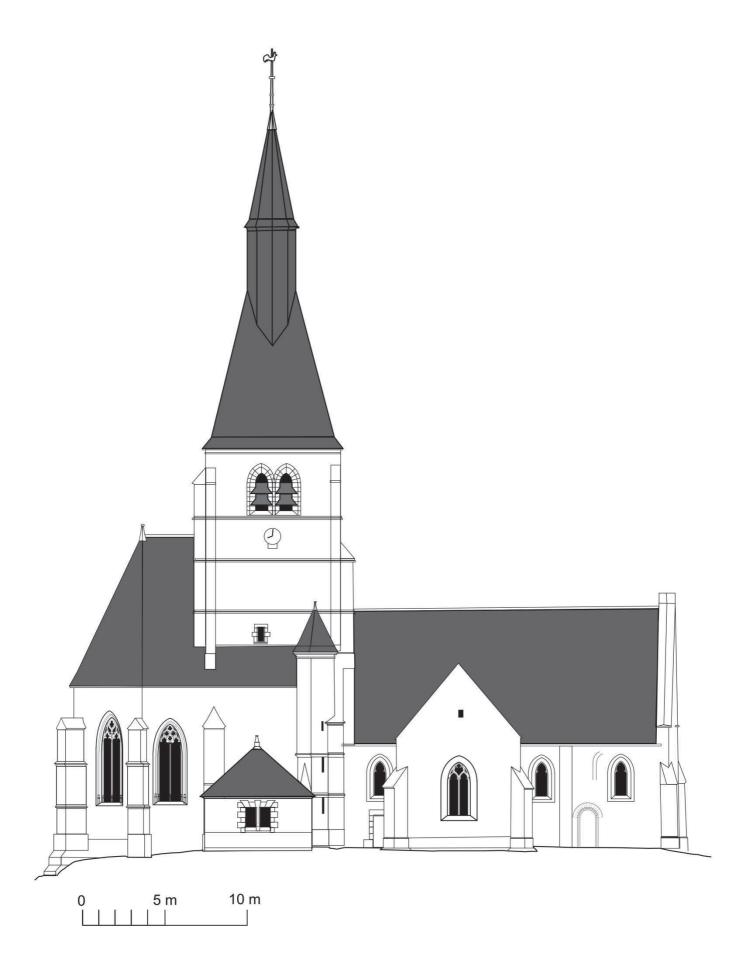
Derrière les vitres de la châsse, on peut distinguer les ossements empilés reposant sur du velours. Certains sont liés par des fils dorés et entourés de chaînes de perles de nacre. Des rubans blancs portent l'inscription latine : *Sacrae reliquiae S. Maximi martyris*, (restes sacrés de saint Maxime, martyr). Cette châsse fut restaurée en 2000 avec une participation de la paroisse de 6 527,20 francs.

#### Le XXI<sup>e</sup> siècle

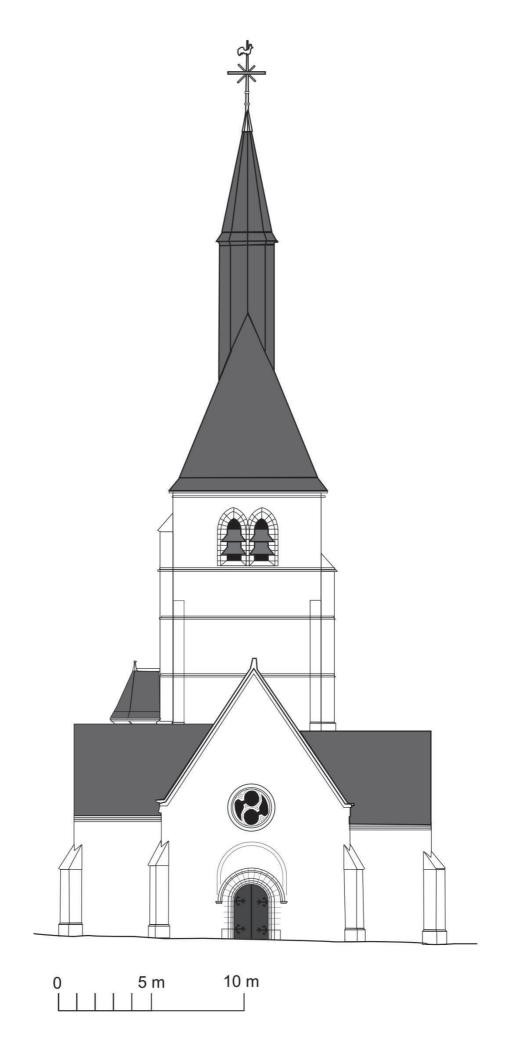
En 2002, la Municipalité vota l'installation de parafoudre sur les circuits d'alimentation électrique.  $(1580\, \oplus)$  et sur le paratonnerre  $(4825\, \oplus)$ 

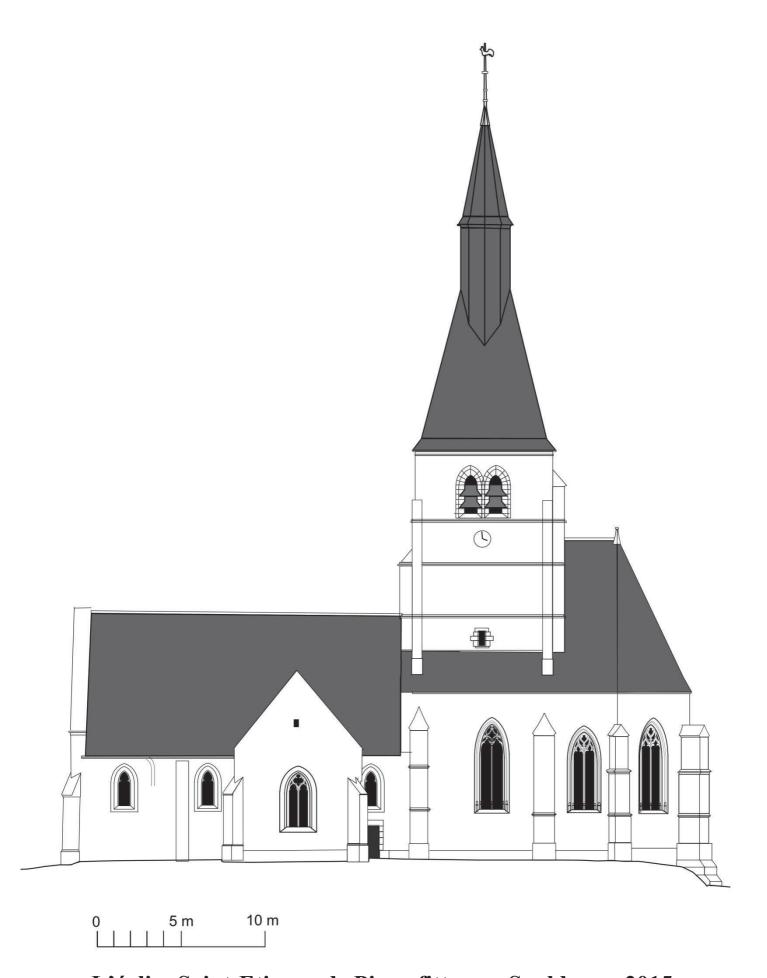
En 2004, on procéda à la réfection du chauffage dans l'église avec la participation financière des Œuvres paroissiale et de la paroisse à la hauteur de 1/3.

En 2008, la Municipalité fit l'acquisition pour 100 000 € du presbytère pour en faire un centre social et culturel. Le 28 septembre 2012, le Conseil municipal prit la décision de transformer le site de l'ancien presbytère en un lieu d'accueil du service jeunesse de la Communauté de Communes de Sologne des Rivières. Les matériaux d'un vieux bâtiment situé dans la cour du presbytère furent vendus à un particulier à cette occasion.

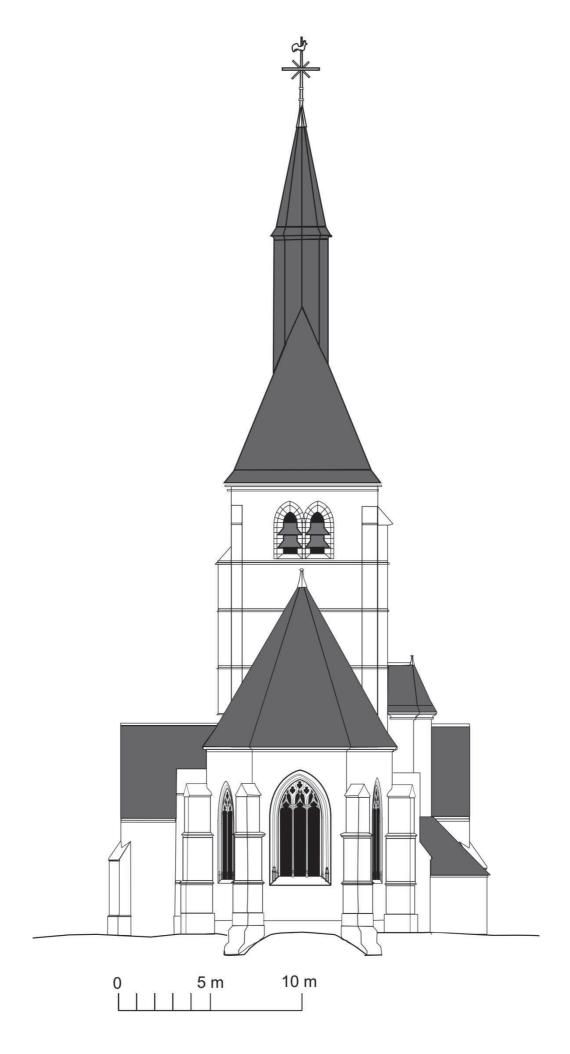


L'église Saint-Etienne de Pierrefitte-sur-Sauldre en 2015 plus de 2000 ans d'Histoire

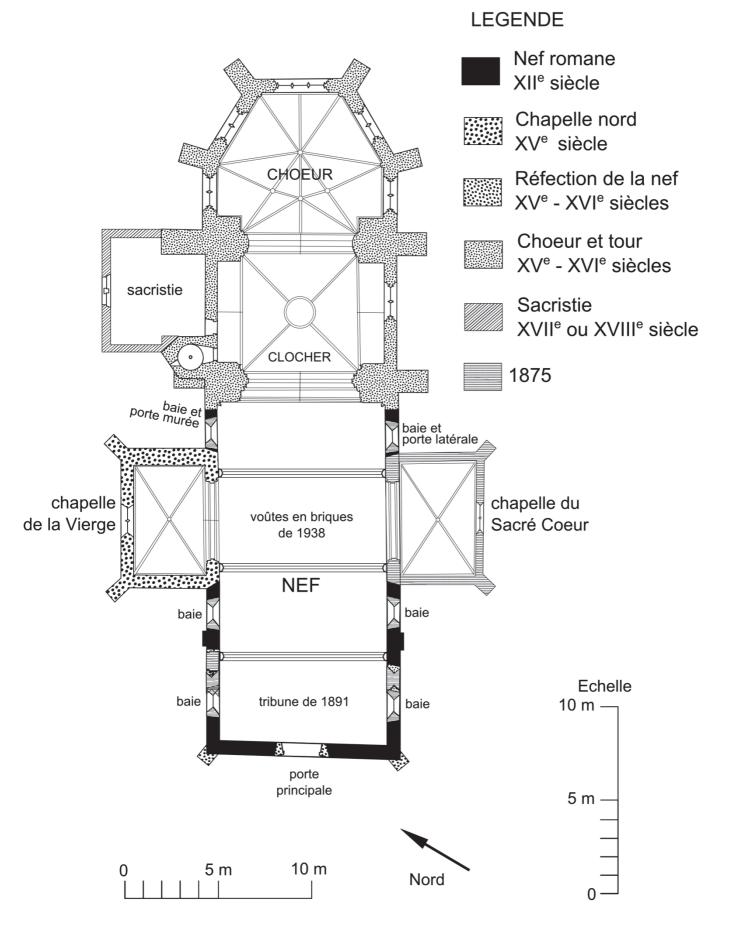




L'église Saint-Etienne de Pierrefitte-sur-Sauldre en 2015 près de 900 ans d'architecture



# L'église en 2015



# Les sources

#### **Archives communales**

- Cahier manuscrit de l'abbé Bouchasson.
- Dossier de correspondance sur la refonte des cloches (1937-38).
- Dossiers sur l'église.
- Dossier de presse sur l'incendie de 1937.
- Photos de la reconstruction de l'église après l'incendie.
- Registres des délibérations de la municipalité (1790-1837; 1790-1837; 1854-1888; 1887-1896; 1896-1902; 1902-1911; 1912-1919; 1920-1940; 1940-1949; 1949-1958; 1958-1971; 1971-1978; 1979-1983; 1983-1990; 1990-1995; 1995-2001; 2001-2008; 2008-2011 et postérieurs).
- Cadastre napoléonien de 1832.
- **Moulinier (Brice)**: Rapport de l'étude des décors peints, Pierrefitte-sur-Sauldre, Eglise, Chapelle Nord avril 1994 (l'un des exemplaires est conservé à la mairie).

### Archives départementales du Loir-et-Cher

- Photocopie 275 : Renaud (M.) : Pierrefitte-sur-Sauldre, mémoire E. N. Blois, s.d.
- **Série E**: 4 E 176 (1 à 79) et 4 E 187 (doubles des registres paroissiaux : 1668-1882).
- Série F :
  - o **F 1128** : échange entre le chapitre et Jean de Sury, écuyer demeurant à Pierrefitte, acte daté de 1438 (acte en mauvais état et illisible).
  - F 1336: monographie communale dactylographiée vers 1945 et rédigée à partir des notes de M. de Basonnière rédigées avant 1868: le peu d'information historique que renferme ce tapuscrit est souvent fondé sur des hypothèses incertaines. Elle renferme certaines erreurs. L'auteur prétend, par exemple, que l'église de Pierrefitte aurait été un chapitre composé jusqu'aux guerres de religion d'un doyen et de 4 chanoines. Nous n'avons rien retrouvé dans nos dépouillements qui puisse aller dans ce sens. L'auteur prétend également que le chœur aurait été restauré par les membres de la famille Chabot sans préciser la nature de ses sources

#### Série G :

- o G 1895 (13 parchemins, 15 papiers) 1458-1780: Titres de propriété communs à la cure et à la fabrique. Titres du presbytère et de ses dépendances. Donation d'une maison pour servir de presbytère, par Marguerite Vacher, dame de la Croix-Blanche; ladite donation faite à charge de récitation de prières liturgiques, à certains jours de fête, « devant l'imaige de la chappelle de Nostre Dame de la maladerie dudict Pierreficte » (1608). Echange de terres par le curé et les gagers de la fabrique. Baux à ferme et à rente de biens appartenant à la cure et à la fabrique: bail à rente d'un clos de terre, sis en la paroisse de Pierrefitte, demeuré inculte par suite de « la guerre et division qui a esté en ce réaume » (1458). Reconnaissance de rentes foncières au profit de la cure et de la fabrique. Procédures en reconnaissance de rentes.
- O G 1896 (9 parchemins, 8 papiers) 1494-1767: Titres de propriété de la fabrique : dons et legs (de biens-fonds), biens-fonds. Testament de Gabrielle Torteau portant donation à la fabrique d'une maison sise au bourg de Pierrefitte, sur la rue allant à Salbris ; la testatrice lègue à chacun de ses filleuls « ung panier de mouches abeilles » (1689). Testament de dame Marie de La Chapelle, veuve de François de Barbanson, portant donation de deux journées de pré situées dans la prairie de la ville (1732). Acquisition « d'une place de ter à prandre en la place ou de present sont assises les halles de Pierreficte » (vendue par le chapitre de l'église collégiale Saint-Vrain de Jargeau, 1494). Acquisition d'une prairie (vendue par mess. Victor de Barville, chevalier, seigneur de Reuilly, 1747). Baux à ferme de terre appartenant à la fabrique. Bail pour 9 années des prés appartenant à l'église, à charge pour les preneurs d'avancer le prix des neufs fermages annuels ; ladite somme devant être employée à l'amortissement d'une rente de 225 livres t. due par la communauté des habitants à Me Pierre Leberruyer, seigneur de La Corbillère et constituée (en 1545 et 1546) par Me Eutrope Margat,

- « procureur et eschevyn de la ville de Pierreficte », au capital de 2700 livres, « pour convertir et employer lesdictz deniers à l'enceinte, closture et fortification de ladicte ville, suivant les lettres patentes obtenues a ceste fin par lesdictz habitans » (1564).
- G 1897 (27 parchemins, 9 papiers) 1572-1784 : Titres de propriété de la fabrique : rentes foncières. Titres d'une rente assignée sur le lieu et métairie de Lévy, sis ès paroisses de Pierrefitte et de Brinon, par années alternatives (1572-1753). Titres d'une rente assignée sur une maison sise au bourg de Pierrefitte, dans la rue qui conduit à Brinon. Reconnaissances de rentes foncières au profit de la fabrique : reconnaissance d'une rente assignée sur le logis de l'enseigne des Trois Rois, sis « au-dedans de l'enclosture de ce bourg » (1682). Procédures en reconnaissance de rentes.
- G 2530 (1 pièce papier): Fonds de la collégiale Saint-Vrain de Jargeau: Bail à rente de 1703, de terres sises à Pierrefitte, faite par le chapitre à demoiselle Gabrielle de La Chapelle, demeurant au château de Rully, paroisse de Pierrefitte.
- o **G 2699**: comptes de la fabrique de 1459-1462, 1532-1534, 1586-1588, 1588-1590, 1592, 1598-1600.
- G **2700**: comptes de la fabrique de 1602-1604, 1611-1613, 1615-1617, 1617-1619, 1619-1621, 1623-1625, 1626, 1629-1631, 1630, 1631.
- G **2701**: comptes de la fabrique 1633, 1636-1638, 1644-1646, 1648-1650, 1650-1652 de 1633 à 1650.
- G 2702 : compte de la fabrique de 1652 à 1697 avec des interruptions.
- o **G 2703**: compte de la fabrique de 1698 à 1751 avec des interruptions.

#### - Série O :

- o **5 O 4 (7)**: biens communaux an XIII-1816.
- 6 O 180/1 à 8 : affaires communales aux archives préfectorales : 6 O 180/1 : an XIII 1854. 6 O 180/2 : 1854.- 1885. 6 O 180/3 : 1884 1895. 6 O 180/4 : 1889 1904. 6 O 180/5 : 1905 1922. 6 O 180/6 : 1924 1942. 6 O 180/7 : 1943 1964. 6 O 180/8 : 1965 1972.
- Plans tirés de la série 6 O: 112 Fi 180/1 à 34 (plan de l'église de 1938: 29 à 34).

#### - Série O :

- O Q 40 : restitution des rentes à la fabrique (à partir de 1806) et compte de la fabrique pour les années 1789-1790.
- o Q 1244 : vente des biens nationaux du chapitre de Jargeau.
- O Q 1263 : rapport de 1795 : estimation de l'église.
- O Q 2301 : rentes foncières de la fabrique, 1793 an III.
- **Série T**: 9 T 19: classement des deux médaillons du chœur en 1947.
- **Série V**: V 61 et V 201 : comptes et papiers de la fabrique de Pierrefitte (XIX<sup>e</sup> siècle).

# Archives départementales du Cher

- **2 Mi 129 ou G1 : Cartulaire de l'archevêché de Bourges page 415 :** Jugement rendu par le doyen et le trésorier du chapitre de Nevers, portant qu'à l'encontre des prétentions du curé de Pierrefitte, la Grande Sauldre et Courcentanche appartiendront à la paroisse de Souesmes (décembre 1215).
- 114 G 1 (1569-1781) : fonds de la fabrique de la paroisse de Clémont : rentes diverses dont une rente sur le lieu de la Boulaire, paroisse de Pierrefitte-sur-Sauldre.

# Archives départementales du Loiret

- M 1212 : Defay (chanoine Pierre) : Histoire et annales et antiquité de la ville, église et chapitre de Jargeau-sur-Loire, rédigée au XVIIe siècle, s. l., XIXe s., 1 vol., in 4°.
- **2 Mi 1752**: Nouan-le-Fuzelier, de 1224 à 1727 : aveux de dénombrement de la seigneurie de Tracy, achats et ventes, échanges, rentes et autres revenus, droits, saisies féodales, mémoires, correspondance, contentieux concernant les seigneurs de Nouan... concernant en particulier le lieu du Follet, paroisse de Pierrefitte-sur-Sauldre (1430)

#### Archives départementales de l'Yonne

3 E 15-82: Le 17 avril 1574, devant maître Rollin, notaire au bailliage de Vieuxchamp à Charbuy, est comparu le noble seigneur François de La Chapelle, écuyer, seigneur de La Chesnoy en partie, à Charbuy, et de La Mothe-Pierrefitte à Pierrefitte-sur-Sauldre (41), agissant en son nom et pour son épouse Marie de Laduz, absente, lequel a vendu pour le prix de 1210 livres tournois au noble seigneur Michel de Moisson et à Catherine de Fleury, sa femme, seigneurs de Vieuxchamp à Charbuy, tout ce dont ladite Marie de Laduz a hérité de ses défunts parents en la justice et seigneurie de Vieuxchamp et Marnay, ne gardant que la part dont elle a hérité de sa défunte aïeule Anne de Conossart en la seigneurie de La Chesnoy. - Le 20 février 1576, devant maître Rollin, notaire au bailliage de Vieuxchamp à Charbuy, est comparu le noble homme François de La Chapelle, écuyer, seigneur de La Mothe-Pierrefitte à Pierrefitte-sur-Sauldre (41), lequel a reconnu avoir reçu du noble homme Balthazar de Laborde, écuyer, seigneur de La Chesnoy à Charbuy, un premier versement de 400 livres tournois sur la somme de 3050 livres que ledit Balthazar de Laborde a été condamné, par sentence du bailli d'Auxerre, à payer audit François de La Chapelle, le prochain versement étant de 600 livres tournois à régler avant le 1er mai 1576, le reste de la somme totale devant être versée avant le 25 décembre de la même année. - Le 26 avril 1582, devant maître Rollin, notaire au bailliage de Vieuxchamp à Charbuy, est comparue Catherine de Fleury, dame dudit Vieuxchamp, laquelle a reçu en location des nobles hommes Pierre du Bellay, écuyer, seigneur de Fontaine à Vimory (45), et François de La Chapelle, écuyer, seigneur de La Mothe-Pierrefitte à Pierrefitte-sur-Sauldre (41), ses gendres, tout ce dont ils ont hérité par leurs épouses respectives de leur défunt beau-frère Georges de Laduz, écuyer, seigneur de Vieuxchamp à Charbuy (fils de feu Pierre de Laduz et de ladite Catherine de Fleury), ceci moyennant un loyer annuel et viager de 20 écus soleil, à payer chaque année le jour de la Saint-André. - Le 4 septembre 1583, devant maître Rollin, notaire au bailliage de Vieuxchamp à Charbuy, est comparu le noble homme Claude de Laduz, écuyer, seigneur de Vieuxchamp, fils de (feu Pierre de Laduz et de) Catherine de Fleury, lequel comparant, assisté de sa mère et de ses beaux-frères Pierre du Bellay, seigneur de Fontaine à Vimory (45), et François de La Chapelle, seigneur de La Mothe-Pierrefitte à Pierrefitte-sur-Sauldre (41), a passé un contrat de mariage avec Marie de Racault, fille du noble seigneur Odet de Racault, écuyer, seigneur de Railly résidant à de Saint-Aubin-Châteauneuf, et de la noble demoiselle Olive d'Assigny. -Le 22 août 1586, devant maître Rollin, notaire au bailliage de Vieuxchamp à Charbuy, est comparu le noble homme François de La Chapelle, écuyer, seigneur de La Mothe-Pierrefitte à Pierrefitte-sur-Sauldre (41), lequel a cédé en location à Catherine de Fleury, domiciliée au hameau de Vieuxchamp à Charbuy, une métairie située à Andryes, appelée « la métairie de Fontenaille », ceci pour un loyer annuel de 55 écus soleil.

#### **Archives nationales**

- Série JJ : Registres du Trésor des Chartes
  - o **JJ 91**, folio 199 verso, N° 382 (acte en latin) : création d'un marché et de deux foires en 1362.
  - o **JJ 180**, folio 8 verso, N° 20 : vol de bétail par un vétéran de la guerre de Cent Ans.

# Bibliographie

- Cartraud (Jacques) : Légendes de Loir-et-Cher, recueillies par Jacques Cartraud sous les auspices de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, Vendôme, Presses Universtaires de France, 1981, p. 177.
- De l'objet à la mémoire préservée, restauration du Patrimoine en Loir-et-Cher, catalogue de l'exposition du 6 mars au 13 avril 1998, à Blois.
- **Defay (chanoine Pierre)**: Histoire des Annales et Antiquités de la ville, église et chapitre de Jargeau-sur-Loire, rédigée au XVIIe siècle, s.l. XIXe s. 1 vol.
- **Delétang (Henri)**: <u>Ni oppidum gaulois, ni camp romain, les fortifications en terre du bourg de Pierrefitte-sur-Sauldre furent construites au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, dans *Bulletin de Recherche Archéologique et Historique de Sologne, La Sologne et son passé*, 7, tome 12, n°1-2, janvier-juin 1990, pp. 1 à 22.</u>
- **Duchateau (abbé E.)**: *Jargeau et ses environs*, Paris: Res Universis, 1991.
- **Edeine (Bernard)** : <u>L'église de Pierrefitte</u> dans *Bulletin trimestriel de la Société d'Art et d'Histoire et d'Archéologie de la Sologne*, n° 1, 1<sup>er</sup> trimestre 1986.
- **Florance** (E.-C.): <u>L'oppidum de Noviodunum Biturigum (Pierrefitte-sur-Sauldre)</u>, dans *Revue des études anciennes*, t. XXVI, n° 4, oct.-déc. 1924, Feret... de Boccard : Bordeaux, Paris, 1924, 7 p.

- **Gallerand (G.)**: Les cultes sous la terreur en Loir-et-Cher (thèse de doctorat), Grde Imp. de Blois : Blois, 1929, pages 311 et 708..
- **Guérin (Isabelle)**: La vie rurale en Sologne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, Ecole pratique des Hautes Etudes VIe section centre de recherches historiques, S.E.V.P.E.N, 1960. Pages 43, 59, 62, 112, 210, 280
- Guérin-Brot (Isabelle): <u>Un compte de la « fabrique » de l'église de Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher) de 1459 à 1462</u>, dans *Bulletin du Groupe de Recherche Archéologiques et Historique de la Sologne*, tome 32, n° 2, avril-juin 2010, (La Sologne et son passé, n° 45) pp. 1-4.
- **Heude (Bernard)**: Cérémonies religieuses et traditions populaires en Sologne (1945-1970), enquêtes à Pierrefitte-sur-Sauldre (41) et à Jouy-le-Potier (45), dans *La Sologne et son passé 36 Bulletin du G.R.A.H.S.* n° 2, tome 27, avril-juin 2005, pp. 51-60 (AD41 : Per 458)..
- **Huron (Nicolas)**: Projet ECCLESIA, L'église Saint-Etienne de Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher), Tours, Association pour le Développement de la Recherche Appliquée à l'Animation en Région Centre (A.S.D.R.A.), brochure de la conférence du 15 décembre 1990.
- Laure (Jacques): <u>La guerre de 1870-1871 est passée à Pierrefitte-sur-Sauldre</u>, dans *Bulletin du Groupe de Recherche Archéologique et Historique de la Sologne*, n° 4, octobre-décembre 1979..
- Laure (Jacques): <u>Introduction à une étude démographique de la paroisse de Pierfitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher). 1 les registres</u>, dans *Bulletin du Bulletin du Groupe de Recherche Archéologique et Historique de la Sologne*, t. 2, n° 1, janvier-mars 1980.
- Laure (Jacques): <u>La catastrophe Samedi 18 septembre 1937</u>, dans *Bulletin Municipal de Pierrefitte-sur-Sauldre*, octobre-décembre 1984, n° 13.
- Laure (Jacques): Au temps des rois notre village avant 1789, dans Bulletin Municipal de Pierrefitte-sur-Sauldre, mars-mai 1986, n° 8.
- Leroy (P.): Jargeau et ses environs aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, Paris, 1893, p. 188-189.
- Leroy (P.): Jargeau et ses environs au XV<sup>e</sup> siècles, Paris, 1897.
- Lesueur (Dr Frédéric): Les églises de Loir-et-Cher, Paris: Editions A. et J. Picard, 1969, p. 289-290.
- **Marlot (Eric)** : <u>Trésors de Pierrefitte-sur-Sauldre, Lieux de culte et de croyances</u>, dans le <u>Journal de</u> la Sologne, n° 101, mai-juin 1998.
- Marlot (Eric): <u>La Sauldre et la pierre fichée</u>, dans le <u>Journal de la Sologne</u>, n° 101, mai-juin 1998.
- Maynac (G.): Histoire de la Sologne, Romorantin, Selles-sur-Cher, Mennetou-sur-Cher, Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron, Salbris.
- Monvel (de): Etude historique sur la ville de Jargeau. Herluison: Orléans, 1875, 71 p.
- Petit (abbé): Discussion sur le Noviodunum Biturigum des commentaires de Jules César.
- **Prudhomme (André)**: <u>quelques légendes de plus</u>, dans *Le Loir-etCher à Paris*, n° 49, septembre-octobre 1992.
- **Renaud M**.: *Pierrefitte-sur-Sauldre*, manuscrit (s.d.), 48 pages, mémoire de fin d'études E.N. (Archives départementales de Loir-et-Cher : GF 1110 et Photocopie 275).
- Saussaye (Louis de la): Album blésois, dessins et aquarelles, 1820-1830, Vendôme: PUF, 1995. 50 pages (AD41: GI 219).
- **Toulier (Bernard)**: *Châteaux en Sologne*, Paris : Imprimerie Nationale, 1991.
- Un village. Pierrefitte-sur-Sauldre, dans Journal de la Sologne, décembre 1983, n° 43.
- Un village. Pierrefitte-sur-Sauldre, dans Journal de la Sologne, avril 1984, n° 44.
- Villedieu (Guilhem et Jean-Pierre): L'église St-Aignan de Lanthenay et les trésors des chapelles solognotes, dans <u>Société d'Art, d'Histoire et d'archéologie de la Sologne</u>, n° 187, 2<sup>ème</sup> trimestre 2012, pp. 20-62 (AD41: 282 per).
- **Villoing (Michel)**: <u>Les fossés fortifications en terre de Pierrefitte</u>, dans *Bulletin Communal de Pierrefitte-sur-Sauldre*, début des années 90.

#### **Internet**

- http://www.pierrefitte-sur-sauldre.fr/fr/leglise-saint-etienne
- <a href="http://www.tourisme-solognedesrivieres.fr/pdf/patrimoine/Patrimoine\_Pierrefitte-sur-Sauldre\_Sologne.pdf">http://www.tourisme-solognedesrivieres.fr/pdf/patrimoine/Patrimoine\_Pierrefitte-sur-Sauldre\_Sologne.pdf</a>
- http://lafrancedesclochers.clicforum.com/t731-Pierrefitte-sur-Sauldre-41300.htm

# Table des matières

Remerciements	page 3
Les origines	page 5
Saint Etienne	page 5
Le culte de saint Etienne	page 6
Les premières églises de Pierrefitte	page 7
Des pierres de récupération ?	page 7
Les traces d'une église romane du XII <sup>e</sup> siècle	
	page 8
Une église à contreforts plats	page 8
Une dépendance du chapitre de Jargeau	page 12
L'église de la Très Sainte Croix de Jargeau	page 12
Reconstruction et fondation du chapitre	page 12
La collégiale Saint-Vrain de Jargeau, patron de l'église de Pierrefitte	
et seigneur sur la paroisse	page 13
Première mention écrite de Pierrefitte : 1215	page 14
Les XIII <sup>e</sup> et XIV <sup>e</sup> siècles	page 15
Les troubles des XIV <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> siècles	page 15
L'église de Pierrefitte à la fin du Moyen Age	page 16
Les reliques et le culte de saint Eutrope	page 16
Le culte de saint Eutrope à Pierrefitte	page 17
La chapelle St-Eutrope	page 17
Le délabrement des églises pendant la guerre de Cent Ans	page 22
Qui fit quoi ?	page 22
La fabrique	page 22
Restauration complète de la nef de l'église	page 22
La galerie	page 24
Les premiers comptes de la fabrique	page 25
Les halles des abords de l'église au XV <sup>e</sup> siècle	page 31
Reconstruction du chœur et du clocher.	page 33
Qui a reconstruit le clocher et le chœur ?	page 38
La fin des grands travaux de construction	page 39
L'aspect de l'église en 1534	page 41
L'église au début du XVI <sup>e</sup> siècle	page 43
Vie du monument XVI <sup>e</sup> - XVIII <sup>e</sup> siècles	page 44
Le lieu de réunion des marguilliers	page 44
Les comptes de la fabrique	page 44
Les dégâts des gens de guerre	page 44 page 45
Les restaurations des toitures	page 45
Les frais de recarrelage de l'église	page 45 page 46
Une horloge à grands frais	page 46
Grands frais de cordes pour les cloches	page 46
Les cloches	page 46
Referrer les cloches et restaurer les hures	page 40 page 47
Les statues	page 47
Les chapelles St-Hilaire et St-Sébastien	page 47
La chapelle de Notre-Dame	page 48
<b>.</b>	1 0

L'autel de la chapelle St-Eutrope	page 48
Le grand autel du XVIII <sup>e</sup> ou XVIII <sup>e</sup> siècle	page 49
Le grand tableau de la Cène : XVII <sup>e</sup> siècle	page 50
Les vitraux	page 51
Le bénitier	page 51
Construction de la sacristie	page 51
L'église au XVIII <sup>e</sup> siècle	page 52
Les murs du cimetière	page 53
Le don d'une maison pour servir de presbytère	page 53
La chapelle Notre-Dame de la Maladrerie	page 53
L'église, lieu de sépulture	page 54
Gestion de la paroisse XVI <sup>e</sup> - XVIII <sup>e</sup> siècles	page 55
L'amortissement de la fortification du bourg : 1564	page 55
Les curés de la paroisse à l'Epoque moderne	page 56
Acquisitions par la cure et la fabrique	page 56
Les fondations pieuses	page 56
Les baux à ferme des biens de l'église	page 59
Les baux à let me des biens de l'église	page 39
La période révolutionnaire	page 62
Les travaux au début de la Révolution	page 62
L'inventaire des revenus de la cure : 1790	page 62
L'inventaire des revenus de la fabrique : 1790	page 63
Nouvelle déclaration des dîmes	page 65
Serment du prêtre constitutionnel : 1791	page 66
La Municipalité au banc de l'œuvre	page 66
Abattage d'arbres dans le cimetière : 1792	page 66
Difficiles réparations des toitures : 1792	page 66
Inventaire des objets du culte : 1792	page 67
Les registres paroissiaux deviennent registre d'état civil : 1792	page 67
La destruction des archives seigneuriales	page 67
L'église perd trois cloches : 1793	page 68
La fin de la monarchie au sommet du clocher	page 68
L'église dépouillée sous la Terreur : 1794	page 68
L'église devenue Temple de la Raison : 1794	page 69
Expertise en vue de la démolition de l'église	page 69
Un curé choisit de s'installer à Pierrefitte	page 69
XIX <sup>e</sup> siècle Les grandes transformations	page 70
Chronique des travaux	page 70
1803 : refonte de la cloche Etienne	page 70
Remise en état de l'église et du presbytère : 1809	page 70
Restitution des biens à la fabrique	page 70
L'entretien de l'horloge : 1812	page 71
Remise en état : 1818	page 71
Les réfections de 1829-1830	page 71
L'enlèvement des fleurs de lys : 1831	page 71
La foudre s'abat sur le clocher : 1834	page 71
La translation du cimetière : 1838	page 72
Le bourg en 1832	page 72
Descente du coq : 1840	page 74
Le carrelage du sanctuaire : 1841	page 74
Réparation de la fontaine Saint-Eutrope : 1843	page 74
Réfection des toitures : 1846	page 74
	Puge / T

La refonte de la cloche Etienne cassée : 1848	page 74
Les boiseries du sanctuaire : 1850	page 75
Plantation et clôture de la place de l'église : 1853	page 75
Les statues du sanctuaire : 1858	page 75
1859 : acquisition du chemin de croix	page 76
La construction du presbytère : 1861	page 76
Réparation de la chapelle Notre-Dame des sept douleurs : 1863	page 76
Peinture de la chapelle de la Vierge : 1863	page 77
Le banc des fabriciens : 1863	page 78
Trois nouvelles statues: 1869	page 78
Bénédiction de la cloche Marie-Pierre : 1869	page 79
Réfection au presbytère : 1870	page 79
Deux nouvelles statues dans la chapelle de la Vierge : 1873	page 79
La statue de Notre-Dame du Sacré Cœur : 1874	page 79
La grande réfection de 1875, le voûtement de la nef et ses baies,	
et la démolition de la galerie	page 80
La chapelle sud du Sacré Cœur : 1875	page 87
L'église de 1875	page 89
L'aspect rénové de l'église en 1875	page 90
Les verrières du sanctuaire : 1875	page 91
La peinture du sanctuaire : 1876	page 92
Le grand vitrail du sanctuaire : 1877	page 92
<b>Stalles : 1879</b>	page 92
Le vitrail de la chapelle de la Vierge : 1881	page 93
Une troisième cloche : 1881	page 93
Don de deux statues : 1881	page 93
Le nivellement de la place de l'église : 1884	page 94
Remplacement de l'horloge : 1884	page 94
Dallage en ciment : 1884	page 94
Translation des reliques de St Maxime : 1885	page 94
De nouvelles statues offerte à l'église : 1885	page 95
Escalier en pierres à la porte sud : 1887	page 95
Une nouvelle chaire: 1887	page 95
Christ en bronze: 1888	page 95
Deux anges adorateurs: 1888	page 95
Deux grisailles dans les baies du chœur : 1890	page 96
La tribune : 1891	page 96
Une statue de la Vierge : 1892	page 97
Le coq du clocher : 1894	page 97
St Antoine de Padoue : 1894	page 97
La foudre s'abat sur l'église : 1895	page 97
La statue de Jeanne d'Arc: 1895	page 98
De nouveaux vitraux	page 98
Saint Michel: 1897	page 99
XX <sup>e</sup> siècle	page 100
L'église et le bourg vers 1900	page 100
Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat : 1905	page 102
La foudre s'abat sur le clocher : 1911	page 102
Suppression d'un escalier devant la porte de l'église : 1913	page 102
Monuments aux morts	page 102
La foudre s'abat sur le clocher : 1920	page 102
Ravalement des maçonneries et réfection des couvertures : 1936	page 103
,	1.0

La catastrophe de 1937	page 104
La reconstruction	page 106
Les trois nouvelles cloches de 1939	page 114
L'horloge remise en place : 1941	page 116
La protection des objets mobiliers : 1947	page 116
La transformation du presbytère : 1949	page 116
Réfection des vitraux : 1952	page 116
Une nouvelle horloge: 1959	page 117
La protection des objets mobiliers : 1962	page 117
Création des parkings sur la place : 1966	page 117
Réparation des vitraux : 1966	page 117
Réfection de la statue de Jeanne d'Arc : 1971	page 117
Consolidation du clocher : 1972	page 117
La Vierge à l'Enfant : 1976	page 118
Protection du mobilier : 1974-76	page 118
Restauration de la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs : 1984	page 118
Restauration de la rosace : 1984	page 118
Le projet ECCLESIA : 1990	page 119
Réfection des vitraux : 1991	page 119
La restauration de l'extérieur de l'église : 1992	page 119
Remplacement de l'horloge : 1993	page 120
Réfection et protection des statues : 1993	page 120
Incendie dans l'église : 1993	page 120
Réfection intérieure et aménagement du centre-bourg : 1994	page 120
Panneau explicatif	page 120
Aquarelles	page 121
Des infiltrations dans les murs : 1995	page 121
Réaménagement de la place : 1995	page 121
Redécouverte de la châsse de St Maxime : 1997	page 121
Le XXI <sup>e</sup> siècle	page 121
L'église en 2015	page 126
I os souveos	107
Les sources	page 127
Archives communales	page 127
Archives départementales du Loir-et-Cher	page 127
Archives départementales du Cher	page 128
Archives départementales du Loiret	page 128
Archives départementales de l'Yonne	page 129
Archives nationales	page 129
Bibliographie	page 129
Table des matières	page 131
Ransaignamants	mage 124
Renseignements	page 134
Nicolas Huron, historien conférencier	

Nicolas Huron, historien conférencier 7, rue Jean Joly, 41000 Blois

tél. 02.54.74.18.32 ou 06.82.11.52.88

 $Courriel: \underline{nicolas.huron@free.fr}$ 

Site internet : <a href="http://nicolas-huron.e-monsite.com/">http://nicolas-huron.e-monsite.com/</a>
Ancien site internet : <a href="http://nicolas.huron.free.fr/">http://nicolas.huron.free.fr/</a>